LA PRESSE

1966 1967 1966 1967

expo67

1867 1967

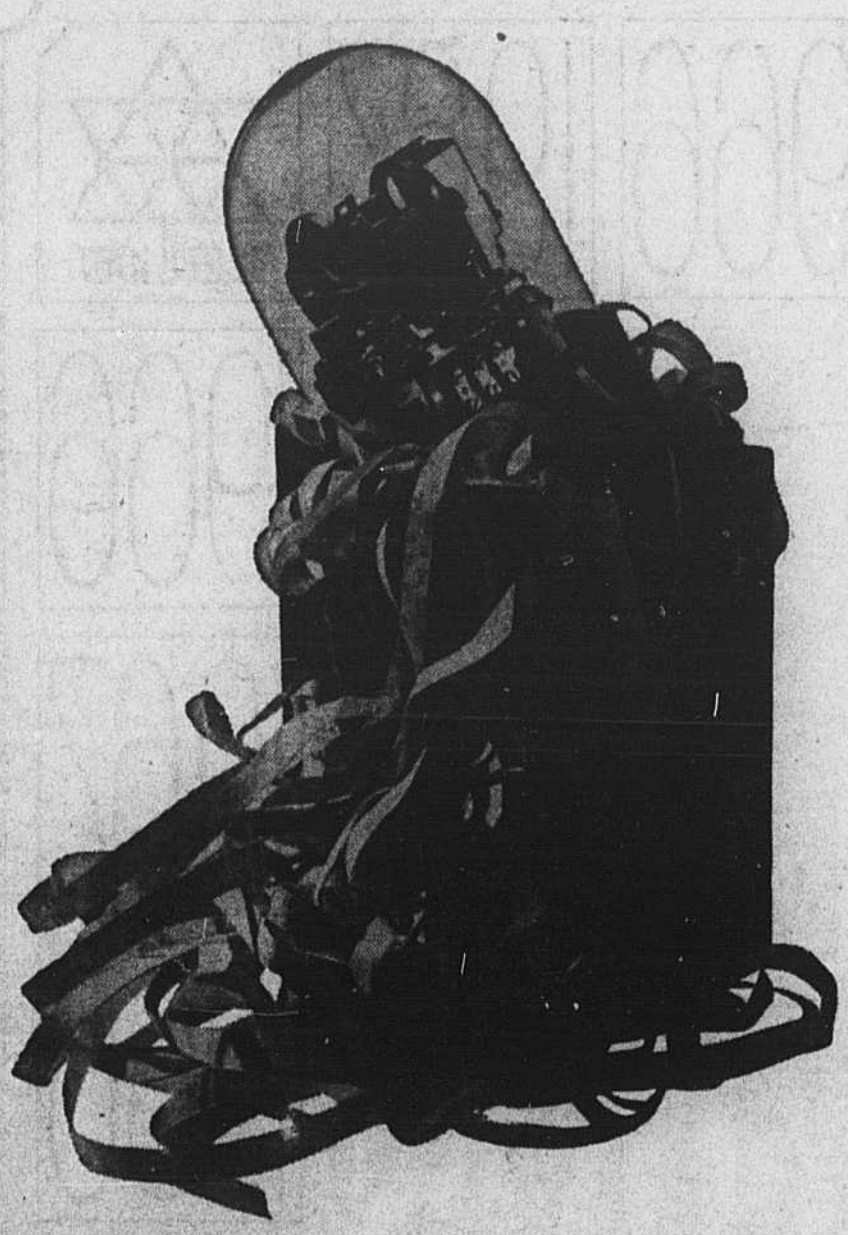
bilan et perspectives de l'économie

Supplément annuel préparé par le Service économique et financier de La Presse

1966 1967 1966 1967

1867 1967

expo67



A la veille d'Expo 67, et dans le contexte d'une formidable expansion économique et sociale, Montréal ne peut se permettre des méthodes boursières de l'ancien temps.



BOURSE DE MONTREAL

BOURSE CANADIENNE

LISTE DES COLLABORATEURS

Mitchell Sharp ..... page 3
Louis Hébert ..... page 4
N. S. Takacsy ..... page 6
Charles B. Neapole .. page 7
Marcel Vincent ..... page 9
Marcel Faribault .... page 11
Me F.-Eugène Therrien page 17
R. M. Fowler ..... page 18
Roger Perreault ..... page 19
Robert Bourassa ..... page 20
Michel Descaries ..... page 25
Guy Perrault ..... page 26
M. W. Farrell ..... page 29
Paul Filteau ..... page 31
Pierre Lemieux ..... page 33
Roger Chartier ..... page 34
Marc Carrière ..... page 43

Tableaux boursiers : pages 38 à 42

Nous tenons à remercier d'une façon spéciale nos nombreux collaborateurs qui nous ont permis de présenter dans ce cahier consacré à l'économie canadienne la pensée des personnalités les plus marquantes de notre époque, tant sur nos problèmes majeurs que sur nos immenses possibilités.

La Direction du Service économique et financier de La Presse.

INDEX DES ANNONCEURS

Addo X Eastern Limited ..... page 24
Ass. des Courtiers d'Ass. de la P. de Qué. ..... page 33
Baker, Weeks & Co. ..... page 18
Banque Canadienne Nationale ..... page 5
Banque de Montréal ..... page 44
Banque Provinciale ..... page 4
Barnes Investigation Bureau ..... page 26
Beauchemin-Beaton-Lapointe ..... page 32
Bourse de Montréal ..... page 2
Brown & Ryan Ltd. ..... page 15
Caisses populaires Desjardins ..... page 33
Canada Iron Foundries Ltd. ..... page 16
Canadian Ingersoll Rand Co. Ltd. ..... page 36
Canadian Johns-Manville Co. Ltd. ..... page 20
Canadian Petrofina Ltd. ..... page 28
Canadien Pacifique ..... page 34
Chambre d'Immeuble de Montréal ..... page 32
Cie d'Assurance New Hampshire ..... page 33
Cie de Papier Rolland Ltée ..... page 7
Ciment Canada ..... page 14
Club d'Adm. Industrielle du Canada ..... page 31
Corp. du Gaz Naturel ..... page 24
Corp. de Prêt & Revenu ..... page 31
Dale & Co. Ltd. ..... page 32
Dodds G. L. Ltd. ..... page 37
Dominion Textile Cie Ltée ..... page 26
Executive Registry ..... page 28
Far Hills Inn ..... page 37
Fédération de Montréal des Caisses Desjardins ..... page 12
Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal ..... page 12
L. J. Forget et Cie Ltée ..... page 11
Galeries d'Anjou ..... page 36
Gattuso Ltée ..... page 6
Geoffrion, Robert & Gélinas ..... page 18
Gérard Parizeau Ltée ..... page 8
Greenshields Inc. ..... page 29
Grenier, Ruel et Cie Inc. ..... page 18
Hall Corporation of Canada ..... page 26
Hôtel la Réserve ..... page 37
Hôtel Ritz Carlton ..... page 37
Hydro Québec ..... page 10
Iron Ore Co. of Canada ..... page 21
James Richardson & Sons ..... page 8
Kruger Organisation Ltd. ..... page 25
Lessard et Associés ..... page 8
La Ligue des Caisses d'Economie du Québec ..... page 18
McGill University ..... page 37
McGregor Travel ..... page 31
Montreal Engineering Co. Ltd. ..... page 28
Montreal Shipping Co. Ltd. ..... page 15
Morris & MacKenzie Ltd. ..... page 12
Nesbitt, Thompson & Cie Ltée ..... page 25
Nordair Ltd. ..... page 27
Northern Electric Co. Ltd. ..... page 30
Placements Citemont Inc. ..... page 8
Port de Montréal ..... page 15
Portfolio Management ..... page 31
Les Prévoyants du Canada ..... page 9
Quebec Cartier Mining Co. ..... page 20
A. Renaud & Cie Ltée ..... page 18
René T. Leclerc Inc. ..... page 12
Saguenay Shipping Ltd. ..... page 15
Services d'Assurance Morgan ..... page 33
Services de Sécurité Reeves ..... page 27
Services d'Investissements Diversifiés ..... page 11
Shawinigan Chemicals Ltd. ..... page 19
Société de Placements Ltée ..... page 18
Société Générale de Financement ..... page 11
Société Nationale de Fiducie ..... page 34
Smith, Somerville & Co. Ltd. ..... page 29
Sogena Inc. ..... page 27
Stanley Rent-a-Car ..... page 36
Steel Co. of Canada Ltd. ..... page 35
Sullivan Consolidated Mines Ltd. ..... page 32
Trust Général du Canada ..... page 13
United Accumulative Fund Distributors ..... page 11
Val Royal ..... page 17
Villemaire Frères Ltée ..... page 28
Wood Gundy Securities Ltd. ..... page 8

laurent  Lauzier

Une question de climat plus que de conjoncture

Comme on le constatera sans doute en parcourant les nombreuses collaborations extérieures qui forment la matière principale de ce cahier annuel sur l'économie canadienne, la conjoncture est actuellement d'une analyse difficile. Au fait, les opinions varient selon les secteurs et surtout selon l'expérience vécue au cours des derniers mois. D'une façon générale, on admet cependant que le ralentissement de l'essor économique dans le dernier trimestre de 1966 traduit un retour à une activité mieux équilibrée.

Naturellement l'inflation demeure toujours un sujet de vives inquiétudes, mais on croit maintenant raisonnable de dire que le mouvement de pointe est dépassé, tant pour les taux d'intérêt que pour les prix à la consommation.

A la vérité, personne ne semble prévoir avec précision quel sera le comportement de l'économie au cours des prochains mois et cette hésitation est amplement justifiée par la variété des indices qu'il est possible de tirer de la situation actuelle.

• • •

Dans un récent discours prononcé à l'assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, président, soulignait que l'étude de la conjoncture nous ramène toujours à celle de l'homme et de l'évolution de son milieu de sorte qu'il est à peu près impossible, en cette matière, d'établir des prévisions de réelle valeur.

Cette remarque du banquier, qui a pourtant l'habitude de la précision que donne l'analyse des bilans, nous semble fort juste car l'ensemble des facteurs qui influencent directement le comportement de l'économie relèvent beaucoup plus de décisions individuelles que de la volonté collective, même si l'interprétation de l'actualité tend à accentuer l'influence de cette dernière.

Cette relation étant établie, on peut maintenant se demander comment l'homme, à son niveau d'activité, cherchera à influencer, consciemment ou non, le comportement de l'économie canadienne au cours de 1967.

Chez nos dirigeants politiques fédéraux, on cherchera vraisemblablement à contenir l'inflation par la politique fiscale et monétaire tout en donnant beaucoup d'attention à l'extension des mesures de sécurité sociales. Rien ne permet actuellement de conclure qu'Ottawa fera enfin preuve du leadership qui manque à notre pays. On continuera de discuter le problème que pose les investissements américains au pays sans tenir compte de sa véritable nature économique.

Au Québec, inutile de préciser que la question financière influencera plus que jamais l'action de nos hommes politiques. Il serait sans doute plus facile d'évaluer l'action gouvernementale si la véritable situation financière de la province était connue par la publication du rapport Primeau. Nous traverserons vraisemblablement une période où, une certaine prudence étant retrouvée, on limitera les nouveaux engagements.

Pour les industriels et les hommes d'affaires en général, ce sera le prolongement de la période de crédit difficile et de négociations syndicales plus laborieuses encore. La baisse déjà prévue des bénéfices ajoutera à leurs soucis. Quand aux ouvriers, comme la jeunesse danse le Go-Go pour s'évader de la réalité, ils persisteront de leurs rondes de grèves pour se donner l'illusion qu'ils luttent efficacement contre la hausse du coût de la vie.

• • •

C'est donc un climat beaucoup plus qu'une conjoncture qu'il faut actuellement analyser et ce climat traduit la période troublée et incertaine où nous vivons. Nous pouvons raisonnablement prévoir que 1967 se fera remarquer par les grands événements dont elle sera l'objet, telles les fêtes du Centenaire et l'Expo, mais elle sera aussi durement ressentie au budget individuel du consommateur par le désordre qu'elle provoquera à l'indice du coût de la vie. 1967 sera par excellence l'année de l'amusement mais n'oublions pas surtout que quelqu'un défraiera finalement le coût d'une telle réjouissance.

L'économie canadienne reste fondamentalement vigoureuse

par Mitchell Sharp
ministre fédéral des Finances

Au début de l'année 1967, l'économie canadienne reste fondamentalement vigoureuse et continue de manifester une vitalité soutenue. Les ressources productrices du pays, tant en effectifs humains qu'en richesses matérielles, trouvent généralement plein emploi.

L'année qui vient de se terminer a été témoin d'une expansion exceptionnelle en dépit du fait que les coûts et les prix ont augmenté trop rapidement et que la politique du gouvernement visait à modérer ces augmentations. A ce moment-ci, il semble que la production continuera à croître en 1967, bien qu'à un rythme plus facile à soutenir qu'en 1966, et dans un climat plus encourageant de moindres pressions des coûts et des prix.

La production de marchandises et de services non agricoles au cours de 1966 a dépassé de 6 p. 100 celui de l'année précédente. La croissance économique s'est avérée très vive durant le premier trimestre. En fait, l'expansion enregistrée durant les premiers mois de 1966 s'est produite à un rythme qui, de toute évidence, ne pouvait se maintenir; il fallait s'attendre à une réaction qui prit la forme d'un taux plus modéré de croissance. Vers la fin de l'année, certains indices laissaient prévoir que l'expansion continue des ressources productrices, en s'accompagnant de hausses moins prononcées de la demande finale, allégeait la pression excessive que subissait l'économie.

A l'occasion de mon exposé budgétaire en mars dernier, j'ai exprimé l'opinion que l'augmentation des dépenses dans notre économie devenait trop rapide. J'ai fait observer qu'il nous faut chercher à maintenir un équilibre raisonnable entre les hausses de production qui sont physiquement possibles et les demandes accrues que nous imposons à nos ressources. Les restrictions fiscales que j'ai proposées à l'époque tendaient à modérer le rythme de croissance probable de la demande au cours des mois à venir. La suppression en majeure partie du dégrèvement d'impôt sur le revenu des particuliers accordé l'année précédente avait pour but de refréner tant soit peu l'augmentation des dépenses de consommation. Les diverses mesures intéressant le secteur des affaires, y compris l'impôt remboursable de 5 p. 100 sur les mouvements de caisse des sociétés, cherchaient à restreindre le rythme de croissance des investissements sous forme d'établissements et d'outillage. Elles se sont accompagnées de dispositions appropriées d'ordre monétaire ou relatives à la gestion de la dette, lesquelles prévoyaient une expansion suffisante mais contrôlée des ressources financières.

Les événements des derniers mois laissent entendre que l'accélération inopportune des pressions exercées par la demande sur l'économie s'est atténuée. Il que l'expansion économique actuelle soit plus conforme à la possibilité de notre économie de croître à un rythme soutenu, sans donner dans une inflation excessive.

Il est encore trop tôt pour évaluer avec précision la tournure que devraient très probablement prendre les événements dans le domaine économique en 1967. Nous pouvons toutefois entrevoir pour l'année courante un accroissement continu dans le secteur non agricole — d'un pourcentage plutôt moins élevé que celui de 1966 bien que d'un rythme mieux soutenu. Advenant qu'un certain allégement des restrictions devienne nécessaire, il ne sera pas difficile d'agir rapidement soit dans le domaine monétaire ou dans le domaine fiscal, ou même dans les deux à la fois. Par ailleurs, on ne peut s'attendre à ce que nous tolérions une certaine expansion de la demande globale dans le domaine économique qui serait de nature à encourager ou à autoriser de nouvelles augmentations de salaires et de prix aussi marquées que celles qui se sont produites en 1966. Si de nouveaux indices de pressions de caractère inflationniste allaient se manifester dans le domaine de la demande, nous serions prêts à imposer à l'ensemble de l'économie des restrictions fiscales suffisantes pour les refréner. Pour l'instant toutefois, il ne paraît pas qu'aucune nouvelle intervention ne doive s'imposer et j'espère qu'il continuera à en être ainsi.

L'expansion économique de 1963 à 1966

	Pourcentage de la hausse		
	1963 à 1964	1964 à 1965	1965 à 1966(1)
Dépense nationale brute	+ 9.2	+ 9.7	+11.0
Dépense des particuliers	+ 7.9	+ 8.1	+ 8.9
Investissements commerciaux (y compris le logement) ...	+19.9	+14.5	+16.3
Exportation	+15.3	+ 6.2	+16.3
Prix (facteur de déflation de la D.N.B.)	+ 2.5	+ 2.9	+ 4.4
Produit domestique effectif (agriculture exclue)	+ 7.2	+ 6.7	+ 6.6
Emploi	+ 3.7	+ 3.8	+ 4.4
Emploi non agricole	+ 4.4	+ 4.8	+ 5.7
Traitements, salaires et revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre	+ 8.8	+11.1	+12.9
Revenu personnel disponible ..	+ 5.7	+10.3	+10.0
Bénéfices des sociétés avant l'imposition	+15.1	+ 7.9	+ 0.7
Masse monétaire	+ 6.1	+11.1	+ 8.3(2)

(1) Comparaisons basées sur une période de neuf mois.
(2) Moyennes de 11 mois.

L'inflation menace encore l'économie américaine

par Roger Marceau,
rédacteur économique et financier,
LA PRESSE

Après cinq années de forte expansion, l'économie américaine, ayant atteint le plein-emploi (ou presque) de sa capacité de production, a connu au cours de l'année dernière un ralentissement du taux de croissance, et on estime que ce mouvement devrait se continuer au cours de 1967.

Les experts prévoient en effet que le rythme de l'expansion sera cette année nettement inférieur à celui de 1966, mais ils ne manifestent pas en général de crainte sérieuse de récession. Le ralentissement est interprété comme un simple rajustement après la période de surchauffe. La réduction d'activité dans certains secteurs découle de la politique monétaire actuelle et ne constitue pas un phénomène très inquiétant.

De fait, l'économie américaine semble en ce début d'année davantage menacée d'inflation que de récession. Certains économistes prévoient même que la hausse des prix sera plus forte en 1967 que l'an dernier.

L'inflation est apparue aux Etats-Unis à la fin de 1965 alors que les pressions exercées par la guerre au Vietnam ne furent pas immédiatement contrebalancées par des mesures susceptibles de réduire la demande dans le secteur de la consommation civile.

On se souvient qu'à la suite d'un vif débat entre partisans de la politique fiscale et partisans de la politique monétaire, l'administration s'est rangée du côté de ces derniers, en annonçant en mars un resserrement du crédit. Cette mesure, et d'autres adoptées par la suite, ont eu d'assez bons effets en réduisant sensiblement les dépenses dans certains secteurs.

Cependant l'évolution des prix et la situation des marchés monétaires continuent d'inquiéter les économistes qui estiment que l'administration n'a pas trouvé l'an dernier la formule idéale. On se souvient des nombreuses critiques exprimées l'an dernier aux USA et à l'étranger contre le recours à la politique monétaire dans la lutte contre l'inflation.

Recours à la politique fiscale

Selon la plupart des experts, les pays occidentaux ont fait un usage abusif de la politique monétaire, de sorte qu'on n'a pu atteindre les résultats espérés. Ces experts recommandaient le recours à la politique fiscale dont l'efficacité est, selon eux, plus grande.

Les événements leur donnent d'ailleurs raison, car à la suite de longs mois de résistance à cette idée, le président Johnson vient d'annoncer une hausse de 6 pour cent des impôts sur le revenu des particuliers et sur celui des sociétés. Cette hausse des impôts exercera un effet anti-inflationniste évident, Mais on se demande maintenant si elle était encore nécessaire pour atténuer les pressions sur les prix, en raison d'une diminution importante de la "surchauffe".

Ces impôts supplémentaires sont avant tout nécessaires pour payer les frais de la guerre au Vietnam, guerre à laquelle les Américains ne semblent pas vouloir mettre fin. Les USA ont éliminé la possibilité de recourir uniquement au déficit budgétaire, qui en stimulant fortement l'économie, aurait trop amplifié la tendance à l'inflation. Le déficit du budget continuera bien sûr de s'accroître, ce qui aura comme résultat de compenser l'effet anti-inflationniste de la hausse d'impôts.

Difficultés de la politique monétaire

Certains estiment qu'un adoucissement de la politique fiscale serait souhaitable pour stimuler les secteurs en perte de vitesse, tels la construction et la fabrication des biens durables, principalement depuis la hausse des impôts, mais on doit d'autre part considérer que les dépenses gouvernementales sont à un niveau excessivement élevé et qu'elles continueront de s'accroître, ce qui exerce des pressions inflationnistes. Ainsi, l'adoption de mesures visant à stimuler l'expansion pourrait être dangereuse.

La politique de crédit facile entrerait aussi en conflit avec un des principaux objectifs de la politique économique américaine, à savoir le désir de réduire le déficit de la balance des paiements qui manifeste des signes d'une plus forte détérioration. Ce problème a été négligé l'an dernier en raison des besoins de la guerre, mais il semble que l'administration devra cette année y attacher une plus grande importance avec l'accroissement du déficit de la balance touristique et le déséquilibre de la balance du commerce extérieur.

Stabilité du taux d'escompte

Dans cette situation, les USA ne réduiront probablement pas le taux d'escompte, ce qui aurait pour résultat de faire fuir les capitaux à court terme en recherche de rendements élevés, et de nuire ainsi à la balance des paiements. Une certaine amélioration devrait aussi provenir cette année du côté de la balance commerciale dont la position sera meilleure en raison de la réduction de la demande des produits importés qu'on attend de la hausse des impôts.

La revision de la Loi sur la banque risque d'affaiblir le système bancaire du Canada

par Louis Hébert,
président
Banque Canadienne Nationale

La nouvelle loi sur les banques prend lentement forme. Un projet a été déposé à la Chambre des Communes en juillet dernier. Lors du débat en deuxième lecture, il a été décidé de référer le projet au Comité permanent de la Chambre des Communes sur la Finance, le Commerce et les Affaires économiques où l'on en fait présentement l'étude. Dans quelques semaines, les recommandations du comité seront soumises au Parlement et, s'il y a lieu, le Bill sera adopté en deuxième et troisième lectures.

En vue de la revision décennale de la Loi sur les banques, le gouvernement avait, en 1961, confié à une commission royale d'enquête l'étude du système bancaire et financier. L'on avait raison de croire que les principales recommandations de la Commission Porter, qui comptait parmi ses membres des économistes réputés, seraient acceptées par le gouvernement. Nombre d'entre elles, malheureusement, ont été ignorées dans la préparation du projet de loi.

Nous examinerons successivement les dispositions de la loi qui concernent le plafonnement du taux d'intérêt, les réserves et la participation des banques au capital social de corporations. Nous aborderons également la question de l'assurance-dépôts, une mesure qui retient l'attention du Cabinet des Ministres et que l'on se propose d'insérer dans le projet de loi sur les banques.

Le plafonnement du taux d'intérêt

Dans son rapport, la Commission Porter signalait tout particulièrement les désavantages résultant du plafonnement du taux d'intérêt, ce qui non seulement affecte la situation concurrentielle des banques à charte vis-à-vis des autres institutions financières, mais oblige nombre d'entreprises à se procurer ailleurs, à des conditions plus onéreuses, les capitaux dont elles ont besoin. Ainsi que le déclaraient les Commissaires : "Ce plafond nuit à certains emprunteurs, les petites entreprises par exemple, qui sont obligées pour trouver des fonds de se tourner vers d'autres prêteurs qui exigent des taux bien supérieurs à ceux que les banques demanderaient si elles étaient libres à ce sujet."

Malgré le bien-fondé de cet argument, certains membres du conseil des ministres, ne tenant aucun compte de l'élévation constante du niveau général des taux d'intérêt, se sont fermement opposés à l'élimination du plafond. L'on s'est finalement arrêté à une formule de compromis.

Assez complexe pour le profane, cette formule permet de porter le plafond à 1¾ pour cent au-dessus de la moyenne du rendement du marché des obligations à court terme du Canada. Dans le projet de loi, il est prévu toutefois que lorsque ce rendement s'abaissera à moins de 4½ pour cent, le plafond sera aboli. Le taux actuel des obligations du Canada à court terme étant d'environ 5¾ pour cent, les banques pourraient sans la restriction stipulée et en appliquant la marge de 1¾ pour cent, consentir des prêts jusqu'à un taux maximum de 7½ pour cent ce qui, dans la situation monétaire actuelle, n'aurait rien d'excessif. Il y a lieu de prévoir que d'ici à la prochaine revision décennale de la Loi sur les banques, les taux ne s'abaisseront guère au-dessous de leur niveau actuel ; il est peu probable, par conséquent, que le plafond du taux d'intérêt soit prochainement aboli.

Les réserves

Des changements importants sont prévus dans le mode de calcul des réserves primaires. On sait que jusqu'à maintenant les banques maintenaient une réserve improductive d'intérêts équivalant à 8 pour cent de leurs dépôts en monnaie canadienne. Dorénavant cette réserve sera réduite à 4 pour cent pour les dépôts remboursables à préavis et à 12 pour cent pour les dépôts en comptes courants. Ceci représente, dans l'ensemble, un taux moyen de 6.6 pour cent si l'on se base sur le rapport actuel entre le total des dépôts courants et celui des dépôts d'épargne. L'effet de cette légère baisse sera cependant partiellement annulé étant donné que le calcul du nouveau taux sera établi d'après une moyenne bi-mensuelle et non plus mensuelle comme jusqu'ici.

Il est en outre prévu, dans le projet de loi, que les banques seront assujetties à une réserve secondaire d'un taux variable qui pourra atteindre 12 pour cent. Une telle disposition nous semble superflue; d'abord parce que toutes les banques maintiennent déjà, volontairement, une réserve de 7 pour cent et aussi parce que les autres institutions qui effectuent des opérations bancaires ne sont pas astreintes à cette exigence.



LOUIS HEBERT

L'article 76

Une disposition du projet de loi — l'article 76 — interdit aux banques de détenir plus de 10 pour cent du capital-actions d'une société canadienne. Cette disposition a un effet rétroactif car elle va jusqu'à obliger les banques à se départir de l'excédent du maximum fixé des actions qu'elles possèdent dans une société.

Si ce projet est adopté tel quel, la Banque Royale du Canada et la Banque Canadienne Nationale se verront dans l'obligation de réduire leur capital social dans RoyNat Limitée, une société créée par les deux banques aux fins de procurer aux entreprises canadiennes la faculté d'obtenir des emprunts à moyen terme.

On peut estimer à juste titre que cette disposition va à l'encontre de l'intérêt des emprunteurs plus qu'à celui des deux institutions fondatrices. En effet la propriété d'une grande partie du capital social de RoyNat Ltée par deux banques à charte assure à cette société une garantie morale qu'elle n'aurait plus si les deux banques devaient disposer de la majorité de leurs actions. RoyNat Ltée serait, dans ce cas, obligée de payer un taux plus élevé pour ses emprunts à long terme. Elle aurait, par conséquent, à hausser ses propres taux pour les prêts qu'elle consent. On peut mesurer la répercussion de l'application d'une telle disposition dans le projet de loi si l'on songe que plus de 655 entreprises ont bénéficié de quelque cent millions de dollars que RoyNat Ltée a prêtés depuis sa fondation il y a à peine 4 ans.

Assurance-dépôts

Le ministre des Finances a également manifesté l'intention d'imposer l'obligation de l'assurance-dépôts aux institutions dé-

Voir REVISION en page 36

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Au Québec,
le progrès témoigne de la volonté des hommes.

Au cours de l'année, l'Expo 67 symbolisera pour les peuples de la terre le génie et le labeur des hommes de chez nous.

Nous présenterons au monde entier l'image d'un peuple en marche. Nos perspectives de progrès se mesurent au potentiel de nos énergies et nous fournirons tous les efforts que nous commandent notre fierté d'être Québécois et l'assurance de conquêtes plus difficiles et plus glorieuses.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



A peuple dynamique...

banque dynamique

RYTHME DE CROISSANCE RECORD

- L'actif de la BCN a presque doublé au cours des 12 dernières années — il dépasse largement le milliard.
- Par l'ouverture de nouvelles succursales, l'éventail complet des services bancaires de la BCN s'étend à toute la population.
- La BCN atteint de nouveaux sommets, symbolisés par l'érection du nouveau siège social: un immeuble moderne de 32 étages à la Place d'Armes, à Montréal.
- "Après 91 ans d'activité, la Banque Canadienne Nationale, l'institution financière la plus importante du Canada français, 'taille dans du neuf' avec grand enthousiasme. Cette pittoresque expression française résume bien le rythme dynamique établi par cette banque . . ."

(Burroughs Clearing House livraison de novembre 1966)

la banque
qui compte le plus
grand nombre
de succursales
au Québec.

Banque Canadienne Nationale

L'essor de l'économie canadienne a marqué un point d'arrêt au 3e trimestre de 1966

par N. S. Takacsy,

économiste

Greenshields Incorporated

L'économie canadienne traversa, en 1966, trois phases distinctes. Le premier trimestre connut une accélération du rythme, déjà trépidant des activités, la demande globale pressant intensément sur les limites de la capacité physique de l'économie. A mesure que les ressources productives, notamment la main-d'oeuvre et les équipements industriels, accédèrent au plein emploi, les coûts et les prix subirent une vive hausse. Le second et le troisième trimestre s'orientèrent vers une crise : les conditions de crédit se resserrèrent sérieusement, la politique fiscale devint plus restrictive, les cours de la bourse fléchirent d'une façon alarmante et l'effervescence syndicale, appuyant les demandes excessives de salaires, se propagea dans les grands secteurs industriels. Au quatrième trimestre, la vie économique retrouva un certain degré de stabilité et de cohérence. Le rythme des activités économiques s'est visiblement ralenti après une brève reprise de l'emploi et de la production industrielle.

En même temps la tension qui sévissait sur les marchés financiers commença à se relâcher et les pressions inflationnistes affichèrent des signes de modération.

Les diverses composantes de la demande suivirent une ligne d'évolution irrégulière au cours de 1966. Les dépenses de consommation en biens durables, particulièrement les automobiles, ont légèrement fléchi au début de l'année sans recouvrer le terrain perdu à la fin de décembre. Le volume de la construction résidentielle se contracta au troisième trimestre, cependant que les mises en chantier de logements, bénéficiant d'injections financières de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, reprirent en septembre. L'accumulation des stocks atteignit un maximum au printemps.

Au troisième trimestre les stocks au détail (notamment dans le secteur automobile) se sont réduits et en fin du quatrième trimestre une certaine liquidation des stocks s'est sans doute produite dans l'industrie manufacturière. Les exportations stimulées par le programme militaire américain et par la demande de blé des pays de l'Est étaient encore sensiblement en progression au mois d'octobre. Enfin, la tendance des adjudications de contrats de construction et des commandes de biens durables indiquent que les dépenses d'investissements des entreprises se sont rapprochées, au courant du second semestre, du point de retournement cyclique.

Mesures statistiques

La performance incohérente de l'économie canadienne se traduit dans les principales mesures statistiques de 1966. On estime actuellement le produit national brut à $57½ milliards, soit un gain de plus de 10 p. cent, dont 4 p. cent représentent la hausse des prix. La majeure partie de l'accroissement indiqué en volume de 6 p. cent, reflétant notamment la contribution d'une récolte de blé record, fut réalisée au premier trimestre.

Les bénéfices, avant impôts, des sociétés commencèrent à baisser au second trimestre et furent probablement inférieurs aux $3.0 milliards de 1965. En revanche, les salaires horaires de l'industrie manufacturière, qui étaient en progression de 6 p. cent à la mi-1965, et le taux annuel des augmentations de salaires obtenus par les syndicats, soit environ 8 p. cent au cours du premier semestre, se sont encore accélérés pendant le second semestre.

Sur le plan extérieur, le surplus du compte marchandises s'est accru, affichant un excédent d'exportation de $300 millions pour les dix premiers mois. Pourtant, des mouvements défavorables au compte capital, imputables au resserrement du marché monétaire et du marché des capitaux aux Etats-Unis, exercèrent une pression sur le taux de change et sur les réserves de devises au cours du second semestre.

Les tendances économiques de l'année écoulée et l'évolution de la politique économique à Ottawa assombrissent quelque peu les perspectives de 1967. Bien qu'il n'y ait pas de baisse cumulative des affaires en vue (certains secteurs ont d'ores et déjà subi une importante contraction et pourraient bientôt être en mesure de reprendre leur expansion), certaines forces cycliques ne manqueront pas, somme toute, de déprimer le niveau de l'activité économique l'an prochain. La construction de logements, les dépenses en biens durables et les stocks demeureront des éléments négatifs au cours du premier semestre, mais pourraient faire preuve d'une modeste fermeté au second semestre.

D'autre part, les dépenses en usines et équipements, exceptionnellement élevées à l'heure actuelle, pourraient fléchir pendant toute l'année 1967. Tout permet de penser que l'achèvement des grands projets d'équipement et le décalage des effets des restrictions fiscales et monétaires, accompagnés par des perspectives de bénéfices amoindris, amenuiseront les dépenses d'investissements, particulièrement dans les secteurs manufacturier, minier et dans les services.

La combinaison de considérations d'ordre fiscal, de facteurs prévalant sur le marché financier et l'achèvement prévu

Voir ESSOR en page 36

olives
huiles d'olives
huiles végétales
cornichons
oignons marinés
pâtes alimentaires
sauce à spaghetti
sauce aux tomates
fromage râpé
tomates
piments
épices
pizza préparée



Gattuso

la marque du progrès dans la qualité

Président : M. Marc Carrière; *vice-président et directeur général :* M. Santo Di Maggio

La conjoncture boursière s'améliorera sans doute au cours de l'année 1967

par Charles B. Neapole,
président
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne



C. B. NEAPOLE

1966 fut une année difficile pour les bourses à travers le monde. Partout, les cours ont dans l'ensemble baissé et le volume des transactions a diminué. En Amérique du Nord, le vent a tourné dès le début de 1966.

A l'heure actuelle, la Bourse de Montréal est encore à 13.6% au-dessous de son sommet de 1966. A New York, les pertes ont été un peu plus considérables. Au pire de la correction boursière, les cours avaient baissé de 21% et actuellement les cours sont encore 16% plus bas que le sommet de 1966. En somme, la Bourse de Montréal s'en est légèrement mieux tirée que celle de New York.

Reflet de l'économie

L'allure boursière a parfaitement anticipé le comportement de l'économie. Au premier trimestre de 1966, le rythme de croissance de l'économie canadienne a dépassé toutes les prévisions et s'est accéléré par rapport au taux de croissance enregistré à la fin de 1965. Le premier trimestre fut un exemple frappant d'une économie surchauffée où l'utilisation de la capacité de production était presque poussée à sa limite. Dans ces circonstances, il fallait s'attendre aux conséquences classiques d'une économie dont la croissance est trop vigoureuse ; les prix ont monté, le coût de la main-d'oeuvre a fait de même, et les marges de bénéfices des entreprises ont été amputées. Dans le cas de certaines entreprises, les profits ont été inférieurs à ceux de l'exercice antérieur.

Une certaine liquidation des inventaires et une diminution des ventes de biens durables, comme ce fut le cas pour les automobiles, ont influencé les investisseurs, surtout qu'au même moment on assistait à une hausse record des taux d'intérêts. La politique restrictive du crédit a sans doute contribué à cette hausse des taux d'intérêts mais la congestion des marchés financiers fut sans doute le principal facteur. Les emprunts des gouvernements et des entreprises n'auraient pu être absorbés facilement sans une politique très libérale de crédit, ce qui aurait contribué aux pressions inflationistes. Cette rareté de l'argent a profondément nui à la bourse. L'investisseur, dans presque tout les pays du monde, a préféré demeurer dans une position très liquide, obtenant, sur des placements à court terme, un rendement si alléchant qu'il ne pouvait se permettre de les ignorer.

Point culminant

Septembre a marqué une sorte de point culminant. Mais depuis, l'attitude des investisseurs s'est remise à l'optimisme. On affirme maintenant que 1967 sera une année de croissance modérée. Le déclin que certains prédisaient, sera tout plus une pause, un ralentissement du taux de la croissance. 1967 devrait marquer en bourse un point tournant.

Les attitudes pessimistes d'hier ne tourneront pas à l'optimisme brusquement. Le revirement d'opinion sera lent, car il existe encore beaucoup de difficultés à court terme. L'activité dans le domaine de la construction est presqu'à son niveau le plus bas depuis la dernière guerre.

Nombreux impondérables

1966 aura été une année difficile sur le plan des relations ouvrières et je crois que 1967 le sera aussi, particulièrement aux Etats-Unis où de nombreux contrats de travail expireront l'an prochain dans les secteurs du rail et de l'automobile. Enfin, il reste beaucoup d'impondérables sur le plan politique. Vos prévisions au sujet de la guerre du Vietnam sont sans doute aussi valables que les miennes. Le conflit vietnamien aura de temps en temps des répercussions sur les fluctuations boursières mais son incidence sur la bourse devrait être limitée à moins qu'il y ait une escalade marquée. Tant qu'aux questions des liquidités internationales, c'est-à-dire de l'or, du dollar américain et de la livre sterling, questions qui ont jeté le doute dans l'esprit de quelques investisseurs cette année, il est bien difficile de croire que la livre sterling serait dévaluée. Le gouvernement américain se doit de soutenir la livre car toute dévaluation risquerait d'affaiblir le dollar américain. D'autre part quelques progrès seront réalisés dans la recherche d'une solution au manque de liquidités internationales. Ce problème n'a pas l'urgence que certains lui prêtent, et l'intérêt de chaque pays commandera fatalement une solution.

Il se pourrait selon de nombreux économistes que l'économie fonctionne quelque peu au ralenti au début de 1967. Mais, déjà, les pressions inflationistes sont moindres et les dangers qui pourraient résulter d'une croissance économique trop forte s'éstompent. En fait nous sommes entrés dans une phase d'ajustements et le mini budget de M. Sharp a été fait dans cet esprit.

Mais je demeure convaincu que cette phase d'ajustements sera de courte durée. Aux Etats-Unis comme au Canada, on parle déjà d'adoucir la politique restrictive du crédit. Il se pourrait fort bien que vers le milieu de 1967, on entrevoie vraiment la fin de la période d'ajustements dans laquelle nous sommes actuellement.

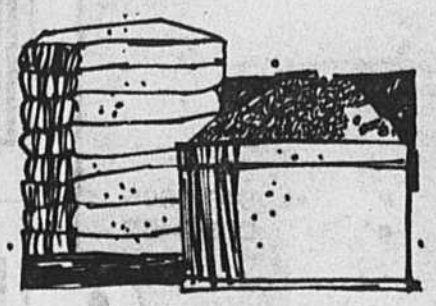
Commerce boursier

Que se passera-t-il en bourse en 1967. Ce n'est pas mon rôle de disserter sur la performance que donneront les bourses. Les analystes financiers des agents de change consacrent leurs efforts à étudier la conjoncture boursière. Laissez-moi quand même insister sur un point : on dit souvent que la bourse est le reflet des anticipations des investisseurs. A mesure que se dissiperont les inquiétudes actuelles, les cours boursiers devraient se raffermir.

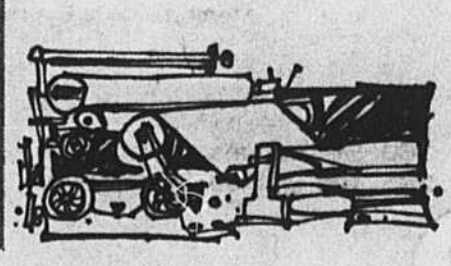
On note déjà une nette amélioration et, peut-être, sommes-nous revenus dans une vague de hausse générale des cours. Quoi qu'il en soit, l'avenir de ce

Voir CONJONCTURE en p. 43

Tous les papiers fins sont fabriqués à partir des mêmes ingrédients de base



...par le même outillage de base



...la différence vient de notre spécialisation— puisque nous ne sommes intéressés à fabriquer que du papier de qualité

COMPAGNIE DE Papier Rolland LIMITÉE
SPÉCIALISTES DE PAPIERS D'IMPRESSION DE QUALITÉ
MONTRÉAL TORONTO QUÉBEC LONDON WINNIPEG

GERARD PARIZEAU, LTEE

COURTIERS D'ASSURANCE AGREES

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances générales

Assurances-vie, assurances collectives
et caisses de retraite

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTREAL, P.Q.
TEL. 842-3451

LES PLACEMENTS

CITÉMONT INC.

Membres de la Bourse Canadienne

360, St-Jacques, Montréal 1 — 849-1695
285, rue Dalhousie, Ottawa — 233-3455

LESSARD et ASSOCIÉS inc.

COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES

OBLIGATIONS :

- gouvernementales, industrielles, etc.

FONDS MUTUELS:

- AGF, GEF, CIF, MAF, MGF, ADANAC, ANDREAE, etc.

ACTIONS LISTEES EN BOURSE:

- pouvons faire exécuter toute commande Montréal, Toronto, New York.

266 ouest, rue NOTRE-DAME, chambre 36

Montréal 1, Qué. — Tél. 288-2136

WG

Service complet d'investissement

Nous offrons aux actionnaires, aux corporations, aux municipalités et aux gouvernements nos services complets d'investissements comprenant:

Facilités de courtage — Exécution de commandes dans les principales bourses. Notre affiliée, Wood, Gundy & Company, est membre des bourses de Montréal, du Canada, de Toronto et de Vancouver.

Service consultatif d'investissement — Nous offrons aux actionnaires particuliers, aux fonds de pensions et aux trusts un service d'administration de portefeuille pour les conseiller dans leurs investissements.

Service de recherche — Notre service de recherche offre aux actionnaires, des études sur l'industrie, des rapports individuels sur des compagnies et des relevés sur les tendances du marché.

Sur demande, nous fournirons ces services ainsi que tous les autres offerts par notre organisation.

1 Place Ville Marie
Montréal 1
Téléphone: 866-8321

Wood Gundy Valeurs
Limitée

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA

Les services les plus complets, dans le domaine du placement, vous sont offerts par tous les bureaux de Richardson Securities of Canada. Notre Service d'Etudes... l'un des plus importants dans le commerce du placement... rédige, et tient à la disposition de tous les investisseurs, des études sur les différentes industries et compagnies canadiennes. Pour toutes opérations ou pour obtenir tous renseignements sur les valeurs Gouvernementales ou Industrielles, les Fonds Mutuels ou les opérations à terme sur les denrées, présentez-vous, écrivez ou téléphonez à notre bureau le plus rapproché.

620, RUE SAINT-JACQUES,
MONTRÉAL 3
TÉLÉPHONE: 288-3151

ÉDIFICE CHAUVEAU,
1196, RUE SAINT-JEAN,
QUÉBEC 4
TÉLÉPHONE: 525-7105

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Vancouver
Victoria
Prince George

ALBERTA
Calgary
Edmonton
Lethbridge
Medicine Hat

SASKATCHEWAN
Regina
Moose Jaw
Saskatoon
Swift Current

MANITOBA
Winnipeg
Brandon

ONTARIO
Toronto
Ottawa
Chatham
Galt
Hamilton
Kenora
Kingston
Kitchener
London
Simcoe
Windsor

QUÉBEC
Montréal
Québec

NOUVEAU-BRUNSWICK
Saint-Jean

ROYAUME-UNI
Londres, Angleterre

É.-U.
New York
Chicago

FILIALE DE James Richardson & Sons Limited FONDÉE EN 1857

Le rôle économique des télécommunications croît sans cesse au Canada

par Marcel Vincent,
président
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

D'une part le Canada voudra se servir de plus en plus efficacement des services de télécommunications disponibles, et, d'autre part, les services eux-mêmes auront une influence profonde et durable sur les progrès à venir de notre pays.

Ceci est particulièrement vrai au Canada où les divers genres de communications — routes, chemins de fer, voies fluviales, lignes aériennes, presse, radio et télévision, services postaux, éducation — ont tous été établis pour répondre aux besoins particuliers des Canadiens. Ils ont tous été influencés par des facteurs géographiques, économiques et culturels typiquement canadiens.

A la même enseigne, les télécommunications ont stimulé et fortement modifié le cours de l'évolution sociale, politique et intellectuelle au Canada.

Principaux facteurs

L'urgence des besoins de communications perfectionnées — malgré la faible population du Canada, malgré les impérieux appels faits à ses fonds limités et les difficultés techniques dues à sa géographie et à son climat — a fait naître,



MARCEL VINCENT

grandir et progresser les réseaux locaux.

La commutation et la transmission se sont développées au rythme de la technologie et le réseau interurbain s'est accru jusqu'à ce que, en 1916, grâce au raccordement des lignes canadiennes à celles des Etats-Unis, Montréal soit relié à Vancouver, à 3,000 milles de distance. C'est également à cette époque que les entreprises téléphoniques se sont rendu compte de la nécessité d'installer des équipements compatibles et capables de se compléter mutuellement si le Canada devait posséder un réseau téléphonique efficace.

La mise sur pied, en 1921, de l'Association du Téléphone du Canada joua un rôle déterminant dans le développement des télécommunications au pays en fournissant aux Canadiens des communications améliorées. Le Réseau Téléphonique Transcanadien contribua à la même fin dix ans plus tard, en créant et en entretenant un réseau de bonne qualité qui s'étendait d'un océan à l'autre.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, une demande de services inconnue jusqu'alors obligea l'industrie à mettre sur pied un gigantesque programme d'expansion et de modernisation. Et plus le matériel était fabriqué et mis en service rapidement, plus la demande de services nombreux et meilleurs grossissait.

Une étape

Une étape dans l'histoire des télécommunications canadiennes a été franchie en 1958 lors de l'inauguration de la voie de relais sur micro-ondes du Réseau Téléphonique Transcanadien ; cette voie, qui se prolonge d'une mer à l'autre, est assez flexible et assez puissante pour répondre à des besoins bien plus grands que ceux que nous connaissons aujourd'hui.

Un second système transcontinental de relais-radio à micro-ondes, inauguré en 1964, propriété et responsabilité au point de vue opération des deux réseaux ferroviaires transcontinentaux du Canada, offre un service de lignes privées, de même que des voies de transmission pour TELEX, l'acheminement d'émissions de télévision entre certaines villes et d'autres services spéciaux fournis par les chemins de fer.

L'interurbain automatique, offert aux Canadiens à la fin de la décennie 1950, a marqué une autre étape de la collaboration qui existe entre les réseaux. Ce service est aujourd'hui à la portée de la plupart des habitants du pays.

Système des taux

L'une des raisons qui expliquent pourquoi les Canadiens se servent du téléphone plus que tout autre peuple c'est l'introduction des taux fixes applicables à un nombre illimité d'appels locaux dans plusieurs régions du pays. Les frais mensuels exigés permettent ainsi de faire des appels locaux aussi souvent et aussi longtemps qu'on le désire. Et les zones où l'on peut appeler de la sorte deviennent de plus en plus grandes.

Ces frais pour les appels locaux sont demeurés en dessous des niveaux généraux des prix et des revenus, au cours des années, et le coût — en dollars pour l'abonné — des appels interurbains a considérablement diminué.

Ce qui a le plus contribué à faire grandir l'industrie du téléphone au Canada ce fut de concevoir le service du point de vue de l'abonné : que veut-il, où le veut-il et le service qu'on lui donne lui convient-il ? Ce n'est pas toujours la façon la plus économique, à court terme, d'exploiter une entreprise, mais à la longue, elle assurera les plus grands bénéfices à la compagnie, aux abonnés et à la nation.

De nos jours, les Canadiens forment une société de plus en plus mobile, et ils s'attendent à avoir un service de qualité constante, où qu'ils soient.

On répond à la tendance à l'urbanisation et aux besoins nouveaux des abonnés par des services d'une plus grande diversité, ce qui se traduit par des appels plus nombreux, une meilleure utilisation des installations, une plus grande satisfaction et des bénéfices accrus, tant pour les usagers que pour celui qui fournit les services.

A cette plus grande diversité des services s'ajoutent les demandes de l'industrie canadienne des télécommunications ; elle exige des services variés et de haute qualité. Des innovations techniques ont été incorporées au réseau et adaptées à l'équipement actuel.

Ainsi, un fonctionnement sûr, une transmission d'une grande clarté, une utilisation rapide et facile, voilà les buts et les réalisations de l'industrie des télécommunications au pays.

Il a été prouvé, dans les années 50, que la société avait besoin de communications plus développées. A cette époque, bien qu'il n'existât qu'une seule liaison radio entre Terre-Neuve et le continent, il n'était guère question de demander un meilleur service. Lorsque des liaisons par micro-ondes et par câbles furent ajoutées, elles furent presque immédiatement utilisées à pleine capacité ; depuis, il faut constamment ajouter aux circuits.

De même, depuis l'inauguration du réseau transcanadien à micro-ondes, en 1958, la demande de services s'est accrue. La même situation s'est présentée à chaque augmentation des circuits sous-marins entre le Canada et l'Europe.

Rôle économique

De nos jours, l'industrie canadienne des télécommunications joue un rôle important dans le développement commercial et résidentiel des régions reculées du pays. Par le truchement des micro-ondes, des systèmes de transmission par radio et par diffusion troposphérique, l'industrie assure le service téléphonique local, ainsi que les liaisons avec les réseaux du monde entier, à des localités aussi isolées que Resolute, situé à 600 milles au nord du cercle arctique.

L'Union Internationale des Télécommunications, que l'Association du Téléphone du Canada représente auprès de l'industrie téléphonique canadienne, a déjà commencé, avec succès, à mettre au point d'autres systèmes et à les incorporer à

Voir ROLE en page 36

LE SYMBOLE DE PROTECTION POUR UN NOMBRE TOUJOURS PLUS GRAND DE CANADIENS.

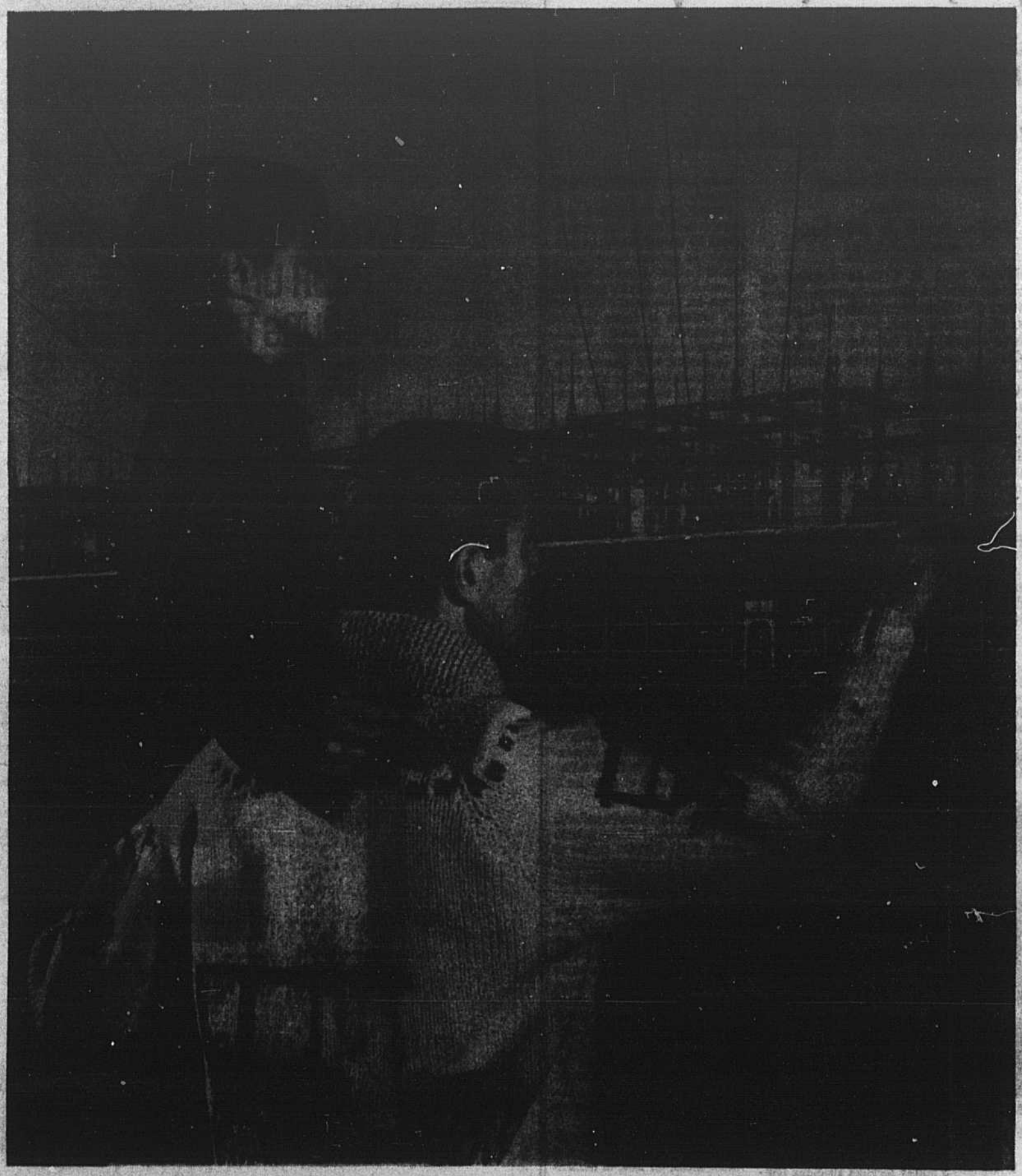
LE GROUPE

PRÉVOYANTS

Les Prévoyants du Canada
ASSURANCE-VIE

Les Prévoyants du Canada
ASSURANCE GÉNÉRALE

LA PERSONNELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE



L'Hydro-Québec, génératrice de fierté

Sillonnant rivières et forêts, d'intrépides Québécois construisent barrages, centrales, lignes de transport. Novateurs, créateurs, ils reculent chaque jour les frontières de notre activité, prenant ainsi la mesure de notre espace et de notre temps. Et de source profonde jaillit l'électricité, le confort, le bien-être, la prospérité.

L'Hydro-Québec participe à Expo 67 au Pavillon des Industries du Québec.

RELEZ/16-1

Les sociétés de fiducie sont de véritables instruments de progrès

par Marcel Faribault,
président
Trust général du Canada

De constitution relativement récente, puisque les plus anciennes n'ont pas cent ans, les compagnies de fiducie sont nées aux Etats-Unis pour passer ensuite au Canada où elles ont pris depuis quelques années un essor considérable. Elles sont, comme les compagnies par actions en général, le produit de la révolution industrielle, de l'urbanisation et de la mobilisation de la fortune qui ont entraîné avec elles une taxation renouvelée, une plus grande socialisation et des relations internationales beaucoup plus intimes qu'autrefois.

Caractéristique essentielle

Leur caractéristique essentielle, qui les distingue de toutes les autres compagnies, corporations ou sociétés, est d'être autorisées à agir généralement comme administrateurs des biens d'autrui sous la surveillance des gouvernements et des tribunaux, ce qui en fait de véritables équipes professionnelles bénéficiant, d'une part, de tous les avantaves corporatifs, et astreintes, d'autre part, aux règles d'efficacité et de moralité que l'on impose aux membres des professions.

A titre d'exemple, elles sont les seules compagnies qui puissent se voir confier des tâches aussi délicates que la tutelle et la curatelle aux biens, l'exécution testamentaire, la liquidation des corporations, la gestion des portefeuilles, la garde des biens des incapables, l'administration des fonds de pension et la détention des placements des assureurs étrangers. Le mot "fiducie", dérivé du latin, signifie d'ailleurs "confiance", traduisant ainsi exactement le mot anglais "trust", et les compagnies de trust ou de fiducie pourraient très bien être décrites comme la moderne incarnation corporative de l'homme de confiance traditionnel, celui que l'Ecriture désigne comme le serviteur fidèle, le droit romain et le droit français comme le bon père de famille et le droit anglo-américain comme l'administrateur prudent.

A ce titre, elles peuvent accepter, remplir et exécuter tous mandats licites que voudront bien leur confier toutes personnes ou corporations publiques ou privées, entreprises, gouvernements ou autorités administratives ou judiciaires Elles agiront donc comme agent, procureur, estimateur, contrôleur, dépositaire, séquestre, conseil judiciaire, fiduciaire pour les obligataires, agent de transfert d'actions de compagnies, intermédiaire, courtier, séquestre ou caution. Elles pourront encore recevoir des dépôts, tant d'argent que de valeurs, louer, administrer, acheter et vendre des immeubles, placer et gérer des fonds individuels, collectifs ou mutuels.

Pourquoi cette différence de traitement avec les autres compagnies? C'est que les compagnies ordinaires agissent en principe pour une fin particulière et se spécialisent ainsi dans une branche de la production ou de la distribution des biens, toujours en leur propre nom et pour leur seul profit. A l'inverse, les compagnies de fiducie font métier d'agir pour autrui, de fournir des services au lieu de vendre des marchandises et se voient rémunérées non pas par un profit à l'achat et à la vente, mais par une commission ou honoraire en vertu d'un tarif. La réglementation des compagnies de fiducie, inspirée de celle des professions, s'est précisée et affinée graduellement par les pratiques des meilleures d'entre elles, de telle sorte qu'il existe aujourd'hui, soit en vertu de lois formelles, soit à travers une série de pratiques reconnues, un corps de principes directeurs qu'on peut ramener aux principaux points suivants :

Cadres nécessaires

1) Le fiduciaire corporatif doit être astreint le moins possible aux vicissitudes des personnes physiques : maladie, absence, incapacité ou décès. Une disponibilité aussi constante ne peut résulter que d'un nombre minimum de personnes physiques en sorte que la présence et la permanence d'une corporation se manifestent par son siège social et ses bureaux. A cause toutefois du nombre de spécialistes qu'elle doit réunir, une compagnie de fiducie ne peut subsister raisonnablement que dans un centre régional d'au moins 25,000 âmes et duquel dépend une agglomération environnante de 100,000 personnes environ. Ces chiffres moyens varient en plus ou en moins selon l'organisation sociale elle-même et les habitudes de la population. Ainsi, il y a au Canada environ 426 succursales de compagnies de fiducie dont 37 seulement dans la province de Québec.

Mais on doit noter que le Québec est la seule province où il existe des notaires et des banques d'épargne et que les caisses populaires y sont beaucoup plus développées que dans le reste du pays. Le critère de la population demeure néanmoins assez juste puisque le Québec n'a que 25 villes où la population dépasse 25,000 âmes, 9 d'entre elles faisant partie de la zone métropolitaine de Montréal et 7 villes québécoises seulement dépassant 50,000 âmes. On rejoint donc le phénomène



MARCEL FARIBAULT

de l'urbanisation et l'on constate que, comme pour les banques, le système des institutions importantes à succursales multiples est préférable à celui des nombreuses compagnies locales, à cause du coût des services de recherche et d'analyse aussi bien que des exigences des techniques modernes de comptabilité, de statistique, d'automation, etc.

Solvabilité et responsabilité

2) Le fiduciaire corporatif doit assurer à sa clientèle une garantie minimum de solvabilité et de responsabilité financière. Il lui faut donc un capital, un fonds de roulement, des liquidités et une distribution proportionnelle raisonnable entre ses actifs et ses engagements.

L'Association des compagnies de fiducie du Canada estime que, dans des provinces financièrement évoluées comme celles de Québec ou d'Ontario, le capital minimim nécessaire devrait être d'un million de dollars souscrits et versés. La limite des dépôts que l'on peut recevoir est de quinze fois le capital et les réserves intactes Pour arriver à constituer ces dernières, on ne distribue normalement à même les profits annuels, nets d'impôts, qu'une fraction variant entre 40 p.c. et 60 p.c. des bénéfices, hors des cas exceptionnels.

Le fonds de roulement s'obtient en limitant les placements immobiliers qu'une compagnie peut effectuer pour ses propres bureaux, en prescrivant la nature de ses autres investissements conformément à une liste déterminée par le législateur et en prohibant les emprunts ordinaires à long terme par voie de débentures.

Quant aux liquidités, elles doivent correspondre à la nature de ses engagements et à l'échéance des dépôts reçus, exactement comme les liquidités des banques sont déterminées par le volume de leurs dépôts à demande ou à terme. Parce que les crédits des banques sont accordés avec des garanties beaucoup moins exigeantes, on s'attendrait que les liquidités de ces dernières dussent être beaucoup plus fortes. Assez curieusement cependant, la formule recommandée par les

Voir SOCIETES en page 13

SERVICE D'INVESTISSEMENTS
DIVERSIFIÉS LTÉE
1 Place Ville-Marie, Montréal
Suite 2221, Tél. : 875-2080
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DE
KEYSTONE DU CANADA
FONDS D'ACCUMULATION LIMITEE

Services de Placements Unis (Québec) Ltée
Distributeurs exclusifs de
UNITED ACCUMULATIVE FUND

L. J. FORGET
& CO. LIMITÉE
Membres des Bourses Canadienne et de Montréal
620 ouest, rue ST-JACQUES – Tél. 849-8191
Montréal

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT
DU QUÉBEC
Société de crédit et de gestion
à capitaux publics et privés
215 ouest, rue St-Jacques, Montréal



Vous désirez protéger ceux qui vous sont chers!

En plus des biens que vous aurez accumulés pour leur bien-être, donnez-leur l'assistance d'un exécuteur testamentaire corporatif **compétent, responsable et permanent.**

Fiduciaires

de la Cité et du District de Montréal Limitée

Edifice Confédération
1253 McGill College
(angle Ste-Catherine)
Montréal 2

878-3351

Les Caisses Populaires, une force déterminante dans l'économie du Québec

LA FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSSES DESJARDINS
1681 PARC LAFONTAINE, MTL

Une force dynamique dans la région métropolitaine

Aperçu.

Que nous réserve l'avenir économique?

A tous les mois, notre Bulletin présente un aperçu de la situation économique dans son ensemble accompagné de pronostics sur les marchés boursier et obligataire.

Plusieurs milliers de lecteurs y puisent régulièrement des renseignements essentiels sur la façon la plus sûre de faire fructifier leurs épargnes, compte tenu de la conjoncture.

Sans obligation de ma part, veuillez inscrire mon nom sur la liste d'envoi de votre Bulletin Mensuel.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Téléphone_____

au service de l'économie du Québec depuis 1901

RENÉ T. LECLERC
INCORPORÉE

COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
SIÈGE SOCIAL:
507 PLACE D'ARMES, SUITE 220, MONTRÉAL, QUÉ. TÉL.: 845-1182
BUREAUX À:
58 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, QUÉ. TÉL.: 692-1865
116 RUE RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ. TÉL.: 378-7781

---

courtiers en assurance

"servant l'industrie canadienne depuis 70 ans"

MORRIS & MACKENZIE LIMITED
4141 SHERBROOKE ST. W. MONTREAL 6, P.Q. 931-1851

Les sociétés de...

SUITE DE LA PAGE 11

compagnies de fiducie et adoptée déjà par trois des onze gouvernements canadiens assure une liquidité plus considérable que la législation bancaire présentement devant la Chambre des Communes. Une compagnie de fiducie doit, en effet, d'après la formule en question, détenir en argent en caisse et en banque ou en obligations du Canada ou des provinces au moins 20 p.c. du total des dépôts à demande ou qui échoient à moins de cent jours.

Lorsqu'on compare dans le détail la législation sur les banques et celle sur les compagnies de fiducie, on s'aperçoit que la première donne beaucoup plus de latitude que la seconde et que l'appellation de "quasi banques" que l'on entend parfois appliquer aux compagnies de fiducie est une distinction beaucoup plus qu'une assimilation. Les compagnies de fiducie ne font, en effet, ni le prêt sur simple billet et endossement, ni l'escompte des effets de commerce, ni le change étranger et parce qu'elles ne créent pas de crédit, elles ne participent en aucune façon à la création et aux fluctuations de la masse monétaire, laquelle dépend essentiellement et uniquement de la banque centrale et des grandes banques à charte. Les compagnies de fiducie, au contraire, sont des gérants de capitaux déjà constitués.

Impartialité et intégrité

3) Tout fiduciaire doit offrir des garanties d'impartialité, de désintéressement et d'intégrité. La manière d'adapter ces exigences à une compagnie est de lui imposer des prescriptions et des restrictions qui limitent les tentations et remplacent les décisions individuelles par des décisions collectives C'est pourquoi on défend aux compagnies de fiducie de faire des prêts à leurs administrateurs, à leur épouse et à leurs enfants aussi bien qu'à des compagnies contrôlées par eux.

Elles ne peuvent non plus placer leurs propres fonds en acquisition d'obligations si elles sont en même temps fiduciaires pour les obligataires bien qu'elles puissent acquérir de pareilles valeurs pour les comptes de leurs clients. On doit en effet distinguer très soigneusement entre trois catégories de comptes. Les premiers sont les comptes des clients et administrés, lesquels sont régis par les testaments ou autres documents constitutifs et où la compagnie de fiducie agit d'ailleurs très fréquemment avec des collègues, coexécuteurs ou coadministrateurs ; les seconds sont ceux que l'on désigne comme les fonds garantis où des apports divers sont mis en commun pour une gestion unique, sensiblement de la même manière que l'on agit pour des fonds mutuels mais sous des restrictions beaucoup plus sévères et avec l'obligation de tenir des comptes individuels séparés pour chaque client ; les troisièmes consistent dans les fonds propres de la compagnie, c'est-à-dire son capital, ses réserves et son surplus qui sont assujettis également, d'une part, aux lois générales, d'autre part, aux règlements et résolutions du conseil d'administration.

On ne saurait trop insister sur ces trois grandes classes d'actifs et sur la différence du régime de gestion applicable à chacune. Normalement, d'ailleurs, il existera une proportion entre la croissance équilibrée des unes et des autres et cette [illegible] progrès et de maturité.

La catégorie des dépôts garantis est celle que le grand public connaît généralement le moins. Il s'agit tout simplement de la réception par la compagnie de sommes d'argent qu'elle doit investir en valeurs de la nature et de la classe autorisées par la loi organique, valeurs qui se rapprochent énormément de celles considérées comme de tout repos pour les tuteurs et les exécuteurs testamentaires avec quelques additions qui se rapprochent elles-mêmes des placements autorisés pour les compagnies d'assurance. La première garantie consiste donc dans le fait que les sommes ainsi confiées à la compagnie ne sont pas prêtées sur billets ni contre un simple endossement personnel, mais qu'elles doivent être placées sur des garanties préexistantes.

La deuxième garantie tient à ce que les biens qui correspondent à ces montants ne sont pas responsables des dettes de la compagnie, mais doivent être affectés uniquement au paiement des intérêts et au remboursement du capital ; cette garantie d'un fonds commun réservé se distingue complètement des affaires de banque et se rapproche énormément des opérations d'un fonds mutuel.

La troisième garantie consiste dans l'engagement que prend la compagnie de fiducie de rembourser la somme à échéance et de payer les intérêts, même si les placements du fonds venaient à diminuer de valeur.

En contrepartie de cette troisième garantie, la compagnie bénéficiera des gains possibles s'il en est, gains forcément assez minimes cependant puisque la liste des placements autorisés consiste à peu près exclusivement de valeurs à rendement [illegible] actions et des immeubles de rapport. Il n'y a pas à notre connaissance d'autres placements qui soient entourés autant de précaution et de sauvegarde, étant basés à la fois sur la garantie des valeurs, sur une diversification constante et sur une liquidité maximum grâce au contrôle et au cautionnement de la compagnie de fiducie.

Le remplacement de la décision individuelle par une délibération collective a été reconnu de façon indirecte par les tribunaux et se traduit dans la nécessité pour les compagnies de fiducie de constituer des comités ou conseils particuliers : comité exécutif pour la dépêche des affaires courantes, comité de placements immobiliers pour ce qui regarde les prêts hypothécaires, comité des placements en valeurs pour l'analyse et l'orientation de la politique générale touchant aux actions et aux obligations, comité des fonds de pension pour ce qui regarde les régimes individuels ou supplémentaires de rente, etc., sans oublier les réunions d'officiers supérieurs des compagnies lorsqu'il s'agit d'une discrétion conférée au fiduciaire soit par un testament, soit par une donation, soit dans une fondation. Dans les cas les plus importants, la décision doit être prise soit par le comité exécutif, soit par le conseil d'administration. Au fur et à mesure que la compagnie grandit, le nombre des comités et des structures grandit également, toujours dans le but de restreindre le plus possible les tentations et les erreurs individuelles

Intérêt public

4) Les compagnies de fiducie doivent être considérées comme étant d'intérêt public. Puisque les affaires qu'elles gèrent dépassent de beaucoup leur propre actif, des considérations générales doivent se substituer ici à la simple notion de profit ou d'avantage individuel. Il en résulte qu'une compagnie de fiducie ne doit pas être la chose d'une personne, d'une compagnie, d'une société ou d'une association quelconque, mais bien au contraire dépendre d'une organisation collective à partir de la mise de fonds de plusieurs personnes. Dans le détail, ceci nous paraîtrait exiger au minimum qu'il ne s'agisse jamais d'une compagnie personnelle, que le nombre des actionnaires et des fondateurs ne soit pas inférieur à 50, qu'aucun actionnaire ne puisse posséder plus de 10 p.c. des actions de la compagnie et que ces actions soient préférablement cotées en bourse. Tout ceci ne s'atteint généralement qu'avec le temps mais doit être considéré comme l'évolution normale.

Lors du lancement d'une nouvelle compagnie de fiducie, il est possible que l'on s'écarte encore quelque peu de ces normes, précisément parce qu'elles ne sont pas encore incorporées dans les lois mais découlent plutôt de l'expérience. Ce à quoi il faut viser cependant c'est d'éviter des confusions et des abus qui pourraient être fort regrettables.

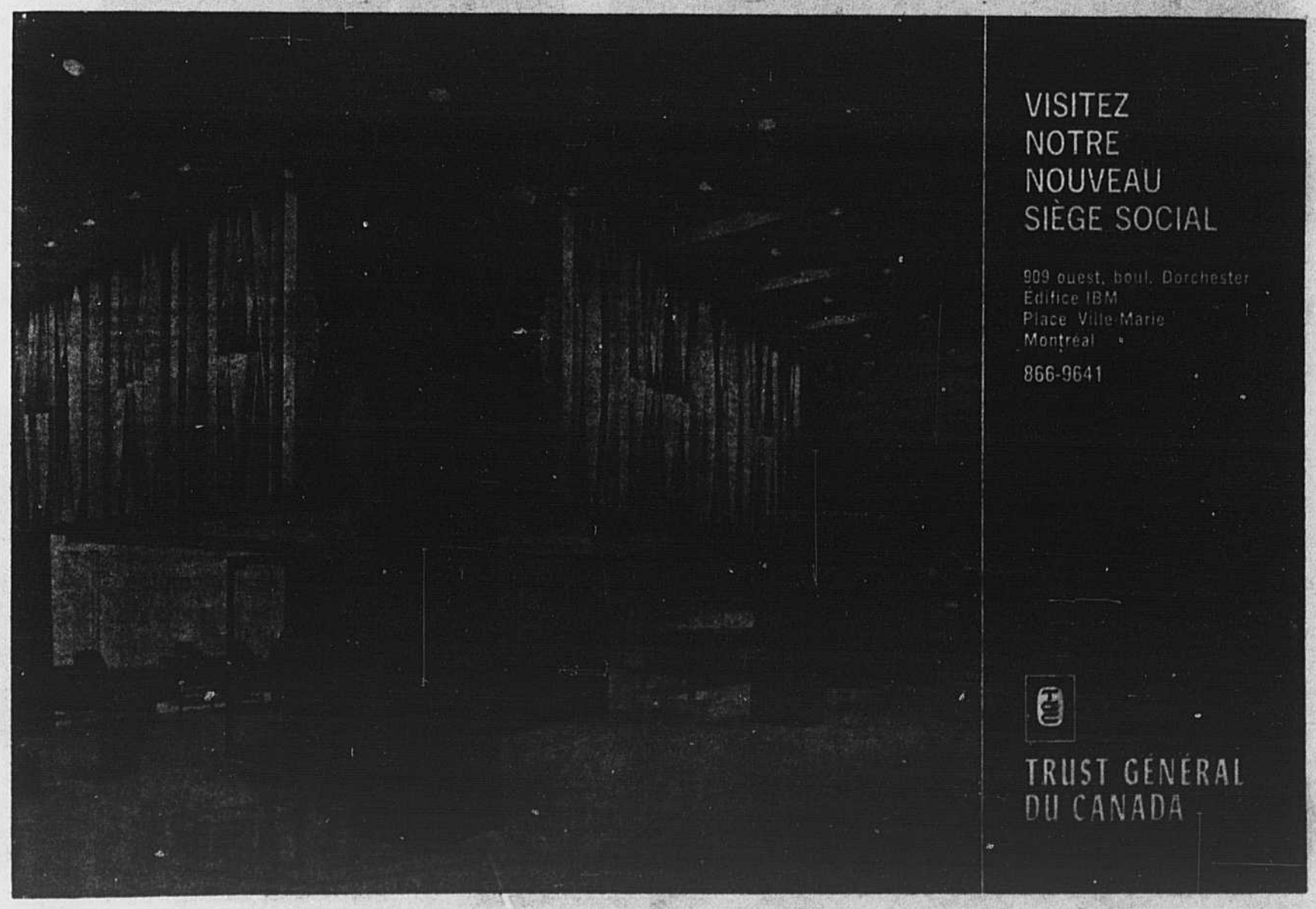
Il semble donc que l'on devrait refuser l'appellation de compagnies de fiducie ou de trust à toutes celles qui n'auraient pas, dès l'origine, l'intention d'offrir leurs services au public d'après les critères que nous examinons. A défaut de ce faire, aucune compagnie ne devrait pouvoir s'annoncer sous ce nom, solliciter des dépôts du public, agir comme représentant d'obligataires, assumer la garde et la gestion de fonds mutuels, être autorisée à faire affaires en d'autres pays ou provinces. En d'autres termes, il ne faut pas que le pavillon recouvre ici une mauvaise marchandise et que le public, quel qu'il soit, soit exposé à des mécomptes par suite d'une législation trop laxiste.

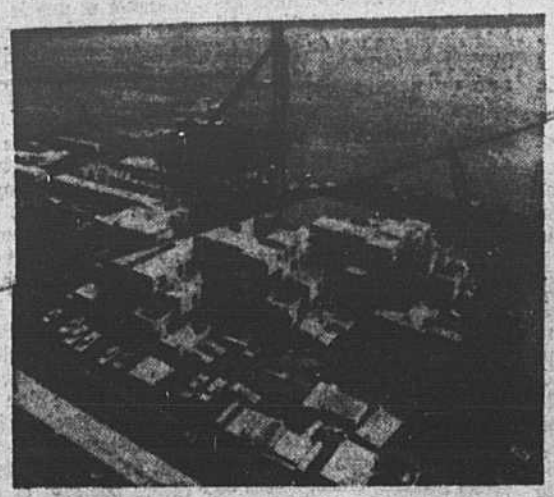
Compétence

5) La compétence et la responsabilité professionnelle escomptées des compagnies de fiducie ne peuvent se réaliser [illegible] à travers des personnes physiques uniquement doit être ici non me et de la théorie, [illegible] du diplôtiellement celui de la prudence et de la pratique. Pour que l'équipe fiduciaire soit à la hauteur des circonstances, elle doit être constituée d'un triple échelon : exécutants, dirigeants et administrateurs. Les premiers sont évidemment répartis entre divers secteurs et doivent apporter à leur tâche une connaissance ou science moyenne les rendant capables de traiter avec des spécialistes ; ainsi toute compagnie de fiducie ayant atteint sa maturité doit comprendre un certain nombre d'hommes de loi, de comptables, d'analystes financiers, d'estimateurs immobiliers, de fiscalistes, de surveillants ou contrôleurs, d'ordinateurs et d'administrateurs d'expérience.

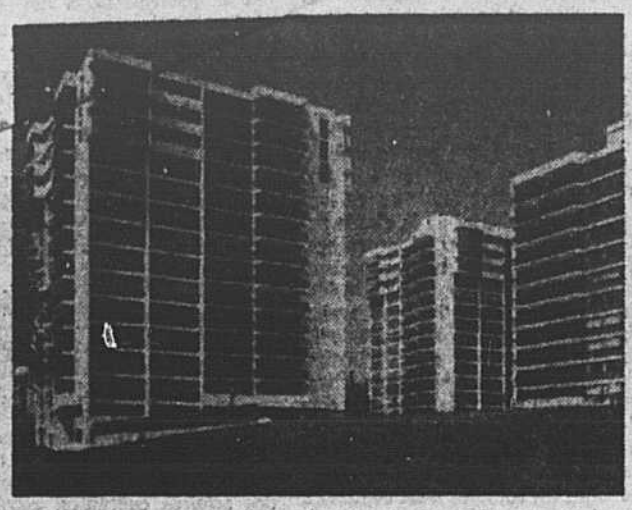
Le fiduciaire corporatif ne doit pas recevoir de testament mais il aide à les préparer ; il n'est pas un vérificateur mais il peut et doit parfaitement tenir et contrôler les comptes de ses clients ; il n'est ni architecte, ni ingénieur, mais il doit pouvoir discuter avec les évaluateurs municipaux ou fiscaux et apprécier le coût d'une réparation comme celui d'une construction ou d'un terrain vague ; il ne saurait plaider une cause d'impôt, mais doit savoir mettre ses clients en garde contre tel danger comme aussi bien leur signaler telle lacune de l'impôt successoral ou de celui sur le revenu.

Voir SOCIETES en page 15





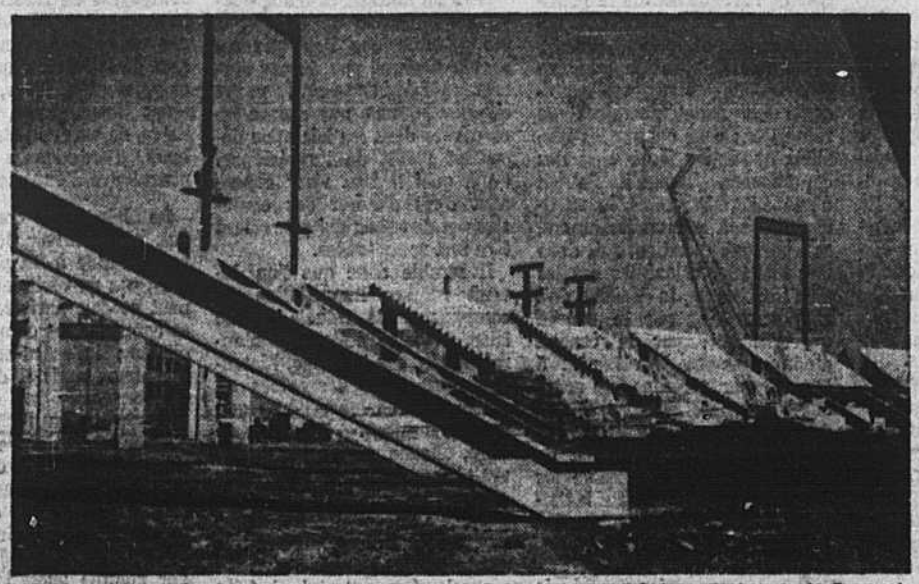
Habitat 67. *Architecte:* **Moshe Safdie.** *Architectes associés:* **David, Barott, Boulva.** *Ingénieurs-conseils (structure):* **Dr. A. E. Komendant et Monti, Lavoie, Nadon et associés.** *Entrepreneur général:* **Anglin-Norcross (Québec) Ltée.** *Sous-entrepreneur, béton préfabriqué:* **Francon (1966) Limitée.**



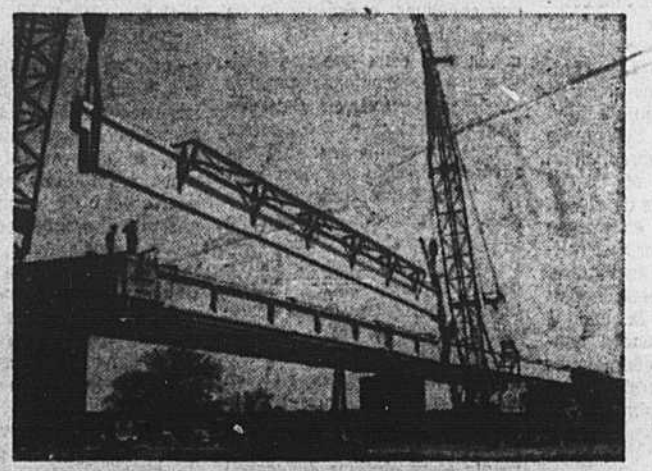
Immeuble de rapport Le Hâvre des Iles, Laval, Québec. *Architectes:* **Warshaw Swartzman et Bobrow.** *Ingénieurs-conseils (structure):* **Shector, Barbacki, Forté, et associés.** *Entrepreneur général:* **Ain et Zakuta.** *Fournisseur de béton préparé:* **Premixed Concrete Ltd.**



"La Route", prolongement de la rue Université. *Ingénieurs-conseils (structure):* **Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et assoc.** *Entrepreneur général:* **Simard-Beaudry, Inc.** *Eléments précontraints:* **Francon (1966) Limitée.**



Stade de l'Expo. *Architectes:* **Victor Prus et Maurice Desnoyers.** *Ingénieurs-conseils (structure):* **Bourgeois Martineau, Samson.** *Entrepreneur général:* **Foundation Company of Canada Ltd.** *Fournisseurs d'éléments en béton préfabriqués:* **Francon (1966) Limitée.** *Fournisseurs de tribunes et de panneaux préfabriqués de béton à agrégats exposés:* **Creaghan et Archibald Ltd.**



Pont Charlemagne, autoroute Montréal-Québec. *Ingénieurs-conseils (structure):* **Brouillet, Carmel, Boulva et associés.** *Entrepreneur général:* **Atlas Construction Co., Ltd.** *Fournisseur de poutres de béton préfabriquées:* **Francon (1966) Limitée.**



General Motors of Canada Limited, édifice administratif Sainte-Thérèse ouest, Québec. *Architecte:* **Paul H. Lepointe.** *Ingénieurs-conseils (structure):* **Gifels Associates Ltd.** *Entrepreneur général:* **Albert Deschamps Ltée.** *Fournisseur d'éléments de béton préfabriqués:* **Francon (1966) Limitée.** *Fournisseur de béton préparé:* **Modern Ready-Mix and Paving Ltd.**



Place Bonaventure. *Architectes:* **Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold Sise.** *Ingénieurs-conseils (structure):* **R. R. Nicolet et associés et Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et associés.** *Entrepreneur général:* **Concordia Construction Inc.** *Fournisseur d'éléments préfabriqués et de béton préparé:* **Francon (1966) Limitée.**

Le Québec bâtit

pour l'avenir, en béton fait de

ciment "Canada"

De tous les matériaux de construction, nul ne peut se comparer au béton, qui offre plusieurs avantages uniques. Aux propriétaires, il assure d'importantes économies de temps et d'argent, et un très bas coût d'entretien. Pour les architectes et les ingénieurs, c'est un gage de liberté et d'audace dans la conception. Pour les entrepreneurs, le béton est une garantie de résistance, de durabilité et d'efficacité dans la construction. Pour renseignements et aide techniques, veuillez nous consulter.

Canada Cement Company, Limited

BUREAUX DES VENTES (Montréal, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton)

LE CANADA BÂTIT AVEC DU

CIMENT CANADA

Les sociétés de...

SUITE DE LA PAGE 13

Le deuxième palier comporte des dirigeants ou officiers principaux de la société qui doivent posséder une expérience de la vie, des hommes et des lois qui leur permette d'orienter la gestion de façon prudente et pondérée. Enfin, au troisième échelon, les administrateurs doivent être assez nombreux et avoir eux-mêmes une expérience des affaires en général, de la conjoncture économique nationale et des développements internationaux, notamment dans leurs incidences financières pour bien peser le pour et le contre des décisions discrétionnaires et de l'orientation à long terme de la compagnie et de ses administrés.

A partir de ces considérations, on constate que la nomination comme administrateur d'une compagnie de fiducie comporte toujours plus de responsabilité que de prestige et moins de compensation financière que de satisfaction morale et sociale. C'est pourquoi le projet de loi actuel sur les banques dépasse les normes raisonnables en prohibant à tout administrateur de banque d'être en même temps administrateur de société de fiducie. Il aurait beaucoup mieux valu, comme dans le projet antérieur, imposer une limite de nombre de façon à empêcher un contrôle indirect mais sans aller jusqu'à l'exclusion totale.

Le droit anglo-saxon exprime par les mêmes mots de "relations fiduciaires" la nature de la responsabilité des administrateurs envers les actionnaires d'une compagnie aussi bien que celle d'un homme de profession envers ses clients. Les uns et les autres ont droit à des renseignements complets, une intégrité totale, des conseils désintéressés, une franchise qui peut même être brutale et une objectivité qui doit être indiscutée. On doit en même temps s'abstenir de tout ce qui pourrait sentir l'intérêt personnel et se contenter d'un honoraire déterminé soit par la loi, soit par la coutume constante.

Tel est bien le lot des compagnies de fiducie dont la rémunération est basée sur un tarif concurrentiel puisqu'il s'applique à travers le Canada et que, dans toutes les autres provinces les honoraires de fiduciaire sont assujettis au contrôle des tribunaux, cependant que dans la Province de Québec ils doivent être comparés avec ceux exigés par les membres des professions libérales ou pour des services financiers analogues.

Les contrôles

6) Un contrôle des différents critères ci-haut doit couronner tout l'édifice. Il peut être de deux sortes: soit d'ordre institutionnel et c'est celui que l'Etat organise par sa législation, soit d'ordre concurrentiel et c'est celui qui résulte des forces mêmes du marché. Le premier contrôle institutionnel tient dans la vérification des compagnies en général. La pratique comptable ordinaire est cependant insuffisante pour renseigner la clientèle et le gouvernement fédéral vient d'adopter l'an dernier des règles nouvelles sur le contenu des rapports annuels des compagnies de sa juridiction. Ces modifications ne s'appliquent pas facilement aux sociétés de fiducie à cause des trois catégories de biens par elles gérés. Aussi, a-t-on depuis longtemps substitué à des rapports aux clients et aux actionnaires, des rapports aux autorités gouvernementales elles-mêmes. Toutes les compagnies de fiducie doivent, comme les banques ou les sociétés d'assurance, produire des rapports à l'administration et c'est une question débattue de savoir quelle en doit être la fréquence et dans quelle mesure le contenu de ces rapports doit être divulgué aux actionnaires. Il entre en jeu ici des questions d'éthique et de confidence qui se rapprochent si elles ne s'identifient pas avec l'obligation du secret professionnel. Par ailleurs, on peut souhaiter que les vérificateurs des compagnies de fiducie soient, comme ceux des banques, assujettis à des exigences plus serrées dans les commentaires qui doivent accompagner leur rapport annuel.

Ceci dit, le jeu de la concurrence et du marché reste le critère le plus sûr de l'efficacité. L'absence de risque et de responsabilité ne paraît donner la garantie de l'Etat est une fausse sécurité qui tient à l'idéologie. La vérité, c'est que l'Etat doit légiférer et surveiller, mais qu'il y aura toujours une marge de risques provenant de la fraude, de la malchance, de la guerre, d'une catastrophe ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Le coussin ou marge de sécurité est ici constitué par la présence des actionnaires et une législation qui leur défend de retirer leur mise tant que la clientèle

Voir SOCIETES en page 37

• Service rapide et efficace

Ports de l'Est du Canada et des Grands Lacs

ARRIMAGE

Montréal, P.Q. — Sorel, P.Q. — Trois-Rivières, P.Q. — St-Jean, N.-B. — Halifax, N.-E. — Kingston, Ont. — Toronto, Ont. — Fort Williams, Ont. Hamilton, Ont. — Churchill, Man. — Toledo, Ohio — Duluth, Minn. — Superior, Wis. — Milwaukee, Wis.

BROWN & RYAN LIMITED

Plus de quarante années d'expérience dans l'expédition maritime

Bureau chef : EDIFICE BOARD OF TRADE
300, rue ST-SACREMENT, MONTREAL



Montreal Shipping Company Limited

Montreal • Toronto • Halifax • St-Jean N.-B. • Botwood • Churchill • New York

TELEGR.: TREALSHIP, MONTREAL

TELEX: 01-2503

LE PORT DE MONTRÉAL

Tout un réseau de lignes de navigation relie directement le port de Montréal aux marchés mondiaux.

Les installations portuaires permettent la manutention de tous les types de marchandises.



- Vastes hangars de transit (50)
- Postes à eau profonde (95)
- Services complets pour la manutention et l'entreposage du grain (5 élévateurs)
- Grues appropriées aux besoins (jusqu'à 275 tonnes)

LE PORT DE MONTREAL
administré par
LE CONSEIL
DES PORTS NATIONAUX

AU SERVICE DES EXPORTATEURS CANADIENS

DEPUIS PLUS DE 100 ANS

FAITES VOS EXPEDITIONS VIA MONTREAL
UN PORT TOUJOURS PRET A VOUS SERVIR

Pour de plus amples renseignements, appelez le Port de Montréal (514) 849-3781.

Marchandise ou Passager

reçoivent un traitement de "première classe" à bord d'un

SAGUENAY

Que vous expédiez dans la région des Caraïbes, ou aux vastes marchés du Royaume-Uni et des Pays nordiques, vos frais et durée du transport sont réduits au minimum, votre marchandise est assurée d'un soin particulier et la commodité de départs fréquents et fiables vous sont garantis quand vous le faites.



Entre les ports de l'Est du Canada et :

BAHAMAS — JAMAIQUE
BARBADE — LES ILES CARAIBES
BERMUDES — PORTO-RICO
GUYANE — TRINIDAD
VENEZUELA — REPUBLIQUE DOMINICAINE

VIA SAGUENAY !

Et si l'envie vous vient d'envoyer tout promener, et de faire un voyage reposant par mer vers les îles enchantées des Caraïbes, ou une randonnée nostalgique vers les sites historiques d'Angleterre à bord d'un cargo moderne et rapide, votre aventure sera mémorable si vous le faites.

Des ports de l'Est du Canada vers :

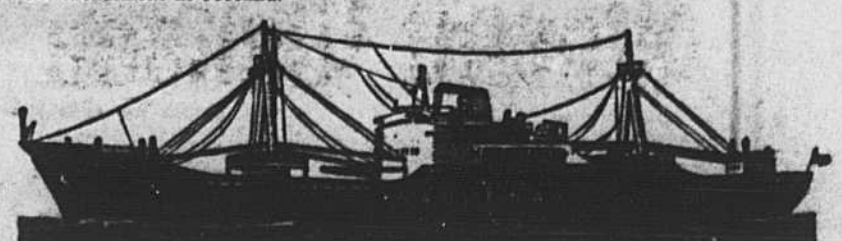
LES PORTS DU CANAL DE BRISTOL
GLASGOW — ANVERS
LIVERPOOL — ROTTERDAM
HAMBOURG

PAR SAGUENAY !

Marchandises ou passagers — sont assurés de la délicate attention et du service efficace qui ont fait de Saguenay un nom mondialement reconnu.

Du Royaume-Uni, Allemagne et Hollande vers :

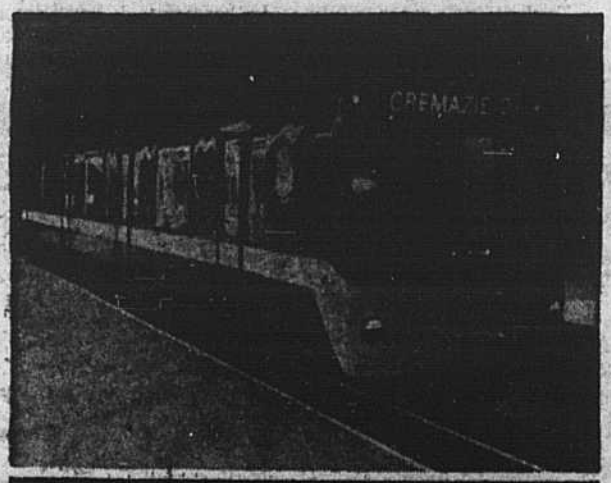
BARBADE — TRINIDAD — GUYANE

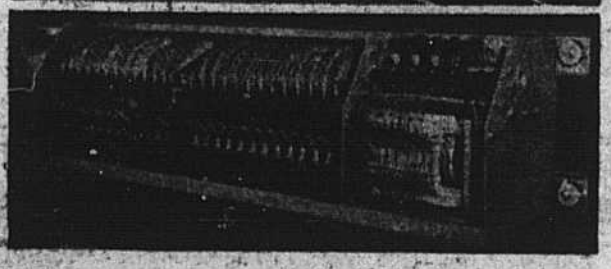


SAGUENAY SHIPPING LIMITED

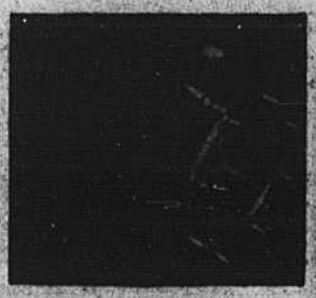
MONTREAL 1000 rue University 866-9091 — TORONTO A. G. Mindell Co. Ltd. 200 Bay St. EM. 6-8761 — HALIFAX 1809 Upper Water St. 429-6800 — VANCOUVER Dodwell & Co. Ltd. 800 Burrard St. 681-9361

Agents et représentants dans les principaux ports du Canada, des E.-U. et des Antilles





LA TÊTE ET LE MUSCLE...



qui font rouler le nouveau métro de Montréal. Les Montréalais voyagent maintenant entre les gratte-ciel et leurs résidences dans des voitures de métro roulant sur pneumatiques. Les roues à pneumatiques assurent un roulement plus souple, plus silencieux et une meilleure adhérence sur les plans fortement inclinés et permettent d'obtenir des accélérations et des décélérations plus rapides. Elles ont posé cependant de nombreux problèmes techniques à tous les fournisseurs du métro, problèmes d'autant plus délicats qu'il n'existe, à l'heure actuelle, qu'un autre métro ainsi équipé dans le monde.

La Canada Iron étant la seule compagnie canadienne possédant les connaissances techniques et les facilités de fabrication dans ce domaine, le constructeur de wagons, Canadian Vickers Industries Limited lui confia la fabrication de tout l'équipement de traction des rames de métro. Canada Iron construit donc, sous licence de cinq sociétés françaises, les 256 dispositifs de commande et les 1024 moteurs de 150 CV qui composent les systèmes complexes de traction, ainsi que tous les frotteurs capteurs de courant et les générateurs de 400 périodes qui alimentent l'éclairage par fluorescent des voitures.

La fabrication de ce matériel spécial ne constitue qu'un des domaines dans lesquels les services techniques et de fabrication de Canada Iron excellent. Les huit divisions* de la compagnie peuvent vous aider à résoudre vos problèmes. Consultez Canada Iron, quels que soient vos besoins: pièces coulées de fonte grise ou de fonte alliée, machines lourdes, outillage d'entretien de voies ferrées, tuyaux de fer et de béton, matériel électrique, vannes, et fabrication et montage de charpentes d'acier pour la construction ou l'industrie.

Pour obtenir notre brochure illustrée de 40 pages, écrivez à: Canada Iron Foundries, Limited, 1121, Place Ville-Marie, Montréal (2), (P.Q.).

DES SERVICES DE PRODUCTION POUR L'AVENIR

Canada Iron

*DE FONDERIE, FERRONIL, MÉCANIQUE, TUYAUTERIE, ÉLECTRIQUE, CHARPENTE D'ACIER, CONSTRUCTION D'USINES, MODÈLES, MOULES, BÉTON, ET POMPES. DOMINION FOUNDRIES AND STEEL, LIMITED

Le commerce de fiducie: il ne faut pas laisser aller la proie pour l'ombre

par Me F.-Eugène Therrien, c.r.,
président et directeur général
Société Nationale de Fiducie

Dans son mémoire soumis au Comité d'Enquête sur les Institutions Financières du Québec, la Société Nationale de Fiducie a attaché une importance primordiale à la question constitutionnelle. Le profane peut s'interroger et se poser des questions, par exemple : pourquoi discuter si longuement de la juridiction exclusive des provinces en matière de fiducie ? Après tout, protégé par Québec ou par Ottawa, en quoi le déposant ou l'administré s'en trouve-t-il vraiment affecté.

Avant de répondre, résumons, en clair, cette question constitutionnelle :

La constitution

L'article treize de l'article quatre-vingt-douze de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (comme il serait simple de pouvoir dire : la constitution du Canada) réserve aux provinces une juridiction exclusive en matière de fiducie, et cette exclusivité a reçu pleine consécration par les tribunaux compétents. Et pourtant, malgré c décisions, le gouvernement qui se veut central ou national, lorsqu'il n'est juridiquement que fédéral, ne cesse à périodes plus ou moins espacées de vouloir prendre de flanc ou à revers ce qu'il ne peut attaquer de front.

Sa prochaine tentative viserait, croit-on en certains milieux, à asservir les fiducies par le truchement d'une disposition législative à caractère bien inoffensif : on inviterait les sociétés de fiducie dont la charte est provinciale à participer à une assurance-dépôt sans y être tenues ! N'y met-on pas beaucoup d'astuce, beaucoup d'ingéniosité ?

Et pourtant ! le passé nous apporte la réponse et, croyez-moi, il n'est guère garant de l'avenir. Le gouvernement fédéral n'a-t-il pas fait preuve de pareille ingéniosité en 1917 en "empruntant" l'impôt sur le revenu des particuliers pendant la période d'urgence de la première guerre mondiale. Il s'agissait sans doute d'emprunt à long terme, car les provinces, dont Québec, se battent depuis pour rapatrier miette par miette l'impôt sur les revenus des particuliers par le jeu de conférences fédérales provinciales qui n'en finissent plus. M. Sharp, ministre des Finances, compétent certes mais fidèle à une longue tradition centralisatrice, poursuit le travail de ses prédécesseurs. Il trouve prétexte ces jours-ci dans la déconfiture de la North American General Ins. Co. pour suggérer que les valeurs des compagnies d'assurance soient déposées à Ottawa. Il faut encore opposer un non catégorique à M. Sharp qui oublie d'ajouter que cette compagnie possède une charte fédérale ; le département des assurances d'Ottawa a toujours la prétention de régir ce genre de compagnies.

Exigences du Québec

Vous avez entendu parler plus d'une fois par nos économistes et nos hommes politiques de l'économie du Québec, de sa maîtrise, "chez nous", du contrôle de ses leviers de commande. A mes yeux, on peut traduire comme suit : si les provinces n'opposent pas un barrage au contrôle quasi exclusif qu'exerce sur l'économie du pays le gouvernement fédéral, elles risquent de devenir de simples gouvernements municipaux sublimés. Et nous pourrions alors crier dans le désert que nous voulons favoriser le développement de la culture du Canada français, l'évolution et l'expansion de notre système d'éducation, et l'épanouissement de nos aspirations propres.

On a même voulu prôner, en certains milieux, la création d'un véritable ministère des richesses naturelles à Ottawa qui se chargerait d'établir des priorités dans le développement de nos ressources naturelles. Nous ne pourrons jamais admettre que Québec, ou toute autre province, doive ployer le genou en aucun temps devant les autorités fédérales pour obtenir la permission de développer ses chutes d'eau et ses pouvoirs hydro-électriques; en un mot toutes ses richesses naturelles. Les provinces doivent justement à cette juridiction sur les richesses naturelles d'avoir résisté tant soit peu à la poussée centralisatrice du pouvoir fédéral. Et ne croyez surtout pas que les architectes et les auteurs des menées fédérales n'en sont pas conscients.

Une nation qui n'a pas son économie bien en main demeure et demeurera la vassale de ceux qui la contrôlent.

Evolution prévue

Ceci ne signifie pas que nous devons écarter, à priori, toute participation du capital provenant de l'extérieur : ça, c'est une autre affaire. Et nous ne sommes pas à penser ainsi. Nous verrons dans les années qui viennent l'ensemble des provinces se rebeller de plus en plus contre le joug économique imposé par le gouvernement fédéral. Pendant que celui-ci voit maintenant ses revenus s'accroître plus rapidement que ses dépenses et utilise ses excédents de fonds à des fins qui empiètent sur la juridiction provinciale, la situation des provinces est exactement l'inverse. Et le gouvernement fédéral, en dépit de ses dernières concessions, refuse toujours d'en venir à une entente qui soit équitable et leur permette de vraiment faire face à leurs obligations.

Accepter, même indirectement, que le gouvernement fédéral poursuivre ses empiètements au détriment des provinces est injustifiable, et nos successeurs, sans aucun doute, nous le reprocheront vivement.

Ne nous laissons donc pas entraîner, par les tenants d'un régime fédéral de plus en plus centralisateur, dans la discussion oiseuse que nous ne sommes pas équipés au Québec pour diriger notre économie, que seuls les gens du fédéral bénéficient de ressources intellectuelles supérieures. Le spectacle de l'administration fédérale depuis un certain nombre d'années n'est certes pas susceptible de nous plonger dans une admiration béate.

Au gouvernement d'Ottawa il y a certes des hommes de valeur : à celui de Québec il y en a aussi, nombreux. J'en veux comme exemple, et il y en a d'autres, les membres de la Commission d'Enquête sur les Institutions financières du Québec. C'est en s'appuyant sur de tels hommes que nous pourrons revendiquer au besoin et exercer pleinement tous nos droits légitimes.

Voir COMMERCE en page 18



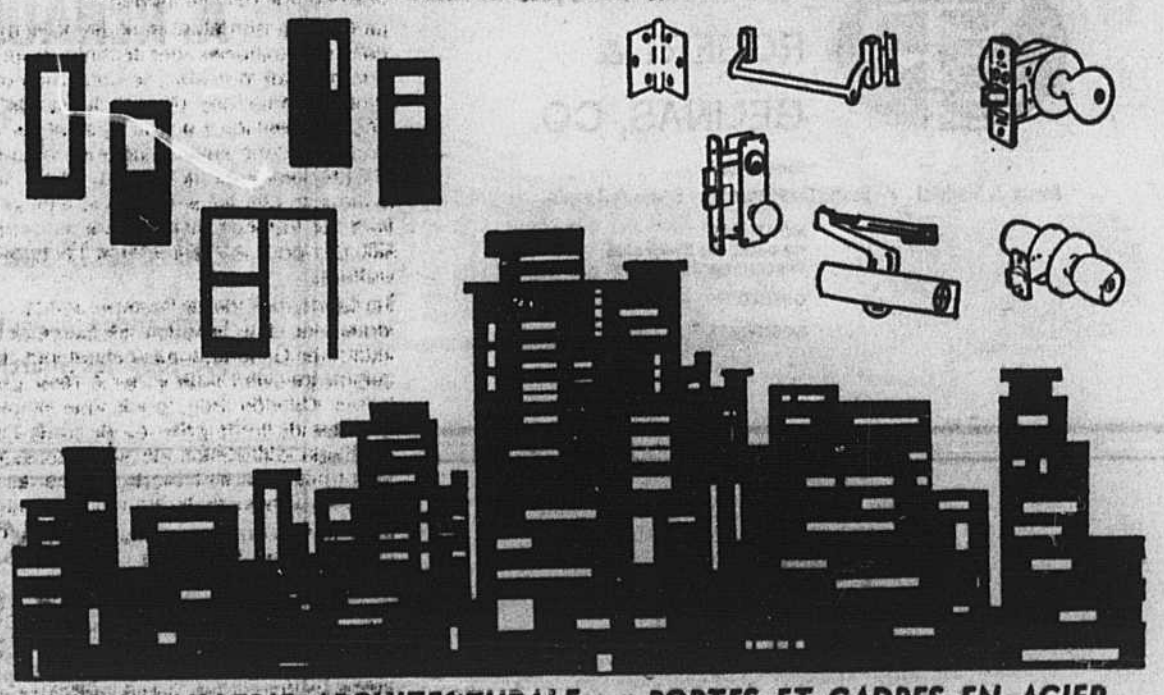
Depuis 1933, LaSalle Builders Supply Ltée a acquis, au Québec, une réputation méritée de spécialiste en matériaux de construction et produits industriels.

Au cours des trente-trois dernières années, LaSalle a participé activement à l'essor de l'industrie de la construction tant à Montréal que dans le reste de la province. Les techniques modernes, mises au point par les manufacturiers, la diversité de ses matériaux, la coopération des architectes, ingénieurs et entrepreneurs ont grandement contribué à son excellente réputation.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITED

MONTREAL : 159 ouest, Jean Talon Tél. 273-1781
VERDUN : 667, av. Galt Tél. 769-4581
QUEBEC : 325, rue de l'Espinay Tél. 524-2478

AU SERVICE DES ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS GENERAUX



QUINCAILLERIE ARCHITECTURALE — PORTES ET CADRES EN ACIER
vendus sous un même toit

- Cadres en acier pressé
  Portes en métal creux
  Portes à feu, classe A et B
  — Steel Craft
- Serrurerie Sargent — Corbin — Falcon — Schlage
- Contrôle de fenêtre hydraulique

MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
BUILDING MATERIALS LTD.

150 ouest BEAUBIEN Montréal 9 334-5320

DIVISIONS DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LIMITEE

La production de pâtes et papiers a touché un sommet au pays en 1966

par **R. M. Fowler,**
président
Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers

Au Canada, en 1966, la production de pâtes et papiers a augmenté de plus de 9 p. 100. Cette montée vertigineuse est la plus élevée jamais réalisée, et elle a placé à près de $2.3 milliards la valeur de la production canadienne de pâtes et papiers.

Quand les chiffres définitifs seront disponibles ils indiqueront probablement une augmentation d'environ 9 p. 100 dans la production du papier journal et de plus que ce pourcentage pour le carton. Celle du papier kraft a dépassé 8 p. 100. On note une augmentation d'environ 8 p. 100 dans l'exportation de pâte de bois, de 13 p. 100 dans la fabrication de papiers d'écriture et d'imprimerie, et de 5 p. 100 dans celle des papiers spéciaux.

Investissements

Les immobilisations au sein de l'industrie des pâtes et papiers du Canada ont aussi atteint un niveau record; on estime que, pour la première fois, elles ont dépassé le demi-milliard. Plusieurs nouvelles usines ont commencé à produire et des éléments importants de programmes d'agrandissement et de modernisation qui avaient été lancés dans certaines usines ont été réalisés.

Cette expansion est caractéristique de la croissance dynamique qui a marqué la principale industrie manufacturière et exportatrice du Canada depuis 1960. En fait, la valeur de la production de pâtes et papiers du Canada, cette année, a été de 40 p. 100 plus élevée qu'en 1960. La plupart des secteurs de notre industrie ont participé à cette augmentation, mais c'est celui de la pâte kraft qui en a profité le plus.

En 1966, la production a augmenté, mais le prix de revient aussi. Il en est résulté que l'augmentation de la production ne se reflète pas dans les bénéfices qui, en certains cas, ont été inférieurs à ceux de 1965.

Encore une fois, l'industrie dans son ensemble a continué de produire presque à plein régime. Qu'il en ait été ainsi au moment où l'on ajoutait considérablement à la capacité de production reflète bien la croissance marquée et soutenue des besoins mondiaux de pâtes et de papiers. La demande vigoureuse aux Etats-Unis, où l'économie continue de se renforcer grandement, a été particulièrement remarquable.

Le total des exportations de notre industrie à d'autres parties du monde a aussi augmenté au cours de l'année. De plus, une montée considérable dans les expéditions domestiques dénote la croissance continue de l'économie et la prospérité du Canada.

Pour 1967, les perspectives de l'industrie canadienne des pâtes et papiers semblent favorables. Dans le monde des affaires, les marchés principaux semblent devoir se maintenir à un niveau élevé, de sorte que les expéditions, encore une fois, pourraient établir un nouveau record.

Le commerce de fiducie...

SUITE DE LA PAGE 17

Que dire des conférences fédérales-provinciales dont l'utilité n'est pas négligeable, nous en convenons ? D'abord et surtout, qu'elles ne doivent pas remettre en cause ce qui est clairemnt établi. Rien ne s'oppose à la recherche, au cours de ces conférences, de moyens propres à assurer une certaine collaboration des provinces entre elles ou avec le gouvernement fédéral, notamment dans certaines matières de juridiction concurrente. Mais il faut s'objecter fermement et opposer une fin de non-recevoir à la constante réouverture de certaines questions constitutionnelles réglées au profit des provinces par une jurisprudence constante. Je n'en veux pour exemple que leur juridiction exclusive en matière d'assurance et de fiducie. Il faut aussi rejeter toute tentative d'uniformiser nos lois pour le seul plaisir d'uniformiser. Le Québec risque encore là d'y laisser des plumes.

En conclusion, que le Québec demeure intransigeant quant à sa juridiction exclusive dans les matières qui lui sont propres. S'il y a lieu par exemple de créer une caisse d'assurance-dépôt, que nous le fassions chez nous et pour nous. Il n'est pas écrit en lettres immuables dans le firmament du pays que toujours, et sans restriction aucune, les provinces en matière de contrôle ou main mise sur leur propre économie doivent se soumettre aux diktats de la Banque du Canada et du ministère fédéral des Finances.

Voilà pourquoi notamment la Société Nationale de Fiducie priait récemment le gouvernement du Québec "d'établir sa politique avec détermination", et d'être "intransigeante quant à la protection et au maintien de sa juridiction exclusive en matière d'assurance et de fiducie".

Société de Placements Limitée
VALEURS DE PLACEMENT
membres de
l'Association Canadienne des
Courtiers en Valeurs Mobilières

Société de Placements et Cie Limitée
AGENTS DE CHANGE
membres :
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

MONTREAL
QUEBEC TORONTO TROIS-RIVIERES SHERBROOKE NEW-YORK

VALEURS DE PLACEMENT
Grenier, Ruel & Cie Inc.
MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
PLACE VICTORIA/TOUR DE LA BOURSE/MONTRÉAL 3
TÉL.: 878-3307
SIÈGE SOCIAL: 2, AVENUE CHAUVEAU/QUÉBEC 4

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, CO.
Membres des
Bourse de Montréal • Bourse Canadienne • Bourse de Toronto
MONTRÉAL
129 ouest, rue St-Jacques
70 ouest, rue Jean-Talon
QUÉBEC
CORNWALL

A. RENAUD & COMPAGNIE LIMITEE
Courtiers en valeurs
200 ouest, rue ST-JACQUES MONTREAL
commandes exécutées
sur tous les marchés. 844-2886

Rien n'égale le pouvoir du capital!
LA LIGUE DES CAISSES D'ECONOMIE DU QUEBEC
CASE POSTALE 218,
STATION WESTMOUNT
MONTREAL 6

BAKER, WEEKS & CO.
Membres de :
New York Stock Exchange
American Stock Exchange
Philadelphie-Baltimore-Washington Stock Exchange
Montreal Stock Exchange
Toronto Stock Exchange
Canadian Stock Exchange
et de
The Investment Dealers' Association of Canada
•
SIEGE SOCIAL
1 Wall Street, New York 5, N.Y.
BUREAU DE MONTREAL
635 ouest, boul. Dorchester
BUREAU DE TORONTO
60 Yonge Street

Le Canada a connu en 1966 un taux de croissance agricole fort élevé

par Roger Perreault,
directeur

Service d'économie rurale
U.C.C.

L'année 1966 vient à peine de se terminer. Il est donc difficile de se faire une idée exacte du bilan de l'agriculture en fin d'année. Les résultats régionaux sont encore plus incertains que les résultats de l'agriculture canadienne. Il faut se rappeler que les statistiques agricoles prennent du temps à être recueillies, et qu'étant complexes, elles nécessitent un long travail de compilation et d'analyse. Cependant, nous tenterons de dégager les éléments de la situation qui semblent être les plus sûrs.

La Conférence fédérale-provinciale sur les prévisions agricoles, 1966, mettait en lumière le revenu record atteint en 1966. Un document indiquait qu'en 1966 les recettes agricoles en espèces ou les ventes de produits agricoles de l'agriculture canadienne atteindront probablement pour la première fois le niveau de $4 milliards comparativement à la pointe précédente de $3.8 milliards atteinte en 1965. Cette augmentation du revenu des ventes provient en bonne partie de la vente du blé. La récolte de blé a été excellente et les prix et débouchés satisfaisants.

Taux élevé de croissance agricole

L'événement saillant de l'année a été sans contredit le taux élevé de la croissance agricole au cours de l'année. Un document émanant du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis mentionnait récemment que le Canada avait maintenu en 1966 le taux de croissance agricole le plus élevé au monde, soit une augmentation en volume de 12.5 p. 100 par rapport à 1965.

Dans l'ensemble, les prix des produits agricoles ont été supérieurs à ceux de l'année précédente. Cependant, ils ont commencé à fléchir vers le milieu de l'année. Certains produits ont bénéficié à la fois d'une augmentation de la production et des prix, comme la chair de volaille par exemple.

Les frais d'opération, c'est-à-dire de l'équipement, de l'outillage et des marchandises nécessaires aux opérations agricoles ont continué d'augmenter. Ils se sont accrus d'au moins 10 p. 100 par rapport à l'année précédente. Malgré cette hausse des frais de production, on s'attend à une augmentation du revenu net en 1966.

La situation au Québec

Les différentes provinces canadiennes n'ont pas participé au même degré à l'étonnante croissance agricole atteinte au cours de l'année 1966. Les provinces des Prairies sont dans une large mesure responsables de cette situation. Il semble que dans le cas de l'Ontario, l'augmentation du volume de la production ait été appréciable.

Au Québec, la situation agricole dans l'ensemble a été un peu meilleure. On peut difficilement faire une comparaison avec l'année 1965, parce que, on s'en souviendra, cette année-là avait été caractérisée par des conditions climatiques variant de la sécheresse à une pluviosité excessive. Toutefois, si l'on se base sur des rendements normaux, les récoltes varient de satisfaisantes à plus que satisfaisantes.

De meilleurs prix

Les prix des produits agricoles, après avoir connu une période d'augmentation au cours de la première moitié de l'année, ont connu une baisse par la suite. Cependant, dans l'ensemble, ils ont atteint un niveau supérieur à ceux de 1965. On peut donc s'attendre à une augmentation des ventes des produits agricoles au niveau de la ferme à cause d'un plus fort volume de production et de meilleurs prix.

Les frais d'opération ont continué leur marche ascendante. Il n'existe pas d'indice québecois des prix des marchandises et services utilisés par les cultivateurs en vue des opérations agricoles. Pour se faire une idée de l'augmentation des coûts des biens et utilités professionnelles, on recourt à l'indice des prix de l'Est du Canada. Or, l'indice des services et des biens d'utilité professionnelle de l'Est du Canada montre une augmentation saisissante de 10.7 p. 100 de 1965 à 1966. La main-d'oeuvre agricole, les grains et moulées, entre autres, ont contribué pour beaucoup à cette augmentation.

Lorsque les cultivateurs obtiennent de meilleurs revenus, ils sont meilleurs acheteurs de produits et services. Les ventes de machinerie agricole, après avoir connu un ralentissement assez considérable en 1964 et 1965, ont été bien meilleures en 1966. D'autres produits ont connu de meilleurs niveaux de vente à cause de revenus plus élevés des cultivateurs. Mentionnons entre autres l'équipement laitier, les aliments du bétail, etc . . .

Léger redressement

On assiste donc pour une deuxième année consécutive à un léger redressement des termes d'échange entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie. En d'autres termes, les prix des produits agricoles ont connu pour une deuxième année consécutive une augmentation plus élevée que celle des services et biens d'utilité professionnelle. Cependant, il a fallu, dans le cas des produits laitiers, des politiques fédérales et provinciales plus satisfaisantes pour améliorer les prix reçus par les producteurs de lait. Cette aide gouvernementale vient compenser le fait que les producteurs contribuent à alimenter à bon marché la population en vivres. Comme on verra plus loin, ces quelques gains qui ont amélioré un peu le sort des agriculteurs les laissent encore loin de la parité de revenu avec les autres classes de la société.

Même si les producteurs ont besoin de politiques agricoles plus satisfaisantes, ils entendent prendre leurs responsabilités en vue d'améliorer leur situation économique. Cette volonté, ils l'ont manifestée au cours de l'année qui vient de s'écouler, en mettant sur pied deux plans conjoints, soit ceux visant les oeufs d'une part et le lait industriel de l'autre. C'est par une majorité écrasante que les producteurs ont approuvé les plans conjoints. Quelques autres plans conjoints seront soumis au vote au cours de l'année 1967.

Les problèmes de l'agriculture ne sont pas réglés

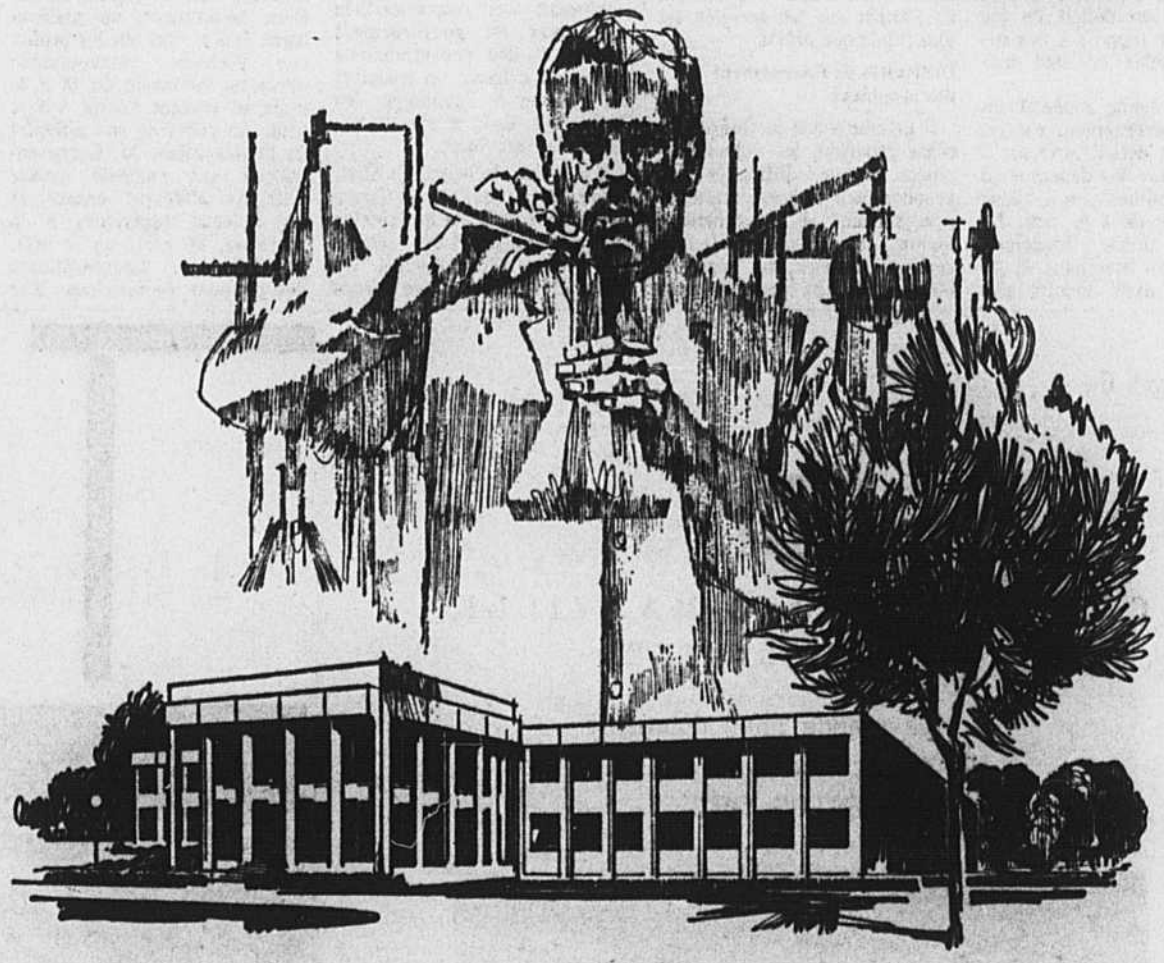
Les problèmes persistent ou s'aggravent, même si l'on fait exception d'un certain relèvement des termes d'échange entre l'agriculture et les autres secteurs économiques. La main-d'oeuvre agricole est difficilement disponible au niveau des salaires et gages que les cultivateurs sont en mesure de payer. L'endettement des cultivateurs augmente dans les domaines des biens de production et de consommation.

Par suite de faibles revenus, nombre de fermes ne peuvent moderniser l'équipement et les bâtiments. Des points de vue échelle de la production et du revenu agricole, il existe des disparités marquées d'une région à l'autre de la province et à l'intérieur d'une même région.

Pour faire face à leur situation économique difficile, nom-

Voir CROISSANCE en page 36

SURVEILLEZ LA SHAWINIGAN... *clef du progrès*



LE PROGRÈS SE MANIFESTE PAR LES GENS, LES TECHNIQUES NOUVELLES, L'EXPANSION; IL EST BÂTI SUR DES CONCEPTS MODERNES, DES IDÉES D'AVANT-GARDE . . . LE PROGRÈS EST UNE FAÇON DE VIVRE A LA SHAWINIGAN.

C'est un nouveau centre de recherches. Une nouvelle usine. L'élaboration de nouvelles techniques. Des gens qui ont de l'adresse, de l'expérience, des connaissances et l'habileté voulue pour les faire valoir. Le progrès se manifeste surtout par une considération profonde des besoins de la société de la part des directeurs, en tant qu'hommes d'affaires et en tant que bons citoyens.

SHAWINIGAN CHEMICALS LIMITED

Siège social: 1 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL, TÉLÉPHONE: 879-2611

Le Québec ne connaîtrait pas de hausse des impôts durant 1967

Robert Bourassa,

avocat et économiste, député de Mercier

L'influence croissante de la fiscalité sur l'activité économique s'explique surtout par l'augmentation considérable des dépenses publiques de tous les gouvernements, soit à l'échelle fédérale, provinciale ou municipale. L'extension de la sécurité sociale, les exigences d'une scolarité plus poussée, le développement du réseau routier sont, parmi plusieurs autres, des facteurs importants de l'accroissement des dépenses publiques.

Dans le cas des contribuables québecois, il parait bien que c'est au niveau de la province que les besoins financiers semblent les plus grands. Si, en effet, nous comparons le financement des dépenses du gouvernement central et celui du Québec, nous constatons qu'au cours de la dernière année fircale le gouvernement québecois a encouru un déficit équivalant à près un 14 p. cent de ses dépenses totales, soit plus précisément un déficit de 258 millions, par rapport à des dépenses globales de 1860 millions.

Dirant la même année financière, le gouvernement central encourait un déficit inférieur à 40 millions sur des dépenses de près de 8 milliards, soit moins de la moitié de 1 p. cent. La précédente année financière, soit celle se terminant le 31 mars 1965, avait montré une proportion sensiblement identique.

La situation pour la présente année devrait différer quelque peu, puisque le gouvernement provincial a décidé de réduire certaines dépenses d'immobilisations à cause de la situation difficile du crédit, et que d'autre part le gouvernement central prévoit un déficit notablement supérieur à celui des années récentes, soit quelque 300 millions. En effet, le rendement de l'impôt sur les sociétés est plus faible que prévu.

Difficultés de financement des provinces

Il demeure que le Québec, et règle générale, les autres provinces, ont des difficultés plus grandes pour financer leurs dépenses, que le gouvernement fédéral, et ceci en dépit de concessions fiscales non négligeables, faites aux provinces par Ottawa depuis plusieurs années. En particulier à la suite de nombreuses démarches de la part des premiers ministres provinciaux et tout spécialement par M. Jean Lesage, le gouvernement central a modifié à deux reprises sa formule de péréquation à l'avantage des provinces les plus pauvres ; Québec fut largement favorisé. Ainsi, alors que pour l'année fiscale e terminant le 31 mars 1964, Québec recevait à ce titre quelque 70 millions, il recevra au cours de la prochaine année fiscale se terminant le 31 mars 1er avril 1967, plus du triple, soit quelque 232 millions.

Ces difficultés financières face à la croissance des dépenses publiques ne sont pas particulières au Canada. On remarque que le même problème se pose dans plusieurs autres pays de nature fédérale. C'est le cas de l'Allemagne, l'Australie et surtout les Etats-Unis. Il y a quelques mois, M. Walter Heller, ancien conseiller fiscal et économique du Président Kennedy, déclarait que le développement des responsabilités respectives du gouvernement central et des gouvernements régionaux exigeait un transfert de revenus à l'avantage des Etats, soit, dans le cas du Canada, des provinces.

Il y a lieu de noter, en effet, qu'au cours de l'année fiscale précédente 32 Etats américains ont dû hausser leurs impôts alors que l'Etat Central les avait diminués quelque temps auparavant. L'une des principales causes de cette situation est évidemment la hausse considérable du coût de l'éducation, qui tant au Canada qu'aux Etats-Unis, est essentiellement une responsabilité régionale.

Changements budgétaires

En dépit de la hausse constante des dépenses à tous les niveaux de gouvernement, l'année 1966 n'a pas été marquée par des hausses d'impôts importantes sauf peut-être dans le cas du gouvernement central. En effet, le ministre fédéral des Finances M. Sharp, au cours de son discours sur le budget, le 29 mars, avait annoncé certaines hausses d'impôts qui affectaient les contribuables disposant de revenus supérieurs à la moyenne. En fait, la réduction d'impôt que le prédécesseur de M. Sharp, M. Gordon avait faite en 1965, était, à toutes fins pratiques, annulée sauf pour les contribuables à revenu modeste.

En outre, plusieurs autres mesures fiscales étaient annoncées, notamment, un prélèvement de 5 p. cent sur les profits des sociétés, remboursable après un intervalle de 18 à 36 mois, et portant intérêt à 5 p. cent. Au cours de son discours du 21 décembre, M. Sharp annonçait une nouvelle hausse d'impôts affectant encore là les revenus supérieurs à la moyenne, et ceci, on le sait, pour financer l'augmentation des pensions de vieillesse. Par ailleurs, la taxe de vente fédérale était portée de 11 à 12 p. cent.

Pour sa part, le gouvernement provincial n'a pratiquement fait aucun changement à la fiscalité québecoise au cours de l'année 1966. Le seul changement à signaler, et il était plutôt minime, consiste dans une réduction de l'impôt successoral, pour les successions variant de $50,000 à $75,000 dollars. Le coût de cette mesure sera inférieur à $1,000,000.

Enfin, la ville de Montréal a réduit son taux d'impôt foncier de $1.27 à $1.25 et son taux de la taxe d'eau de $6.25 à $6.10 de la valeur locative. Toutefois comme l'évaluation était haussée dans la plupart des cas, le montant absolu des impôts s'est accrû.

Il semble donc que la situation financière quelque peu serrée de la province et des municipalités se soit surtout révélée par les taux d'intérêt forts élevés, que ces organismes publics ont dû payer dans leurs emprunts sur le marché, plutôt que par des hausses d'impôt. En effet, la province a dû emprunter au cours de l'automne à l'un des plus hauts taux jamais offerts par une province, soit 6.75 p. cent, alors que la ville de Montréal a également emprunté à un coût réel de 7.49 p. cent, ce qui, il va sans dire, ne s'était pas vu depuis fort longtemps.

Besoins essentiels du Québec

L'effort financier du Québec

Voir QUEBEC en page 24

Dépenses par habitant (ordinaires et en immobilisations) l'exercice financier se terminant le 31 mars 1966 (en $)

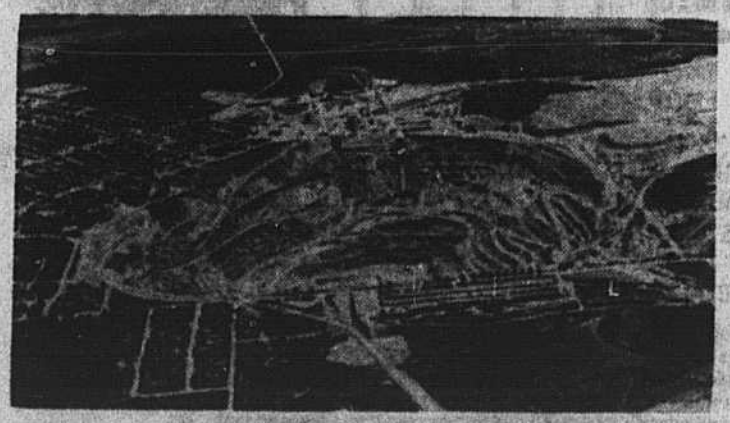
	Transports et Communications	Santé	Bien-Etre Social	Education
TERRE-NEUVE	46.65	29.72	28.71	57.91
ILE DU PRINCE-EDOUARD	72.78	32.31	18.52	48.52
NOUVELLE-ECOSSE	43.00	43.02	13.57	54.22
NOUVEAU-BRUNSWICK	41.78	42.52	13.80	40.45
QUEBEC	51.48	44.71	26.37	76.36
ONTARIO	49.14	44.75	12.82	78.09
MANITOBA	39.11	37.71	18.84	59.06
SASKATCHEWAN	45.05	80.91	18.59	64.15
ALBERTA	47.06	55.49	22.95	96.93
COLOMBIE-BRITANNIQUE	44.66	45.81	18.89	71.15
CANADA	48.03	54.76	21.69	74.88

SOURCES : Financial Statistics of Provincial Governments
Revenue and Expenditure (68-205), D.B.S.
Revue statistique du Canada (11-003 F)
chiffres de juin 1965

Hommages de

CANADIAN JOHNS-MANVILLE COMPANY LIMITED

"La plus grande mine d'amiante à ciel ouvert du monde libre"
ASBESTOS, QUE.

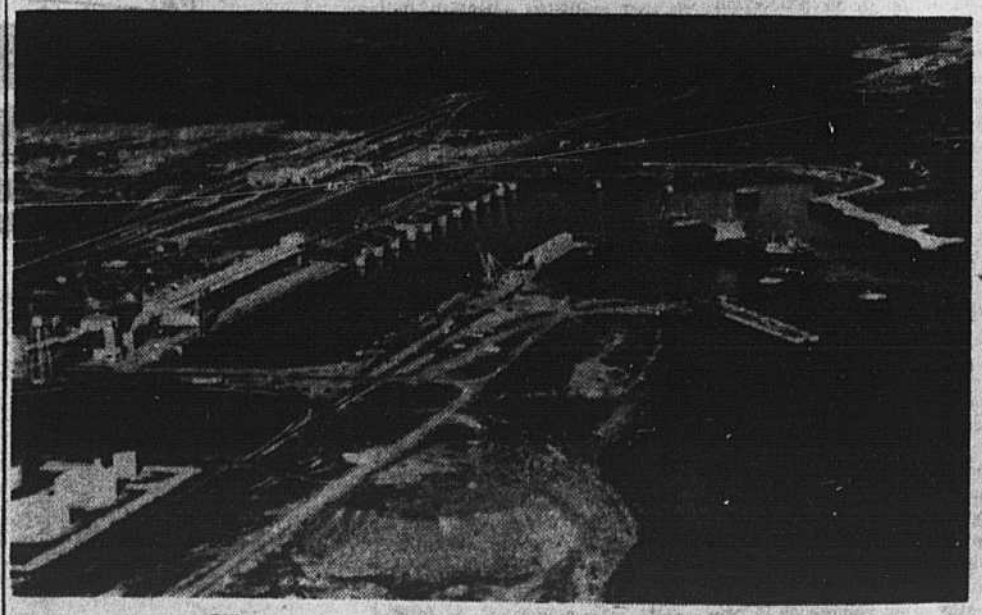


Vue aérienne de la mine à ciel ouvert Jeffrey de Canadian Johns-Manville Company Limited, située à Asbestos, Qué.

PRODUCTEUR DE FIBRE D'AMIANTE DE HAUTE QUALITE

QUÉBEC CARTIER MINING COMPANY

Producteur de concentrés d'hématite spéculaire à haute teneur en fer



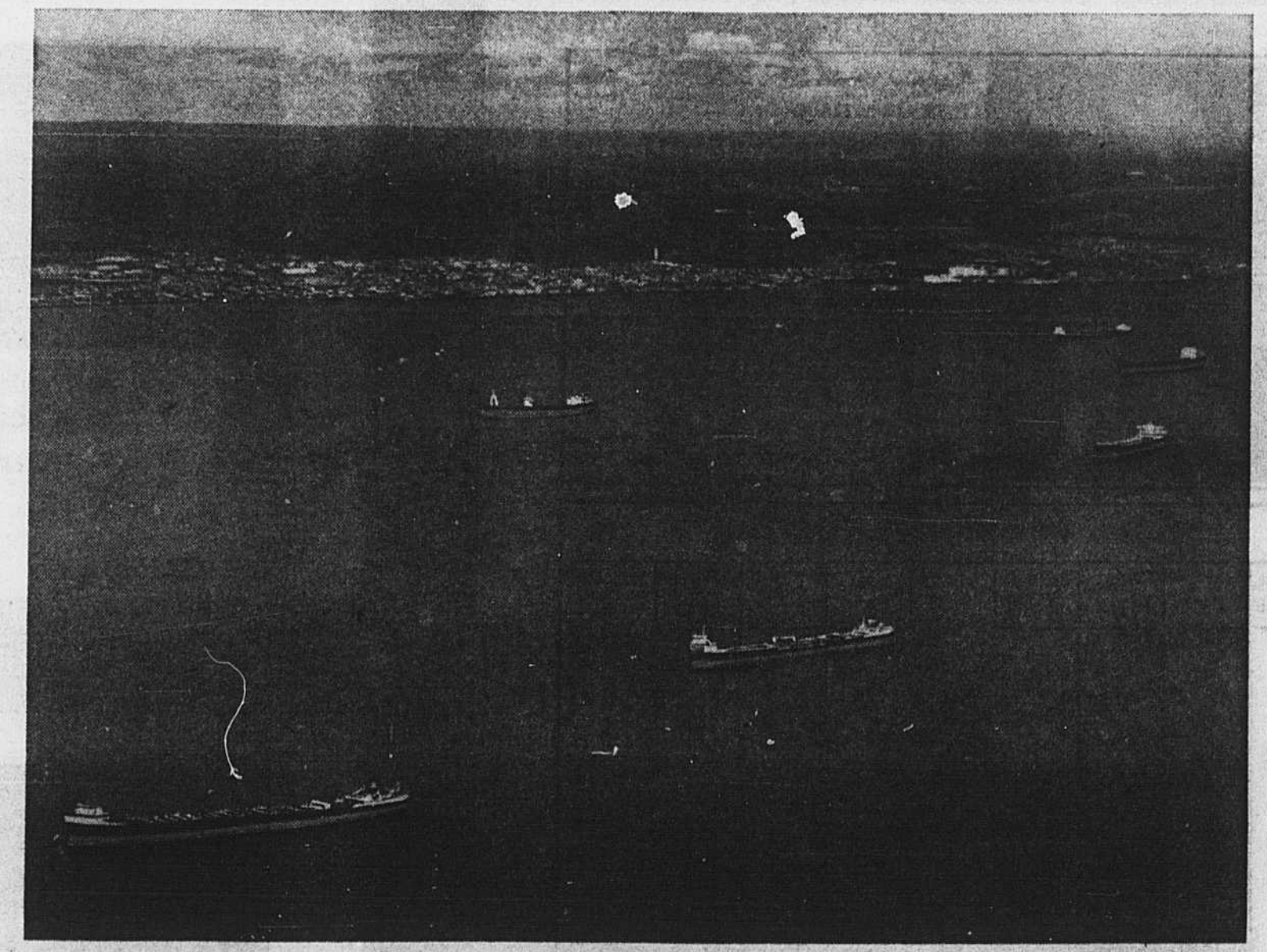
Le havre, à Port Cartier, montrant un minéralier d'une capacité de 55,000 tonnes, entrant dans la rade principale.

Siège social: PORT CARTIER
Centre Minier: GAGNON

1954 -- 1966

IRON ORE COMPANY OF CANADA

PRODUCTEUR DE MINERAI DE FER
LE PLUS IMPORTANT AU CANADA
a expédié 131 millions de tonnes
de minerai de fer
DU PORT DE SEPT-ILES



Cargos de minerai dans la baie de Sept-Iles

IRON ORE COMPANY OF CANADA

QUEBEC NORTH SHORE & LABRADOR RAILWAY COMPANY

SCHEFFERVILLE SEPT-ILES LABRADOR CITY

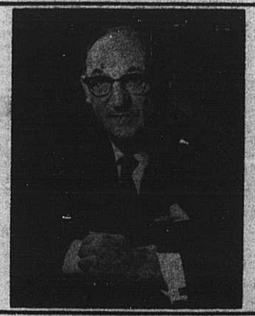
LE "GROUPE SULLIVAN"

La production minière en métaux communs et précieux des compagnies minières connues sous le nom de Groupe Sullivan a atteint, durant les trois dernières décennies, une valeur de plus de $235 millions. Les frais courants d'exploration minière s'élèvent annuellement à environ $600,000, et de nouveaux projets sont en voie de réalisation dans les provinces maritimes ainsi qu'au Québec. Les compagnies membres du Groupe ont versé en dividendes plus de $26 millions à leurs actionnaires extérieurs.

SIEGE SOCIAL: 507, Place d'Armes, suite 1403, Montréal

PIERRE BEAUCHEMIN, président

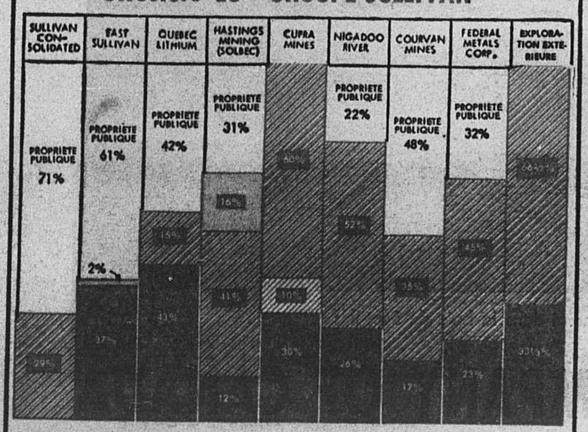
ANDRE BEAUCHEMIN, ing., secrétaire-trésorier ..... — ..... LUCIEN C. BELIVEAU, ing., directeur général



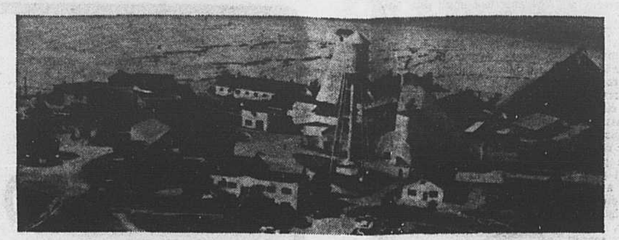
Dr PIERRE BEAUCHEMIN

Le président des compagnies du Groupe Sullivan, le Dr Pierre Beauchemin, commença sa carrière dans l'industrie minière il y a 35 ans, alors qu'il s'engagea dans une entreprise qui devint la compagnie Sullivan Consolidated Mines — la pierre d'assise du Groupe Sullivan. M. Beauchemin est administrateur du Trust général du Canada et de la Banque Canadienne Nationale, et il a reçu des grades honoris causa de l'Université Laval et de l'Université de Montréal.

Structure du "GROUPE SULLIVAN"



La légende indique le pourcentage respectif de propriété détenu par chacune dans les compagnies du groupe.



SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED

en production depuis 1934

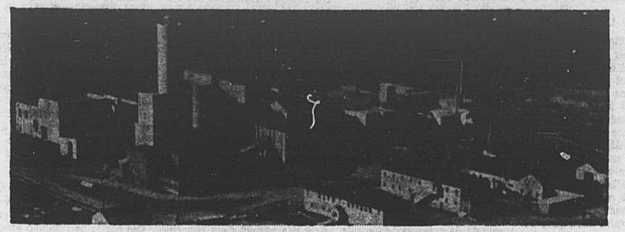
- *Contrôle d'importantes sociétés affiliées*
- *Est engagé dans un vaste programme d'exploration extérieure en association avec les compagnies associées.*

OR — ARGENT

Action émises 4,000,000

Extraits du bilan établi le 31 août 1966

Profit net	$ 1,944,150	Dividendes versés à date	$12,280,000
Dividendes versés durant l'année en cours	1,200,000	Avoir des actionnaires	23,328,817



EAST SULLIVAN MINES LIMITED

et SULLICO MINES LIMITED

en production depuis 1949

CUIVRE — ZINC — OR — ARGENT

Actions émises 4,250,000

Extraits du bilan consolidé en date du 31 août 1966

Profits nets	$ 4,831,453	Dividendes versés à date	25,399,289
Dividendes versés durant l'année fiscale	$2,125,000	Avoir des actionnaires	24,909,841



HASTINGS MINING and DEVELOPMENT CO. LIMITED

et SOLBEC COPPER MINES LIMITED

la production a commencé en février 1962

CUIVRE — ZINC — PLOMB — OR — ARGENT

Actions émises 5,000,000

Extraits du bilan consolidé établi le 31 août 1966

Profit net	$ 2,194,642	Dividendes versés à date	$ 7,000,000
Dividendes versés durant l'année en cours	3,000,000	Avoir des actionnaires	6,832,716



CUPRA MINES LIMITED

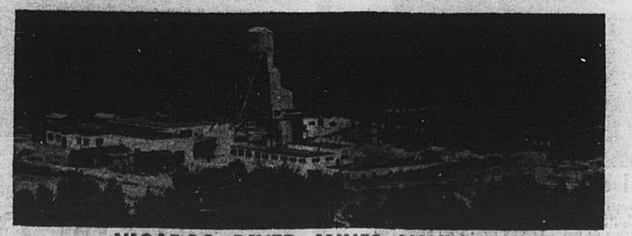
a commencé à produire en 1965

CUIVRE — ZINC — PLOMB — OR — ARGENT

Actions émises : 3,000,000

Extraits du bilan au 31 août 1966

Profit net	$ 5,768,329	Dividendes versés à date	$ 3,500,000
Dividendes versés durant l'année financière	3,500,000	Avoir des actionnaires	2,565,835



NIGADOO RIVER MINES LIMITED

sera prête pour l'exploitation à la fin de 1967

Actions émises : 2,900,000

ARGENT — PLOMB — ZINC — CUIVRE

Extraits du bilan en date du 30 juin 1966

Actif immobilisé	$ 2,205,046	Dépenses avant-production	$ 2,895,596
Prêts de compagnies mères	3,376,000		



QUEBEC LITHIUM CORPORATION

en production depuis 1956

CONCENTRES DE SPODUMENE — FELDSPATH — SELS DE LITHIUM

Actions émises 2,250,000

Extraits du bilan au 31 août 1966

Profit net	$ 107,122	Dividendes payés à date	Nil
Dividendes payés durant l'année financière	Nil	Avoir des actionnaires	$ 6,795,863

Le Québec ne connaîtrait...

SUITE DE LA PAGE 20

répond évidemment à des besoins essentiels à sa croissance économique et à son progrès social, et à cet égard on peut constater dans le tableau qui suit comment le Québec a repris rapidement une position de première place dans certaines catégories de dépenses :

Ces efforts ont déjà commencer à donner des fruits puisqu'en 1965, selon des cours du budget du 31 mars dernier, le revenu personnel par habitant au Québec représentait près de 76 p. cent de celui de l'Ontario, alors qu'en 1960 il était de 72.6 p. cent. En outre, au cours de l'année 1965, 85,000 emplois nouveaux ont été créés alors qu'en 1966 102,000 emplois ont été créés.

Le rapport Bélanger

L'un des évènements fiscaux les plus marquants au cours de l'année a été sans doute la remise du Rapport Bélanger au gouvernement du Québec. Le Rapport Bélanger a été rendu public, on le sait, à la fin de janvier. Il a été très bien accueilli tant par le gouvernement que par l'opinion publique.

Evidemment, comme sa parution précédait de quelques semaines seulement le discours du budget, le gouvernement n'a pu préparer la législation nécessaire à l'application de plusieurs recommandations avec lequel il était en accord. Il s'est contenté de présenter différents projets de loi sur certains points qui pouvaient être appliqués immédiatement, comme la réduction de l'impôt successoral et la réforme de l'évaluation foncière.

Le rapport dans on ensemble proposait un aménagement de la fiscalité qui aurait pour effet de rendre les impôts plus progressifs dans leur ensemble et mieux repartis. Il propose, entre autres, l'imposition des services qui, selon les recherches de la Commission, sont consommés dans une plus grande proportion, par les contribuables plus fortunés.

Il suggère également une réduction considérable de l'impôt foncier scolaire, dont le produit global ne devrait pas excéder 25 p. cent des dépenses globales des commissions scolaires.

On sait aujourd'hui que la proportion est d'environ 40 p. cent pour l'ensemble de la province. Comme l'impôt foncier est plutôt régressif puisqu'il ne tient pas compte dans la même mesure que l'impôt sur le revenu, de la capacité de payer, il est apparu à la Commission Bélanger, avoir trop d'importance dans le financement présent des dépenses publiques.

Le rapport a également mis en relief le fait que le Québec ne peut avoir une fiscalité trop différente de celle de ses provinces voisines. La mobilité des capitaux et de la main-d'oeuvre oblige le Québec à tenir compte de la situation fiscale de ses voisins. C'est ainsi que la Commission, tout en ayant aucune objection, bien au contraire, à la hausse des impôts sur le tabac et les alcools, souligne le danger d'un écart trop prononcé dans les prix à la consommation de ces biens. En effet, il y aurait risque sérieux d'une évasion fiscale s'opérant par l'achat des biens dans les provinces voisines.

Signalons enfin, que la Commission Bélanger a montré clairement que deux secteurs ou une partie de l'opinion publique s'était plu à voir une source de revenu fort importante, soit les richesses naturelles et la loterie, ne pourrait en fait qu'apporter des sommes additionnelles relativement modestes de revenus à l'Etat. Dans le cas de la loterie, le maximum prévu est de $10 millions et dans le cas des richesses naturelles, la concurrence internationale limite très sérieusement l'accroissement de revenus à cet égard.

Le rapport Carter

Le Rapport de la Commission Carter qui enquête sur les problèmes de la fiscalité canadienne n'a pas encore été rendu public. Sa publication a été remise à plusieurs reprises et de nombreux groupements commencent à manifester une certaine impatience. La publication serait maintenant pour la mi-février, mais on a remis tellement souvent cette échéance que la plupart des intéressés demeurent sceptiques, jusqu'à ce que la parution du rapport soit annoncé définitivement à une date précise. Il est admis que les réformes proposées seront très importantes.

Le Ministre fédéral des finances, M. Sharp a utilisé au cours de la dernière conférence fiscale le fait que le rapport n'était pas encore public pour demander aux provinces de reporter à deux ans, un partage plus précis des pouvoirs fiscaux entre celles-ci et le gouvernement central. Quant au milieu des affaires, il se demande avec une certaine anxiété si la Commission Carter recommandera la taxation des gains de capital, comme l'a d'ailleurs fait la Commission Bélanger. Cette dernière toutefois, proposait que la mesure ne soit appliquée que de concert avec les autres gouvernements.

Prédictions pour 1967

Il semble bien, si l'on veut conclure par certaines prédictions sur l'évolution fiscale en 1967, que les contribuables du Québec, du moins certaines catégories moins favorisées, devraient bénéficier de réductions d'impôt. C'est du moins ce qu'à formellement promis le Premier Ministre Daniel Johnson, au cours d'un débat tenu en décembre sur l'impôt sur le revenu.

Dans son manifeste électoral l'Union Nationale avait promis d'éliminer tout impôt pour les célibataires gagnant moins de $2,000 et pour les couples gagnant moins de $4,000. L'Union Nationale, comme d'ailleurs le Parti Libéral, favorise le remplacement du système d'exemptions ou d'abattements à la base par un régime de dégrèvements déductibles du montant de l'impôt à acquitter. On sait qu'en raison de taux marginaux progressifs le système des exemptions favorise beaucoup plus les contribuables fortunés. C'est pourquoi la Commission Bélanger a proposé le changement ci-dessus mentionné.

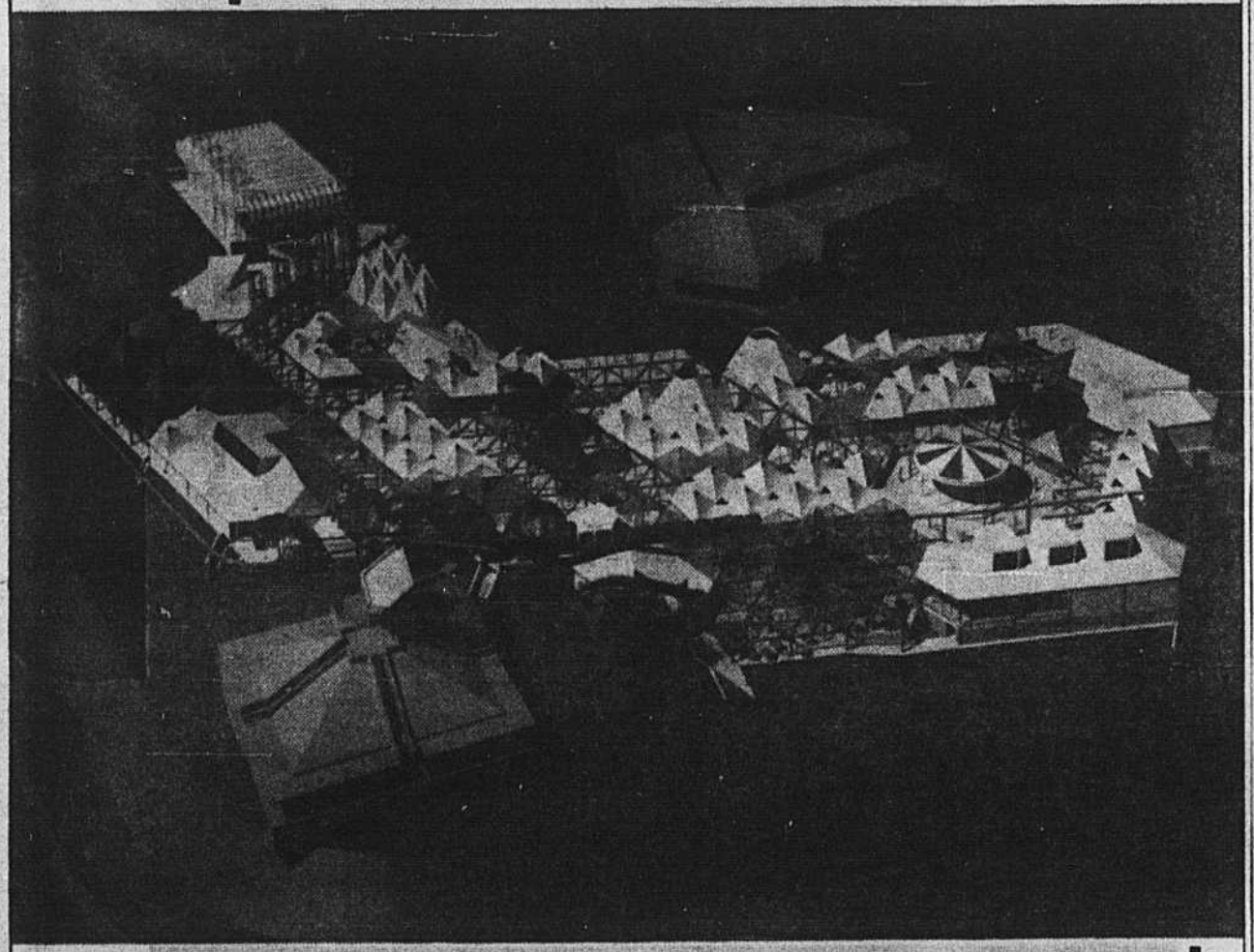
Il y a lieu de noter toutefois que la réduction d'impôt promise par le gouvernement de l'Union Nationale ne bénéficiera d'uncune façon aux contribuables, qui présentement à cause de leur bas niveau de revenus ne sont pas assujettis à l'impôt. Ce groupe constitue de 25 p. cent à 30 p. cent de l'ensemble des contribuables. Ils sont évidemment les plus défavorisés.

Au cours du mois de décembre, le soussigné, pour répondre à cette situation, avait proposé au cours d'un débat à l'Assemblée Législative, d'abolir les exemptions pour enfants éligibles aux allocations familiales afin de redistribuer le montant ainsi récupéré sous forme d'une hausse des allocations familiales. Ainsi, les familles nombreuses qui se rencontrent surtout dans les milieux les moins fortunés seraient favorisées par cette formule.

De fait, ce changement pourrait être un complément à la réduction d'impôt promise par l'Union Nationale. Il est possible également, toujours si l'on s'en tient aux affirmations du chef du gouvernement provincial, que les droits sur les successions soient réduits et même abolis.

Voir QUEBEC en page 32

à l'Expo comme dans l'industrie



on reconnaît les avantages du gaz naturel

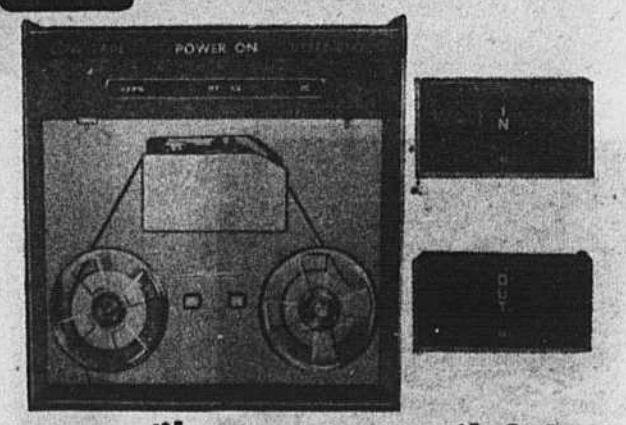
Le gaz naturel dessert la presque totalité des pavillons de l'Expo 67. Et la maison de demain, construite par Châtelaine, est entièrement équipée d'appareils à gaz naturel. De même, les industriels du Québec reconnaissent pleinement les multiples avantages du gaz naturel, notamment sa propreté, sa rapidité, son économie et surtout sa souplesse. Le gaz naturel est un précieux auxiliaire, dans l'industrie.

GAZ NATUREL
CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

Un nouveau concept dans l'établissement de la paie et du coût du travail

addo-x

KEY DATA COLLECTION SYSTEM



ce qu'il est... ce qu'il fait

Le Key Data Collection System (système de recueil de l'information par clés) Addo-X modèle 990, comporte : (a) des clés codées (b) tout nombre désiré de postes transmetteurs et (c) un pupitre central de recueil de l'information comprenant un perforateur de bande de papier, une pendule, ainsi que le câblage de tous les circuits.
Les postes transmetteurs peuvent être commodément situés à travers une usine, ou bien fonctionner à toute distance par câbles téléphoniques.
Chaque employé est muni d'une clé portant son numéro de code. Une clé séparée est fournie pour l'établissement du coût du travail.
Lorsqu'il arrive à son travail, l'employé insère sa clé dans le contacteur du poste transmetteur "IN", puis il attend l'apparition du signal "GO". Lorsqu'il quitte son travail, il procède de même avec le poste "OUT".
L'information est alors transmise au pupitre central, où le numéro de l'employé, l'heure et les numéros de codes "IN" (arrivée) et "OUT" (départ), sont automatiquement consignés sur bande perforée.

Distributeur exclusif pour le Canada

addo-x (EASTERN) LTD.

1111, Beaver Hall Hill, Montréal 1, Québec, 866-0941

24 / LA PRESSE, MONTREAL, LUNDI 16 JANVIER 1967

Le marché des capitaux a été fort difficile au Canada l'an dernier

par Michel Descaries,
économiste
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée

Les milieux financiers canadiens se rappelleront l'année qui vient de s'écouler sous deux vocables : rareté de l'argent et hauts taux d'intérêts. Dans toutes les sphères où l'emprunt est un des véhicules de l'expansion, les douze derniers mois furent au détriment de l'essor rapide de l'économie.

Les principaux fournisseurs de fonds aux gouvernements, à l'industrie, au commerce et aux promoteurs immobiliers sont avant tout les institutions financières qui gèrent l'épargne de la population. Cette épargne est constituée des dépôts banquaires et aussi, pour une plus grande proportion, des avoirs des particuliers versés régulièrement, sous une forme ou l'autre, en primes d'assurances et en contributions aux différents fonds de pensions.

Marché difficile

La rareté des fonds disponibles n'est pas due à une pénurie de ces versements, toujours de plus en plus considérables, mais à plusieurs autres facteurs qui semblent avoir présidé à cette situation dont l'un, et non le moindre, est la réticence des institutions prêteuses américaines à investir au Canada. Au cours des dernières années, nos propres institutions se partageaient, avec leurs confrères d'outre-frontière, la tâche de fournir, en fonds canadiens et américains, à nos gouvernements et à nos entreprises, une grande partie des capitaux requis. Le coût de plus en plus élevé de la guerre du Vietnam, l'intention de l'état fédéral américain de ralentir l'inflation, la décision de ce même gouvernement d'arrêter la fuite de ses réserves d'or en rétablissant l'égalité des balances commerciales sont parmi les principales raisons qui présidèrent, au cours de l'année, à la décision américaine d'appliquer une restriction à l'exportation des prêts à l'étranger. Même si le Canada jouit d'une situation privilégiée, nous avons quand même souffert de cette décision. Le Président des Etats-Unis n'a-t-il pas fait directement appel aux principales compagnies financières américaines pour les prier de suivre cette politique ?

Depuis trois ou quatre ans, fort de l'appui américain ,nous connaissions une période d'argent facile qui suscita l'esprit d'entreprise. Continuellement, une multitude de nouveaux projets nous était annoncée dans tous les domaines : nouvelles constructions immobilières totalisant des centaines de millions de dollars, accroissement des concepts industriels ,développement considérable des services gouvernementaux, éducation, voirie, hôpitaux, électricité, etc . . . Mais, depuis environ 18 mois, les demandes d'emprunts à courts et à longs termes dépassent largement les offres et, le retrait prononcé des prêteurs américains n'a fait qu'aggraver une situation déjà précaire. En conséquence, en 1966, l'argent fut rare et dispendieux et les prêteurs furent beaucoup plus sélectifs dans le choix de leurs débiteurs. Dans presque tous les domaines de la finance, les taux d'intérêts s'accrurent d'environ 1½% à 2 p. cent. Aujourd'hui les titres du gouvernement canadien peuvent rapporter à l'acquéreur jusqu'à 6 p. 100. Ceux de la Province de Québec, jusqu'à 6.75 p. 100, ceux de la ville de Montréal, jusqu'à 7 p. 100 ; ceux de certaines municipalités québécoises jusqu'à 7½ p. 100, alors que les débentures des meilleures industries rapportent entre 6 et 7 p. 100.

Si la rareté des crédits engendra la hausse des taux d'intérêt, la politique monétaire de notre gouvernement central sembla tout de même soutenir et appuyer cet état de chose car, prétendait-il, la rareté de l'argent aidera à ralentir la poussée inflationniste. Jusqu'à quel point est-ce exact ? C'est probablement 1967 qui nous l'indiquera. Il reste vrai que 1966, spécialement dans le domaine de la construction, n'a pas donné naissance à la mise en marche de nouveaux projets d'envergure. Les principaux édifices et aménagements de réseaux routiers sont présentement en voie de finition ,mais ment en voie de finition, mais les projets futurs restent au stage des négociations avec, comme principal obstacle, la découverte des fonds nécessaires à leur réalisation.

Taux d'intérêt

Chez l'emprunteur, après la première stupeur causée par le coût d'intérêt vers la fin de l'année, une certaine abnégation semble s'être fait sentir et quelques-uns se résignent à négocier des emprunts à ces nouveaux hauts taux d'intérêts. Par contre, il semble aussi apparent que les institutions prêteuses réalisent que ces hauts rendements ne seront pas toujours disponibles et leur intérêt se manifestera davantage aussitôt qu'elles sentiront que les taux fléchissent. Faut-il en déduire qu'en 1967 l'argent sera plus abondant et, par effet, les taux d'intérêt moins onéreux ? Nous ne saurions l'affirmer, mais il nous semble évident que la situation ne se détériorera pas davantage.

Deux choses peuvent donc arriver : ou les institutions ne pourront pas suffire, par leurs prêts, à promouvoir la majorité des nouveaux projets et alors les coûts d'emprunts resteront élévés ou, les politiques monétaires gouvernementales insuffleront un nouvel essor afin de permettre une plus grande disponibilité de capitaux qui serviront de contrepoids au ralentissement économique envisagé. Cette dernière solution semble actuellement souhaitable. Une restriction des crédits, maintenue trop longtemps, pourrait avoir un effet contraire à celui désiré : combattre l'inflation. Si les coûts d'emprunts restaient trop longtemps

Voir MARCHE en page 42

NESBITT,
THOMSON
ET COMPAGNIE, LIMITÉE

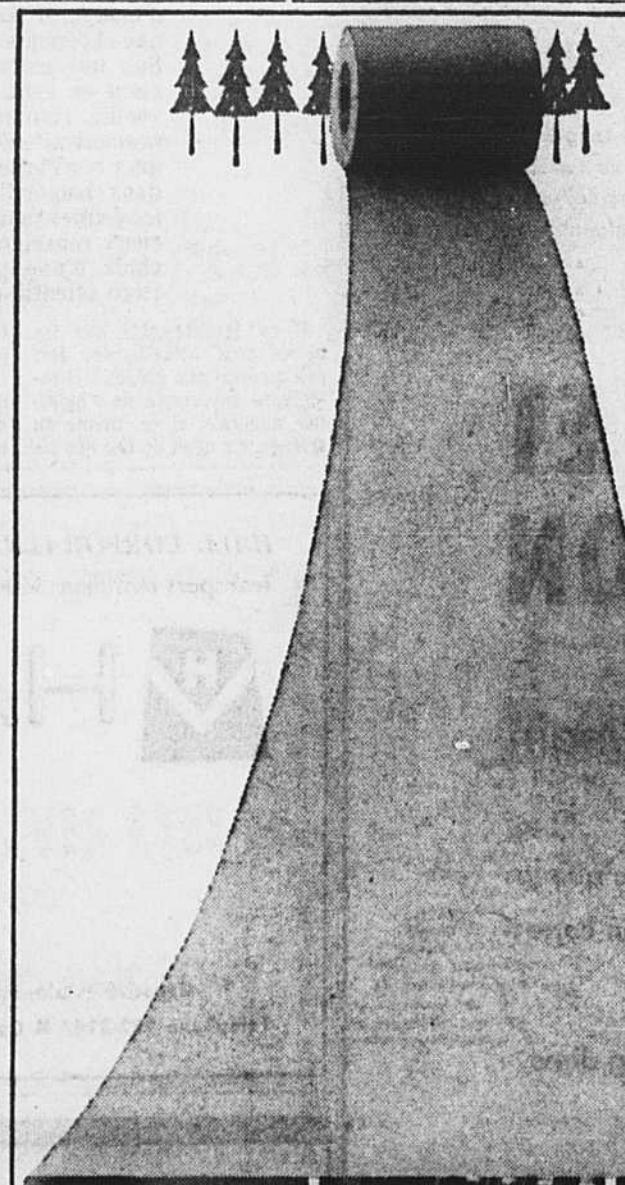
PLACEMENTS



Bureaux dans les principales villes canadiennes, à New York et Londres

COCOMMANDITAIRES
DU PAVILLON DES NATIONS UNIES

expo67



Vous voulez du service?
Voyez Kruger,
Kruger y verra!



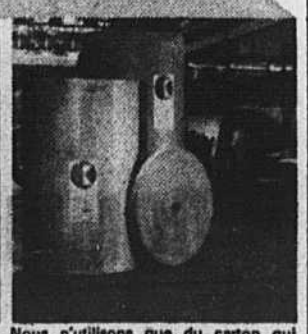
Emballages tubulaires, moulés, ou en carton ondulé? Voyez Kruger. Service rapide, livraisons exactes? Kruger y voit.



Quand vous lisez un journal de Toronto, Sao Paulo, Londres, Caracas, Antwerp, New York ou Montréal, vous voyez sans doute un papier-journal de Kruger.



Quand vous voyez un papier fin, il porte sans doute la marque Kruger. Et si vous voulez voir ce que c'est que du service, voyez Kruger.



Nous n'utilisons que du carton qui permet une impression supérieure! Faites comme nous — et comme beaucoup d'autres — voyez Kruger!

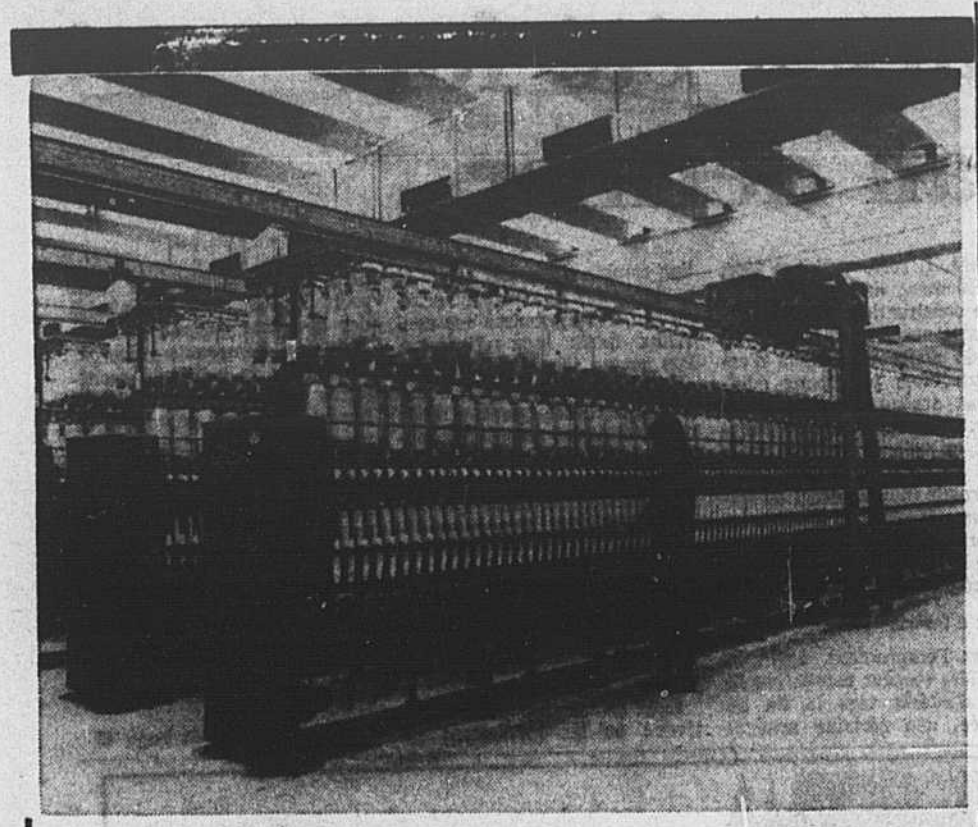
Kruger Pulp and Paper Limited

Division des papiers fins :
3285, chemin Bedford, Montréal, Qué.
1291, ave. de la Jonquière, Québec, Qué.

Division du papier-journal :
1170, Place du Beaver Hall, Montréal, Qué.
Bromptonville, Qué.

Division des emballages :
9145, rue Boivin, LaSalle, Qué.
280 Belfield Road, Rexdale, Ont.

Division du carton :
5848, Place Turcot, Montréal, Qué.



Une fileuse de la nouvelle fabrique de tissus de Long-Sault. Des aspirateurs, à la droite de l'opérateur, circulent sur rails au-dessus des fileuses pour débarrasser l'air de particules de fibres, ce qui y rend l'atmosphère plus pure et confortable, et améliore la qualité des produits.

Le public connaît mal le travail effectué par nos universités

par Guy Perrault,
Chef du
Département de Génie géologique
Ecole polytechnique

L'intense travail qui s'effectue dans nos universités est mal connu du grand public, car le peuple s'émeut beaucoup plus de toutes ces menaces de grève et autres événements sensationnels que des problèmes très graves qu'affrontent nos universités. Tout au plus entendra-t-il des échos des pressants besoins financiers des universités, de telle ou telle déclaration d'un recteur ou des honneurs académiques qui échoient à l'un des nôtres. Et pourtant, il est permis de se demander s'il n'y aurait pas lieu d'inaugurer dans nos grands quotidiens une chronique hebdomadaire d'information universitaire sur chaque département ou centre de recherche de l'université. Non seulement cette chronique permettrait-elle au public de se renseigner sur l'enseignement et la recherche dans chaque discipline scientifique, mais les jeunes pourraient y trouver de précieux renseignements leur facilitant le choix d'une profession ou d'une carrière scientifique.

Il est incontestable que les nôtres sont actuellement fort peu associés aux cadres technologiques supérieurs de l'industrie minérale, et ce, même au Québec. En dépit du fait que les francophones constituent 80 p. 100 de la population québécoise, on ne trouve guère plus de 15 p. 100 de francophones dans la totalité de ces cadres et on en trouve encore moins aux postes de direction des entreprises minières.

Il ne s'agit pas ici de faire vibrer des cordes patriotiques, mais plutôt de constater une situation de fait. Pour la corriger, il nous faudra un développement soutenu de l'enseignement universitaire de la géologie et de l'exploitation minière. Nous devrons diplômer un nombre encore plus grand d'ingénieurs géologues et d'ingénieurs miniers, afin que ceux-ci puissent s'assurer — par leur compétence — les postes de commande dans cette importante industrie.

Nos ingénieurs canadiens-français sont fort bien appréciés dans le milieu minier, où ils se révèlent aussi compétents que leurs compatriotes de langue anglaise. En général, les chefs d'entreprises minières sont anxieux de retenir leurs services, puisqu'ils peuvent facilement converser en français avec les mineurs et les prospecteurs. De plus, nos ingénieurs canadiens-français sont appelés à jouer un rôle social prépondérant dans les agglomérations minières; s'ils occupent des postes de commande, leur influence s'en trouve rapidement décuplée. Mais voilà, il nous

Voir LE PUBLIC en page 27

OBJECTIFS ET ORIENTATION

Notre orientation : demain

Le consommateur de demain exigera que les marchés et la technologie de demain correspondent aux problèmes de demain.

Voilà ce qui assure le premier rang dans l'industrie.

LA SOCIÉTÉ DOMINION TEXTILE

Fabricante des produits TEX MADE

HALL CORPORATION OF CANADA
Transport maritime, intérieur et côtier.

HALCO

4333 rue Ste-Catherine ouest, Montréal 6, P.Q.
Bureau-succursale : 2 rue Carlton, Toronto 2, Ont.

LA FLOTTE GROSSISSANT LE PLUS VITE AU CANADA

Dirigeant une flotte moderne et efficace de navires faisant le transport du grain et du minerai, navires-citernes et autres se déchargeant automatiquement.

Capacité totale du transport de cargaisons : 225,000 tonnes.
Téléphone 932-2147 ■ Code Telex 01-2350 ■ Câble-adresse : Halco (Montréal)

PROTÉGÉ PAR BARNES INVESTIGATION BUREAU LTD.

SYSTEME D'ALARME A POSTE CENTRAL
SERVICES DE PROTECTION
SERVICES D'ENQUETES

Approuvé par UL contre cambriolage et feu

Gardes sécuritaires et service de patrouilles

(Excepté pour divorces)

Le service le plus complet que l'on puisse trouver

SERVICES DE SECURITE BARNES LTEE

Depuis 1948

MONTREAL 937-2871 TORONTO 366-1101 HAMILTON 528-0281 CHATHAM 354-5263

Le public connaît...

SUITE DE LA PAGE 26

faut produire des diplômés en plus grand nombre.

L'essor du génie géologique à l'Ecole polytechnique

Dans le vaste domaine des sciences de la terre, l'étendue des connaissances scientifiques et technologiques se multiplie chaque année. Devant une spécialisation sans cesse accrue, le futur ingénieur géologue découvre un grand nombre de champs d'action qui lui permettent d'opter pour une spécialisation répondant à ses plus profondes aspirations. Etant à la fois un scientifique et un ingénieur, ce géologue sera un homme d'action pouvant jouer un rôle de premier plan dans la société québécoise. Cette action pourra s'exercer sur le plan essentiellement scientifique, comme dans les domaines de la cristallographie, de la minéralogie, de la pétrologie, de la géochimie, de la géophysique ou de la métallogénie.

Toutefois, l'enseignement dispensé en génie géologique est caractérisé non seulement pas sa portée scientifique mais aussi et surtout par l'application de ces connaissances. C'est pourquoi l'orientation essentielle de cet enseignement est dirigée vers la recherche minérale, grâce à l'application des connaissances scientifiques à la recherche de nouveaux gites métallifères, qui sont si indispensables à notre économie. Voilà une tâche passionnante où s'allient naturellement les principes scientifiques et la technologie la plus moderne.

Cet enseignement des sciences de la terre se vent à la fine pointe des progrès scientifiques et technologiques, car il nous semble absolument nécessaire de procéder d'abord à l'acquisition des connaissances pour devenir davantage associés aux cadres supérieurs de l'industrie minérale. Nos moyens économiques étant relativement faibles en comparaison des moyens dont bénéficient d'autres groupes ethniques, il devient d'autant plus important de pallier à cette déficience en diplômant dans nos universités un plus grand nombre de scientifiques et d'ingénieurs spécialisés dans ce domaine assez particulier.

Un tel enseignement ne saurait se faire en vase clos. C'est pourquoi la majorité de nos professeurs ont acquis une solide formation scientifique dans les institutions universitaires les plus réputées du Canada et des Etats-Unis. Détenteurs d'un doctorat pour la plupart, ces professeurs se maintiennent en contact étroit avec l'industrie et ils participent à des recherches en sciences appliquées. De plus, nous anticipons des échanges beaucoup plus nombreux avec les centres de recherches géologiques et minières de pays étrangers, tant au niveau des professeurs que des étudiants. Nous en sommes à souhaiter que le Québec puisse devenir un des principaux territoires d'échange entre deux des grandes civilisations occidentales, soit entre les francophones et les anglophones. En effet, nulle part ailleurs ce contact est-il aussi intime qu'au Québec. En vertu des échanges scientifiques et culturels entre le Québec et la France, nous pouvons espérer que les communications entre l'Ecole polytechnique et les grandes écoles françaises seront intensifiées dans un avenir prochain.

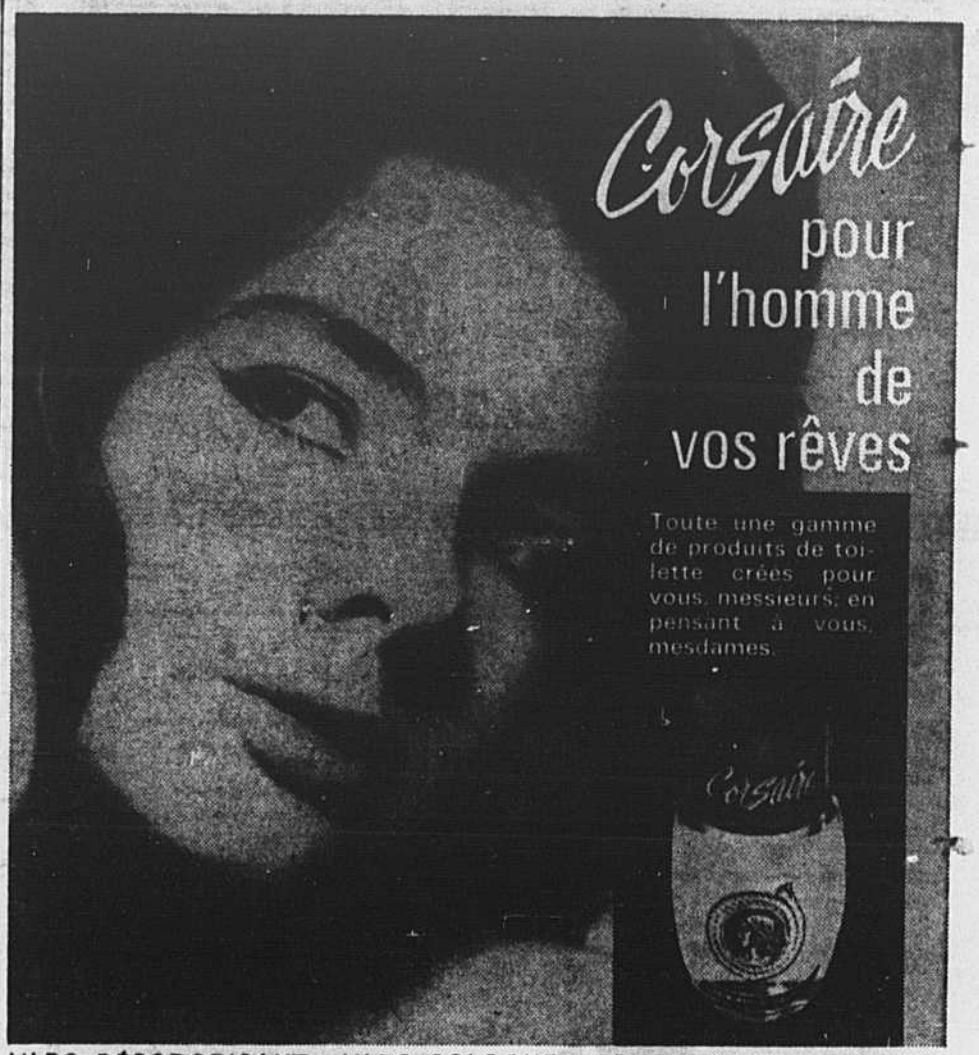
Le rayonnement du département de génie géologique se fait sentir tant au Canada qu'à l'étranger. La qualité de l'enseignement qui y est dispensé, la compétence de nos diplômés, les nombreuses et importantes recherches qui y sont effectuées sont autant de facteurs prépondérants. Ce rayonnement est également assuré par l'action des professeurs. Ainsi, l'un d'entre eux est actuellement président d'un organisme qui groupe plus de 1,600 géologues et géophysiciens canadiens; un autre est actuellement vice-président d'un organisme scientifique qui groupe tous les minéralogistes canadiens.

L'essor du département de génie géologique se traduit également par une augmentation sensible du nombre d'étudiants qui embrassent cette carrière. Ainsi, en décembre dernier, 15 étudiants de 3e année de génie à l'Ecole polytechnique ont opté pour cette profession. Toutefois, la demande d'ingénieurs géologues au Québec et dans le reste du pays est si forte actuellement qu'il nous faudra au moins maintenir sinon augmenter ce nombre. Une augmentation fort sensible du nombre d'étudiants inscrits aux grades supérieurs se fait maintenant sentir, mais elle devra s'accélérer pour répondre aux besoins de cadres de notre milieu.

L'essor du génie minier à l'Ecole polytechnique

Peu de gens réussissent à bien situer le rôle de l'ingénieur minier dans le contexte global de l'industrie minérale. Le champ d'activité de l'ingénieur minier est de fait énorme : il concerne à la fois l'exploration de nouveaux gisements, leur évaluation et leur rentabilité, leur exploitation, la gestion des sociétés minières, le traitement

Voir LE PUBLIC en page 28



VAPO-DÉSODORISANT ■ VAPO-COLOGNE ■ POUDRE DE TALC ■ SAVON DE DOUCHE ■ DÉSODORISANT SOLIDE ■ LOTION APRÈS RASAGE ■ COLOGNE

AGENCE DE SECURITE REEVES LTEE

M. GERALD D. REEVES, PRESIDENT

SERVICE CONTINUEL DE 24 HRES PAR JOUR

Membre du Conseil des Agences de Sécurité et Investigations du Québec

M. GERALD D. REEVES, PRESIDENT

Maison canadienne-française fondée en 1946

353 rue ST-NICOLAS — MONTREAL

TEL. : 849-2459

SUCC. : ST-JEAN — NOUVEAU-BRUNSWICK

Nordair, une ligne aérienne hors-pair

Bien sûr vous avez entendu parler de nous . . . la ligne aérienne qui vous amène le plus loin, vers le nord. Mais toutefois, vous n'êtes pas obligés de porter un anorak pour jouir d'une envolée avec Nordair.

Par exemple, nous avons...

- **Des voyages d'excursions pour conventions ou fêtes aux îles ensoleillées des Caraïbes.**
- **Des services pour groupes, partout dans le monde.**
- **Des excursions d'un jour durant Expo 67, de Montréal aux chutes Niagara, ou au Lac des Loups, paradis des pêcheurs.**

Demandez à votre agent de voyages de vous renseigner sur les tarifs économiques de la ligne aérienne la plus sûre au Canada.

NORDAIR

Dorval 631-4381 | Ottawa 232-0940 | Toronto 363-7755

VILLEMAIRE FRÈRES LTÉE

RELIURES DE TOUS GENRES

34, rue STE-HELENE ST-LAMBERT, QUE.

672-2620

représentant auprès des industries

Notre client qui jouit d'une renommée mondiale dans l'industrie pétrolière, recherche un représentant professionnel dans le domaine de la vente, pour établir des contacts auprès des entreprises commerciales et industrielles de la province de Québec.

Le candidat, âgé de moins de 40 ans, doit être bilingue, posséder un diplôme universitaire (de préférence en sciences ou en génie) et posséder deux années d'expérience pratique dans la vente au niveau des industries.

Cet homme doit être poussé par l'intérêt de la vente et de la promotion de nos produits : lubrifiants, graisses et substances chimiques.

Toutes les réponses (absolument confidentielles) devront fournir tous les détails sur la personnalité et les antécédents professionnels.

Ecrire a/s de M. H. N. Stewart

THE EXECUTIVE REGISTRY

1155 ouest, rue Dorchester
clé. 271

Tél. 866-7981 866-7331

SERVICES CONSULTATIFS

POUR LA

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'ENERGIE

DEPUIS 1907

Une compagnie canadienne, fondée à Montréal et organisée en vue d'offrir ses services, sur un plan international, aux compagnies productrices d'énergie et aux entreprises industrielles.

Les ingénieurs de la compagnie ont assumé la direction d'importants projets au Canada, en Amérique du Sud et en Asie.

La compagnie appartient aux employés professionnels supérieurs qui la dirigent eux-mêmes.

MONTREAL ENGINEERING COMPANY LIMITED

276 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Le public connaît...

SUITE DE LA PAGE 27

des minerais et les recherches en vue d'une meilleure exploitation.

Il y a au Canada neuf institutions qui dispensent l'enseignement du génie dont trois dans la province de Québec. L'Ecole polytechnique est l'institution canadienne qui gradue, en moyenne depuis quelques années, le plus grand nombre d'ingénieurs miniers.

Le département de génie minier s'est toujours efforcé de préparer des ingénieurs dont la formation serait à la fine pointe du génie minier. Le cours qu'elle dispense englobe trois blocs de cours conduisant à une préparation adéquate dans les trois plus importants secteurs du génie minier : traitement des minerais, évaluation minière et exploitation des mines.

Ces programmes furent conçus dans le but de former des ingénieurs qui pourront prendre plein pied dans l'industrie et bien souvent être à l'avant-garde dans des domaines nouveaux que leurs aînés n'ont pas eu l'occasion de maîtriser, à savoir une formation mathématique poussée, une connaissance de la gestion d'entreprise et de la recherche opérationnelle, une formation en mécanique des roches, en technique d'excavation, et enfin un cours d'exploitation en fosse.

L'ingénieur minier ayant un bagage de connaissances supérieur à tout autre ingénieur au point de vue technique d'excavation et au point de vue production et transbordement de matières premières, ses services sont souvent recherchés pour l'exécution des grands travaux de génie civil. On en compta un certain nombre lors de la construction du métro de Montréal et on en trouve plusieurs travaillant aux grands projets hydro-électriques.

L'investissement par étudiant est élevé

Plusieurs universités canadiennes ont enlevé le génie minier de leur curriculum, à cause du manque d'étudiants.

Depuis un certain nombre d'années déjà, le nombre de diplômés en génie minier au Canada est inférieur à celui des nouveaux retraités; de fait, il y a pénurie d'ingénieurs dans tous les secteurs de l'industrie minérale. Il est d'ailleurs normal qu'au fur et à mesure que l'industrie minérale se développe, le besoin d'ingénieurs compétents s'accentue davantage.

Réalisant l'importance de l'industrie minérale pour notre pays et pour la province de Québec en particulier, l'Ecole polytechnique a décidé de prendre une initiative qui s'avère heureuse jusqu'à maintenant. Au lieu d'abandonner, le département de génie minier a augmenté son personnel enseignant, revisé son curriculum afin d'attirer les étudiants les plus doués et a entrepris un vaste programme d'information auprès des étudiants et de la population qui en général n'ont aucune idée de ce qu'est l'industrie minière et ce qu'elle apporte à notre province en devises étrangères et prospérité.

Plan global de recherche et de développement universitaire au Québec

La faculté universitaire est

Voir LE PUBLIC en page 42

FINA

LE QUÉBEC EN MARCHE

La société Petrofina connaît, au Québec, un essor égal et, dans certains cas, supérieur à celui de la Province dans son ensemble. Une raffinerie ultra-moderne constamment en voie d'agrandissement, des dépôts maritimes et des entrepôts de plus en plus vastes, de même qu'un réseau de stations-service qui va en s'accroissant d'année en année procurent des emplois à des milliers de Canadiens. Ce sont là des signes tangibles du développement de la société Petrofina.

Nous sommes fiers de participer à la croissance économique du Québec.

CANADIAN PETROFINA LIMITED

Montréal

MEMBRE DU GROUPE INTERNATIONAL DES SOCIETES PETROLIERES FINA

28 / LA PRESSE, MONTREAL, LUNDI 14 JANVIER 1967

La production d'acier fléchira un peu durant le 1er semestre 1967

par M. W. Farrell,
économiste
The Steel Co. of Canada

Le fléchissement de la demande qui s'est produit vers la fin de 1966 dans le domaine de la construction et celui de la fabrication des biens durables a bientôt affecté l'industrie canadienne de l'acier.

Au cours du premier semestre de l'année, une forte augmentation du produit national brut du Canada et la perspective d'une grève de la sidérurgie ont provoqué une hausse du taux d'utilisation qui permettait de prévoir, pour les douze mois, une production de 10.8 millions de tonnes d'acier en lingots. Au moment de la conclusion des conventions collectives, en août, le rythme de la production subit une forte baisse, du fait que les utilisateurs d'acier diminuèrent leurs stocks et que l'effet ralentisseur du budget fédéral de mars commença à se faire sentir et abaissa le niveau des nouveaux investissements.

Il en résulta que la production canadienne d'acier en lingots, au lieu d'atteindre 10.8 millions de tonnes comme on l'avait prévu, ne se chiffra que par 10 millions de tonnes, c'est-à-dire qu'elle fut à peine plus élevée qu'en 1965, alors qu'elle s'était établie à 9.9 millions de tonnes. Le ralentissement des affaires se traduisit bientôt par une diminution des commandes et des livraisons, ainsi que par le licenciement, vers la fin de l'année, d'environ 5 pour cent de la main-d'oeuvre, soit 1,500 hommes, dans l'industrie de l'acier primaire.

Importations

Le volume des importations d'acier a semblé diminuer au fur et à mesure de la mise en marche des nouvelles installations de laminage des aciéries canadiennes. Les entreprises d'extraction et de bouletage du minerai de fer de Wabush Mines et d'Arnaud Pellets ont été complètement mises en service, ce qui a permis à la Stelco, ainsi qu'à la Dofasco, de substituer le minerai du Labrador au minerai importé. Grâce au démarrage de nouveaux fours à coke, la Dofasco peut maintenant produire le coke dont elle a besoin, au lieu de l'importer. La Stelco a mis en activité, à Hamilton, une nouvelle machine de coulée continue des billettes, ainsi qu'un nouveau laminoir ultra-rapide à fil machine. Le laminoir à barres de la Stelco à Contrecoeur, est maintenant en pleine exploitation. La Dosco a commencé, à Contrecoeur, également, la production de tôles laminées à froid à partir de tôles laminées à chaud achetées à des tiers. La Lake Ontario Steel a augmenté, à Whitby, sa capacité de laminage de barres, et la Cominco a entrepris, à Kimberley (C.-B.), la production des billettes d'acier destinées à alimenter ses laminoirs à barres de Vancouver et de Calgary. L'accroissement de la capacité des usines canadiennes et la perspective d'une concurrence plus vive de la part des producteurs étrangers, ainsi que l'augmentation du coût des investissements en installations nouvelles, ont fait ajourner la mise sur pied des installations sidérurgiques projetées par la Sidbec à Bécancour et la Bathurst Mining and Smelting à Bathurst (N.-E.).

Nouveaux investissements

Plusieurs importants programmes d'investissements, dont l'achèvement est prévu pour 1967 et 1968, étaient en cours dans l'industrie canadienne de l'acier au début de 1966, notamment la mise en exploitation des mines de fer de la Stelco à Bruce Lake, en Ontario, de la Dofasco à Timagami, en Ontario, et de l'Algoma, à Atikokan, en Ontario également. La Stelco et l'Algoma construisent présentement des hauts fourneaux à Hamilton et à Sault Ste-Marie. D'autre part, la Stelco, la Dofasco et l'Algoma accroissent leurs installations de laminage. Les principaux projets sont la mise sur pied d'un laminoir à tôles fortes de 160" à l'Algoma ainsi que de chaînes de galvanisation à la Stelco et à la Dofasco.

Si l'accalmie des affaires persiste, et si l'argent continue d'être rare et coûteux, la réalisation de ces projets pourra être différée jusqu'à ce que les marchés se raffermissent, mais quoi qu'il arrive, ils représentent une importante expansion de la sidérurgie canadienne au

Voir ACIER en page 31

Greenshields Incorporated



4 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

Tous Services Financiers

- Ordres en Bourse
- Opérations sur le Marché Monétaire
- Souscription et Distribution de Titres
- Gestion de Portefeuille
- Recherche Economique et Financière

Montréal Toronto New-York Londres Ottawa Québec
Winnipeg Vancouver Sherbrooke London, Ont. Calgary
Représentant à Zurich

Créateurs de la

METHODE DU CHEMINEMENT CRITIQUE

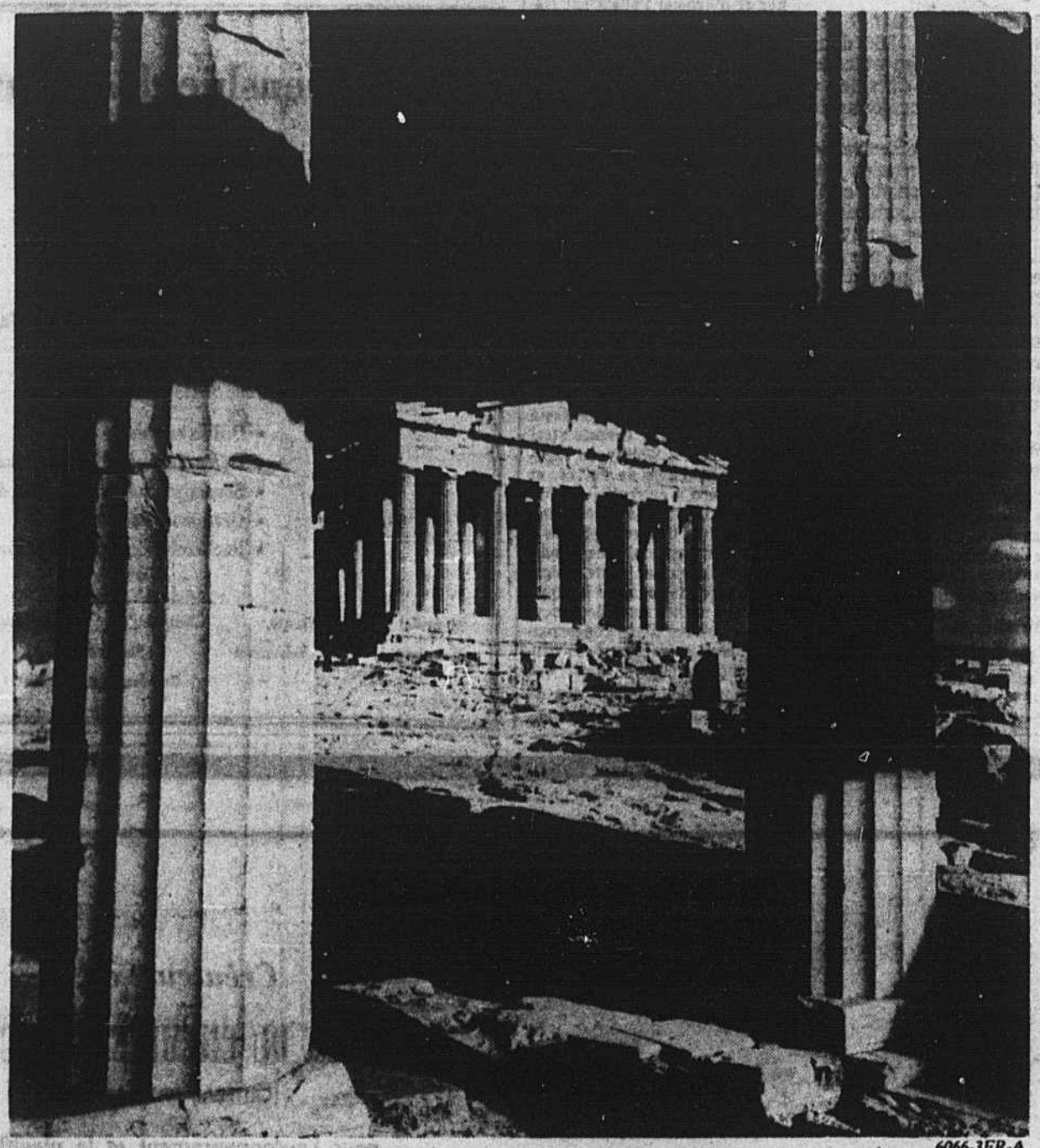
(CRITICAL PATH METHOD)

pour l'ordonnancement et la planification

Cette METHODE DU CHEMINEMENT CRITIQUE FOURNIT, PLUS RAPIDEMENT ET A MOINS DE FRAIS, UNE PLANIFICATION DU TRAVAIL QUI PERMET LA MEILLEURE UTILISATION DES CAPITAUX, DU TEMPS, DE LA MAIN-D'OEUVRE, DES MATERIAUX ET DE L'OUTILLAGE. SMITH, SOMERVILLE and COMPANY LTD. compte, au nombre de ses clients, la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Depuis novembre 1963, Smith Somerville emploie plusieurs surveillants qui dirigent l'équipe de quelque 20 spécialistes de la METHODE DU CHEMINEMENT CRITIQUE qui travaillent à la planification et à l'ordonnancement des travaux dans les îles de l'Expo.

Smith, Somerville
AND COMPANY LTD.
Conseillers en administration

1015, côte du Beaver Hall, Montréal, Québec
866-9314



6066-3FR-A

Entente, Harmonie, Dialogue, idéal des hommes d'hier, idéal des hommes de toujours, espoir des peuples et des nations . . . De nos jours encore et malgré les frontières qui parfois les séparent, les hommes peuvent engager et poursuivre le dialogue, grâce aux télécommunications.

Northern Electric, une entreprise essentiellement canadienne, met son expérience au service des communications, afin de permettre aux hommes de se rejoindre en dépit des distances. Son nom, gravé sur au delà de dix millions d'appareils de téléphone destinés au Canada, se retrouve aujourd'hui sur des câbles de télécommunications ainsi que sur du matériel et des postes téléphoniques dans des pays aussi éloignés que la Grèce, le Vénézuéla, le Costa-Rica et la Thaïlande.

Qu'il s'agisse d'équiper un réseau de télécommunications dans une simple localité ou à l'échelle d'un pays, notre société est en mesure de mener l'entreprise à bien; elle dispose du matériel, de la compétence et du personnel nécessaires pour étudier, concevoir, construire et installer des systèmes complets de télécommunications conformes aux normes les plus rigoureuses.

COMPAGNIE **Northern Electric** LIMITÉE

L'un des premiers fabricants de matériel de télécommunications

Le Canada demeure au premier rang comme producteur mondial d'amiante

par Paul Filteau

Directeur général
Association des mines
d'amiante du Québec

L'industrie canadienne de l'extraction de l'amiante, qui a connu un ralentissement de courte durée en 1965, a établi, en 1966, de nouveaux records de production, tant en volume qu'en valeur.

Les statistiques des 11 premiers mois de 1966 indiquent que la production canadienne globale de fibre chrysotile, la seule variété d'amiante extraite en ce pays, aura pour la première fois dépassé le chiffre de 1,500,000 tonnes.

Par conséquent, le Canada aura effectué 40 pour cent de la production mondiale d'amiante et maintenu sa position traditionnelle de plus important producteur du monde libre.

Plus de 90 p. cent de la fibre d'amiante canadienne est produite à 10 exploitations minières, propriété de huit compagnies de la région Asbestos-Thetford Mines des Cantons de l'Est du Québec.

Ailleurs au Canada, on extrait l'amiante chrysotile à la mine Cassiar, dans le nord de la Colombie-Britannique, et à Baie-Verte, Terre-Neuve. Présentement, la Canadian Johns-Manville aménage une nouvelle mine d'amiante dans le canton Reeves, près de Timmins, Ontario, et l'Asbestos Corporation prévoit pour 1970 la mise en marche de son exploitation d'Asbestos Hill, dans le nord du Nouveau-Québec, 1,200 milles au nord de Montréal.

Livraisons

Selon une estimation provisoire, les expéditions des mines canadiennes pour l'année atteindront 1,475,000 tonnes, au regard de 1,380,210 en 1965 et 1,419,850 en 1964, la précédente année record.

La demande croissante d'amiante chrysotile de par le monde pour la fabrication de produits d'amiante-ciment ainsi que la grande activité industrielle aux Etats-Unis, au Japon et en Europe occidentale ont porté les besoins de plusieurs genres de fibre chrysotile à des niveaux sans précédent.

Le plus vaste débouché de l'amiante du Québec demeure les produits d'amiante-ciment dont les principaux sont les feuilles et les canalisations utilisées dans la construction réidentielle et industrielle.

Il y eut bien un ralentissement dans la fabrication de ces produits ainsi que d'autres articles d'amiante-ciment durant le dernier trimestre de 1966 aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Europe occidentale, mais la demande demeure très forte dans la plupart des autres pays du monde.

Les soi-disant pays sous-développés deviennent d'importants marchés d'amiante chrysotile du fait de l'établissement dans ces pays d'installations de fabrication d'amiante-ciment pour usage dans la construction de logements à bon marché. Le matériau se prête particulièrement bien aux climats chauds ou humides.

Marché américain

Pour la diversité des usages, toutefois, le marché des Etats-Unis est sans égal et absorbe environ la moitié de la production annuelle de fibre d'amiante chrysotile du Québec.

Les manufacturiers des Etats-Unis fabriquent plus de 3,000 produits incorporant la chrysotile et la diversité s'accroit d'année en année. Par conséquent, le marché des Etats-Unis demande une vaste gamme de genres et de longueurs de fibres, depuis les plus longues fibres textiles jusqu'aux "particules" utilisées comme matériau d'apport dans la fabrication de plusieurs produits comme les peintures et les composés de calfeutrage et de toiture.

Les fibres d'amiante de lon-

Voir CANADA en page 32

La production d'acier...

SUITE DE LA PAGE 29

cours de la seconde moitié de la décennie 1960. Ces investissements ne s'élèveront peut-être pas au chiffre de un milliard de dollars atteint au cours de la première moitié de la période en question, mais ils permettront au Canada de produire une bien plus grande partie de l'acier nécessaire à son marché intérieur.

Concurrence

Tout en augmentant sa capacité de production, la sidérurgie canadienne doit veiller à demeurer très compétitive par rapport aux industries sidérurgiques des autres pays, surtout celles des grands pays exportateurs d'acier.

Il ne faut pas s'attendre à ce que, pour la période 1965-1970, la consommation canadienne d'acier par tête marque une augmentation aussi rapide qu'au cours des cinq années précédentes, alors qu'elle est passée de 688 à 1,194 livres. L'industrie doit être en mesure — plus qu'elle ne l'a été au cours des dernières années — d'obtenir une plus large part du marché intérieur ainsi que des débouchés à l'étranger en dépit de la forte concurrence du Japon, de l'Allemagne, de l'Italie et des Etats-Unis.

D'autre part, les salaires établis par contrat, en 1966, dans l'industrie canadienne de l'acier, sont élevés, et il sera difficile à cette industrie de maintenir sa rentabilité au niveau actuel des prix de revient et de vente. L'augmentation des salaires a eu pour effet immédiat une diminution des bénéfices, d'autant plus que le gouvernement fédéral a réagi vigoureusement contre la première tentative de l'industrie sidérurgique pour augmenter le prix de l'acier.

Perspectives mixtes

Les perspectives pour 1967 sont mixtes. On s'accorde à prédire que le produit national brut augmentera d'environ 7 pour cent, dont 3 pour cent attribuables aux prix. Les investissements, bien que matériellement inférieurs, de 5 pour cent peut-être, à ce qu'ils ont été en 1966, semblent devoir atteindre, en dollars, à peu près le même montant.

Les effets du resserrement de l'argent et des restrictions fiscales limiteront l'accumulation des stocks et modéreront la séculaire croissance de la fabrication des biens durables.

Tous ces chiffres représentent l'équivalent en acier brut.

LE SERVICE DE VOYAGES
EST NOTRE AFFAIRE

L'usage au maximum de chaque heure d'une journée de travail est une bonne économie. Tout spécialement pour l'aide hautement appréciée qui pourrait être exigée pour dépenser le temps et l'énergie nécessaires au règlement des détails en vue d'un prochain voyage d'affaires. Une agence de voyages reconnue représente tous les nombreux services de transport et elle n'a qu'un seul but — le service à ses clients.

Réservations d'hôtel — Lignes aériennes — Location d'auto
Chèques de voyageurs — Bateaux.

McGregor Travel Co. Ltd.

Place Ville-Marie, Montréal 2, Qué. Tél. 866-2481
1373 Ave Greene, Westmount, Qué. 935-4611



DIMINUEZ
LE COUT
DE VOTRE IMPOT
SUR LE REVENU...

tout en vous préparant à une retraite des plus confortables.

Selon les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu, les personnes habitant le Canada, qui contribuent à un plan "EPARGNE-RETRAITE" enregistré, ont droit à une déduction de 20%, jusqu'à concurrence de $2,500 de leur revenu, pour fin d'impôt.

Consultez dès maintenant les spécialistes des Compagnies Prêt et Revenu qui sont en mesure de vous offrir les plans "EPARGNE-RETRAITE" les mieux adaptés à vos besoins.

LES COMPAGNIES PRET ET REVENU
850, place d'Youville, Québec 2

Sans obligation de ma part, s'il vous plaît me fournir des renseignements gratuits concernant les plans "EPARGNE-RETRAITE" offerts par les Compagnies Prêt et Revenu.

NOM .....
ADRESSE .....
.....

La clé du succès
dans vos placements

STOCK MARKET
NEWS & COMMENT

Le succès dans les opérations de bourse dépend d'une information fiable et à date.

De nos jours, les informations ne manquent pas ; mais comment choisir celles qui vous seront utiles dans vos placements ?

Stock Market News & Comment ne prétend pas commenter toutes les valeurs. La chose serait possible, mais non profitable pour vous.

On n'y mentionne que les valeurs susceptibles de vous apporter les meilleurs profits. En 1966, parmi des milliers de valeurs proposées à notre choix, nous nous sommes concentrés sur 166 d'entre elles qui semblaient mériter l'attention de nos abonnés.

Pour seulement $5.00
vous pouvez souscrire à un abonnement d'essai de 8 numéros hebdomadaires de Stock Market News & Comment, et vous recevrez en même temps

GRATIS
Notre petit livre "What you should know about the Stock Market and how it affects you" — 12 pages de renseignements importants qui vous aideront à faire des placements heureux.



POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI et vous recevrez votre premier numéro de Stock Market News & Comment en moins d'une semaine.

FONDE EN 1936 CONSEILLER EN PLACEMENTS
STOCK MARKET NEWS & COMMENT LIMITED
The Prudential Building,
4 King Street West,
Toronto 1, Ontario.

Je voudrais souscrire à un abonnement d'essai de Stock Market News & Comment et recevoir ma copie gratuite de "What you should know about the Stock Market and how it effects you".

☐ EDITION ANGLAISE ☐ EDITION FRANÇAISE
☐ EXPEDIER FACTURE ☐ $5.00 INCLUS.

NOM .....
ADRESSE .....
LP. 1. VILLE ..... PROV. .....

Les Clubs d'Administration
industrielle du Canada
offrent une semaine intensive de

COURS DE PERFECTIONNEMENT
EN ADMINISTRATION
à l'intention des cadres de l'entreprise
à la
Faculté des Sciences
de l'Administration et du Commerce
de l'Université Laval
EN FRANÇAIS
du 28 mai au 3 juin 1967
ou
du 4 juin au 10 juin 1967
Pour informations, s'adresser à
LES CLUBS D'ADMINISTRATION
INDUSTRIELLE DU CANADA
2160 rue Yonge, Toronto 7, Ont.
Téléphone, Québec 522-7041 (local 48 — M. Marcel Dionne)

BEAUCHEMIN-BEATON-LAPOINTE

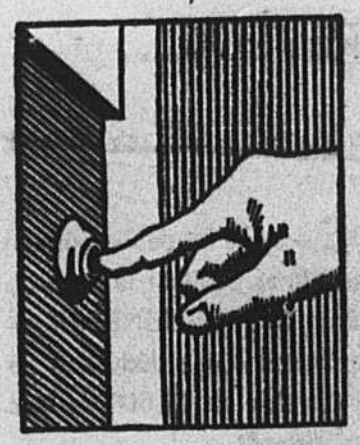
INGENIEURS CONSEILS

RAPPORT • ESTIMATIONS • CONCEPTION
SURVEILLANCE DE CONSTRUCTION
pour travaux publics, municipalités, industries

6655, Ch. Côte-des-Neiges — Montréal 26, Canada
731-8521

Vous cherchez une maison sans aide appropriée? Profitez-en donc, en même temps, pour vendre des abonnements à un journal...

Puisque de toute façon vous sonnerez à bien des portes !



C'est qu'il faut en faire des pas pour trouver un foyer bien à son goût ! Mais si vous aimez perdre votre temps à parcourir la ville de long en large, à faire une foule de démarches inutiles, c'est peut-être le moyen idéal.

Toutefois, si votre temps est précieux et si votre patience a des limites, vous devriez consulter un courtier en immeubles.

Un courtier en immeubles est un spécialiste qui, s'il est membre de la Chambre d'immeuble de sa localité et de l'Association des chambres d'immeuble du Canada, doit se soumettre à de rigoureuses règles d'éthique professionnelle. Mieux que quiconque, il saura trouver précisément la maison qu'il vous faut, au prix qui vous convient.

Seul un de nos membres accrédités est autorisé à afficher ce sceau. Exigez-le de votre courtier en immeubles. Vous aurez alors l'assurance d'obtenir pleine satisfaction.

CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL • MONTREAL REAL ESTATE BOARD • realtor

La Chambre d'Immeuble de Montréal

Le Québec ne connaîtra...

SUITE DE LA PAGE 24

Pas de hausses d'impôts au Québec en 1967

Bref, il ne devrait pas y avoir d'impôts nouveaux ou sensiblement accrus de la part du gouvernement provincial au cours de l'année. En effet, les concessions fiscales du gouvernement fédéral, ajoutées au rendement sans doute fort accrû des impôts à la consommation, (taxe de vente, impôts sur le tabac et les alcools, taxe sur les repas et l'hôtellerie) à cause de l'activité engendrée par l'Exposition Universelle, devraient permettre au gouvernement provincial de faire face à la situation financière sans augmenter les impôts en 1967.

Quant au gouvernement fédéral, ce sont plutôt des hausses que des réductions d'impôt qui apparaissent vraisemblables en raison des concessions fiscales accordées par Ottawa aux provinces au cours d'octobre dernier.

Enfin, il est également fort possible que la Ville de Montréal soit forcée de hausser ses revenus, que ce soit par la taxation ou autrement. Ses dépenses s'accroissent à un rythme assez élevé, et il faut tenir compte de la hausse importante qui est prévue au titre des salaires de ses employés.

La politique fiscale va donc demeurer un moyen d'action fort important au service des différents pouvoirs publics. En fait, on peut se demander s'il n'est pas devenu un des principaux moyens à la dispostion des gouvernements pour influencer la conjoncture économique. Ces derniers évidemment peuvent aussi utiliser la politique budgétaire, mais on sait qu'il devient de plus en plus difficile pour ceux-ci de réduire leurs dépenses. Quant à la politique monétaire, nous restons, il est admis, dépendants en bonne partie, dans sa détermination de la politique monétaire du gouvernement américain, puisque nos problèmes de balance de paiements avec les Etats-Unis, nous forcent à tenir compte des taux qui prévalent dans ce pays.

C'est donc dire que nous entendrons beaucoup parler d'impôts au cours de la prochaine année, que ce soit parce qu'ils seront accrus, ou, souhaitons-le, parce qu'ils seront réduits ou encore à cause de leur influence croissante sur l'économie canadienne.

Le Canada demeure au...

SUITE DE LA PAGE 31

gueurs moyenne et courte ont été très en demande en 1966 et les manufacturiers canadiens comblent une forte proportion de la demande mondiale de ces catégories. Les manufacturiers de carreaux à planchers, de garnitures de freins, de papier d'amiante, de matériaux de plastique et de toiture emploient une quantité considérable de ces fibres. Toutefois la demande est sensible aux changements dans la situation économique des industries de la construction et de l'automobile de tout pays importateur.

Malgré l'augmentation constante de la production canadienne, on croit que l'U.R.S.S., dont la production annuelle est estimée à 1,600,000 tonnes est le plus grand producteur d'amiante du monde. Environ 15 p. cent de ce volume — quelque 225,000 tonnes — furent exportées en 1966 dans les pays du bloc soviétique, ainsi qu'en Allemagne de l'Ouest, en France, au Japon, aux Indes et dans les pays scandinaves.

Il y eut aussi une augmentation sensible de la production d'amiante aux Etats-Unis dont on estime le rendement en 1966 à 130,000 tonnes au regard de 118,000 en 1965. Toute la production des Etats-Unis est écoulée à l'intérieur de ce pays, qui continue d'être le plus grand importateur de ce minéral.

En plus du volume de 1,500,000 et de 1,600,000 tonnes qui forme la contribution respective du Canada et de l'U.R.S.S. à la production mondiale de fibres de tous genres estimée à 3,800,000 tonnes, d'autres pays dont l'Afrique du Sud, la Rhodésie, les Etats-Unis, l'Australie, l'Italie, Chypre et la Chine en produisent 700,000 tonnes, ou 20 p. cent. Depuis 10 ans, la production mondiale a doublé.

Perspectives

Les perspectives de l'exportation de la fibre chrysotile du Québec sont fonction du degré d'activité industrielle à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis.

Toutefois, le Canada exporte ordinairement la chrysotile dans 67 pays du monde. Si, comme le croient certains économistes, la demande de produits d'amiante-ciment et autres matériaux, aux Etats-Unis, a atteint un plateau, les producteurs du Québec peuvent bénéficier d'une demande plus forte d'autres marchés d'exportation, comme l'Italie, la France et le Japon. Les exportations de fibre des producteurs du Québec en 1966 devraient surpasser de 10 p. cent le niveau atteint en 1965, et la production, en 1967, devrait se poursuivre à pleine capacité ou à peu près.

Le marché des textiles, qui absorbe toute une gamme de filés et tissus d'amiante, est ferme, car les nouveaux usages que l'on prépare pour l'amiante comprennent son application comme additif au papier journal et dans les pavages d'asphalte.

Contrairement à d'autres minéraux qui se trouvent sous une seule forme à l'état brut, l'amiante se présente ordinairement en plus de 100 catégories distinctes par longueur et autres caractéristiques. En cela, le maintien de normes élevées de qualité et d'uniformité prend une importance plus considérable que jamais sur le marché extrêmement compétitif d'aujourd'hui. Depuis plusieurs années, les mines du Québec conduisent des recherches étendues en vue de moderniser les installations de production et d'améliorer les techniques de traitement, le tout dans le but de fournir un produit sans cesse amélioré aux acheteurs de fibre chrysotile.

Au point de vue de la production, on combat sans cesse l'augmentation des frais d'exploitation. L'augmentation de l'effectif minier, le coût de la main-d'oeuvre et les frais d'outillage et d'approvisionnement ont été en partie compensés par l'accroissement de l'efficacité des opérations. Ces améliorations comprennent un accroissement de mécanisation des méthodes d'exploitation, l'installation d'équipement plus vaste et de plus grande mobilité ainsi que la manutention et le chargement d'explosifs en vrac. Les frais d'extraction, évidemment, ne peuvent qu'augmenter, car les mines à ciel ouvert et souterraines s'approfondissent et la proportion de déchets de roche au regard du minerai s'accroît.

A quoi les producteurs de fibre chrysotile du Québec peuvent-ils s'attendre ? On prévoit que d'ici 10 ans la production mondiale augmentera de cinq à sept pour cent annuellement et qu'en 1975 elle atteindra sans doute 6,000,000 de tonnes. Par conséquent, les producteurs d'amiante du Québec anticipent une expansion continue



POURQUOI NE PAS NOUS LAISSER RESOUDRE VOS PROBLEMES D'ASSURANCE

NOUS FOURNISSONS des contrats pour tous les genres de protection, y compris l'assurance-vie ; nous transigeons avec les compagnies les plus importantes dont LLOYD'S de Londres. Nous offrons, à travers tout le Canada, les services d'ingénieurs spécialisés.

DALE & COMPANY LIMITED

1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal

Succursales à : HALIFAX, EDMONTON, TORONTO, CALGARY, WINNIPEG et VANCOUVER
SIEGE SOCIAL à MONTREAL

Les transports ont joué un rôle capital dans l'essor économique du pays

par Pierre Lemieux
Directeur adjoint
Relations extérieures
Canadien Pacifique

La naissance du Canada est étroitement liée aux transports. Leur rôle dans le rapprochement des provinces a été capital.

Il ne pouvait en être autrement puisque les réalités géographiques canadiennes exigent des moyens de communications propres à établir des liens physiques entre des îlots de populations clairsemés sur une étendue de 3,000 milles.

Le rôle des transports a été d'autant plus primordial que les conditions climatiques obligeaint les Canadiens à se confiner à proximité de la frontière des Etats-Unis. De là le paradoxe d'un pays qui, en dépit de conditions qui appelaient le développement à la verticale, a établi ses bases, malgré les obstacles, à l'horizontale.



PIERRE LEMIEUX

Au milieu du siècle dernier, il n'y avait guère que le Haut et le Bas-Canada qui entretenaient des rapports valables parce que reliés par les voies navigables naturelles (certains secteurs du Saint-Laurent et les Grands Lacs) et des tronçons routiers non carrossables. Ces moyens établissaient les seuls liens entre les populations à cette époque concentrées, sur Québec, Montréal et Toronto.

A l'est des Grands Lacs tout était à construire, à édifier. A peine quelques sentiers parcourus par les aventuriers et les découvreurs qui les avaient précédés, ceux-ci souvent d'appartenance missionnaire. Le canot, le cheval et les diligences servaient au portage des personnes et des marchandises dans ces immenses territoires vierges.

Les chemins de fer

Aux courts tronçons de chemin de fer déjà établis dans l'Est après la seconde moitié du XIXe siècle vinrent s'ajouter les deux chemins de fer transcontinentaux du Canadien Pacifique et du Canadien National.

Le financement d'un chemin de fer transcontinental est à l'origine de la fondation du chemin de fer Canadien Pacifique. La compagnie a en effet vu le jour à la suite de l'échec du gouvernement canadien. Dans l'entente qui préside à la fondation de la société, la Colombie Britannique entra dans la confédération à la condition que le gouvernement central construise une voie ferrée reliant les provinces de l'Ouest à l'est du Canada. Nous sommes en 1871 et la limite de construction est de dix années. Vers 1880, le chemin de fer n'étant pas terminé, la Colombie Britannique menaçait de se retirer de la confédération. En désespoir de cause, le gouvernement confia donc la tâche de construire la ligne au Canadien Pacifique. Par ailleurs, un deuxième réseau transcontinental s'ajoute à celui du Canadien Pacifique lorsque vers 1912 les compagnies Grand Trunk et Grand Northern permettaient aussi de franchir le pays d'un océan à l'autre. L'amalgame de ces deux dernières compagnies devait, en 1923, former les Chemins de fer nationaux du Canada qui desservent l'ensemble du territoire canadien.

L'épopée de la construction du transcontinental a suscité l'intérêt des historiographes. A cette époque de l'histoire canadienne sont reliés nombre de faits d'importance dont celui de Louis Riel. C'est pendant cette période que les groupes d'immigrants les plus considérables mettent pied au Canada, d'aucuns d'Europe centrale (la plupart travailleurs manuels) d'aucuns d'Orient, c'est-à-dire la première vague d'immigrés de race jaune dont les descendants peuplent surtout la Colombie Britannique.

L'instrument du commerce

Si le transport ferroviaire demeure aujourd'hui l'épine dorsale des transports canadiens, ils furent à l'origine à peu près le seul moyen de portage des personnes et des marchandises. Le mouvement des immigrés vers les plaines de l'Ouest et l'au-delà des montagnes Rocheuses s'est uniquement effectué par cette voie jusqu'aux années d'après-guerre. Il en était ainsi des migrations internes entre l'Est et l'Ouest du pays.

Au chapitre du portage des marchandises, il faut souligner le rôle qu'a toujours occupé le rail dans le transport des céréales. Ce rôle, loin de diminuer, s'accroît présentement avec les commandes de céréales que le Canada a reçues de la Chine populaire et de l'URSS. Depuis quelques années, en sus du transport de matériel et d'outillage industriel et commercial, s'ajoute celui, des Prairies, de minerais comme la potasse. Au chapitre du trafic-marchandises, les chemins de fer canadiens améliorent constamment leurs moyens. Ils ont à leur disposition un matériel roulant adapté aux besoins de la diversité des marchandises et font

Voir TRANSPORTS en page 37

LES SERVICES
D'ASSURANCE
MORGAN LTÉE
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS
ET
CONSEILLERS EN PLANIFICATION
DE BENÉFICES AUX EMPLOYÉS
UNE ENTREPRISE CANADIENNE
SIÈGE SOCIAL: PLACE VILLE-MARIE
MONTRÉAL
Bureaux affiliés par tout le Canada

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES

Les 1310 Caisses populaires Desjardins affiliées aux dix Unions régionales qui forment la Fédération de Québec des Unions régionales groupent 1,900,000 membres.

Ces Caisses qui ont un actif global de $1,325,000,000. sont au service de leurs membres et des organismes communautaires.

L'Union régionale de Montréal avec ses 335 Caisses est affiliée à la Fédération de Québec des Unions régionales.

8175 boulevard St-Laurent

COMPAGNIE D'ASSURANCE
NEW-HAMPSHIRE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
GRANITE STATE
BUREAU PRINCIPAL: 276 OUEST, RUE ST-JACQUES
SUCCURSALES: TORONTO ET VANCOUVER
J. L. PLANTE, *gérant général*

L'ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU QUÉBEC
CONSEILLER PROFESSIONNEL
LE COURTIER
D'ASSURANCES
EST VOTRE
"HOMME DE CONFIANCE"

Les négociations collectives se sont-elles déroulées selon les règles du jeu en 1966?

par Roger Chartier

Aligner comme des éphémérides les nombreux et coûteux conflits de travail qui ont secoué le Québec au cours de 1966 est un exercice douloureux qui ne se justifie que par les leçons qu'on peut en tirer pour l'avenir. Après La Presse et la Régie des alcools en 1964, la grève avait visité l'essence, les postes et le transport en commun en 1965.

Au cours des douze derniers mois, l ronde n'a fait que s'accélérer à un rythme échevelé: 130 grè es, plus de 300,000 Québecois directement en cause dans l'enseigne.ient, les chantiers l'Hydro-Québec, le bâtime. de Montréal, le textile, le port de Montréal, les hôpitaux, la fonction publique (professionnels), au Gaz naturel, à la Dominion Ayers, à General Motors, chez les ingénieurs de l'Hy Québec et ainsi de suite; sar parler des grèves évitées de justesse (fonctionnaires et ouvriers de l'Etat du Québec, Sûreté provinciale), des grèves à l'échelle canadienne qui ont influé sur la province... et de toutes celles, plus nombreuses et plus massives encore, qui s'annoncen ou qu'on nous prédit aimablement pour 1967 ! Le Québec ne traîne pas de l'arrière dan ce secteur, avec ses 2,000,000 de jours-homme perdus en grève au cours de 1966 (en regard des 4,500,000 jours-homme p dus à l'échelle canadienne dans la même période): un "record", quoi !

Palmarès ou nécrologie ?

Une pareille énumération prend pour certains l'allure d'un **palmarès:** elle serait un signe sensible du progrès de l'économie, ou encore une magnifique série d'occasions pour les salariés de s'"éduquer", ou enfin des pas de géant vers le Grand Soir. Pour d'autres, il s'agirait plutôt d'une **liste nécrologique**, d'un enterrement de première classe de l'ordre établi et de la liberté bien comprise. Entre ces deux positions extrêmes, il y a place pour un juste milieu plus serein, plus réaliste et moins traumatisé. Sans pénétrer dans le détail d'aucun des conflits écoulés, c'est mon propos de présenter au lecteur quelques réflexions à bâtons rompus qui, je l'espère, jetteront quelque lumière sur les relations de travail au Québec, et notamment sur le phénomène de la grève.

Rôle positif du syndicalisme

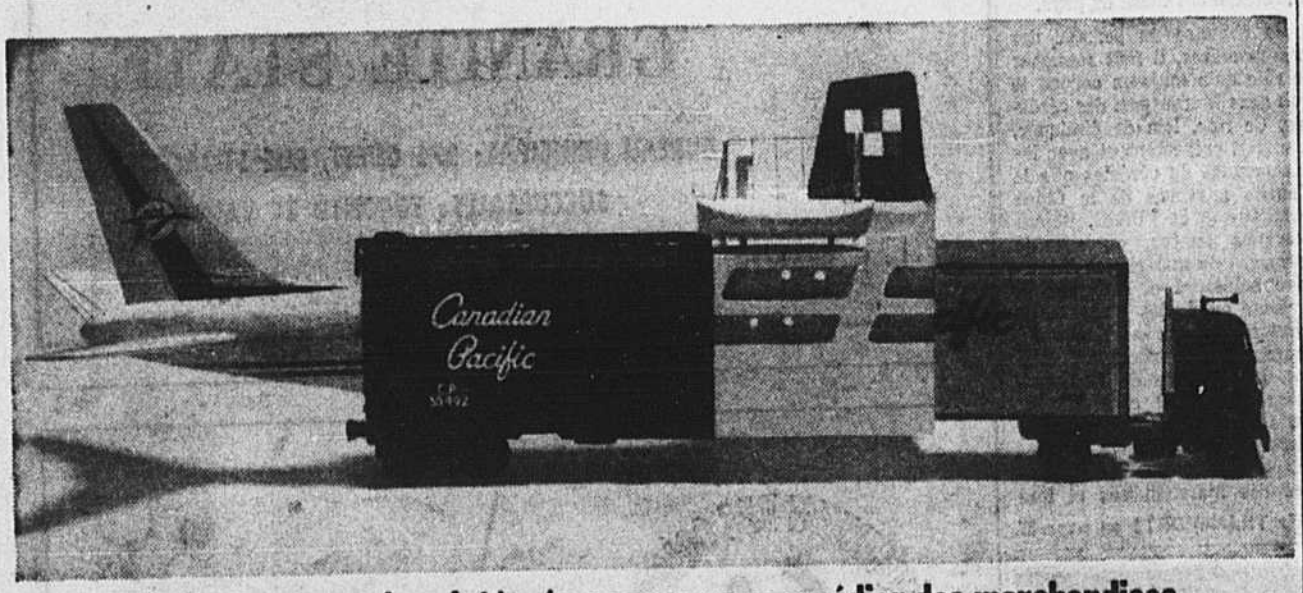
Sans s'énerver, il faut garder sa foi dans le syndicalisme ouvrier en général (et dans tel syndicat en particulier) et l'accepter sincèrement comme une institution essentielle dans notre civilisation industrielle. Et cela, même s'il paraît être parfois à la recherche d'une maturité, en apprentissage un peu gauche et toujours bruyant de libertés de fraîche date (comme c'est le cas particulièrement dans les services publics).

Le syndicalisme est essentiellement source de dialogue, refus de l'arbitraire et instrument de promotion ouvrière; son rôle dans une démocratie ne saurait être minimisé, et doit se justifier **positivement**, plutôt que comme symbole des maladresses ou "injustices" patronales et comme véhicule des "ingratitudes" ouvrières. Des abus toujours possibles ne doivent pas faire dévier de cette évaluation fondamentale du syndicalisme ouvrier comme utile promoteur de législation sociale, d'éducation, de culture et de progrès économique, au plan de la société globale comme à celui de l'entreprise même.

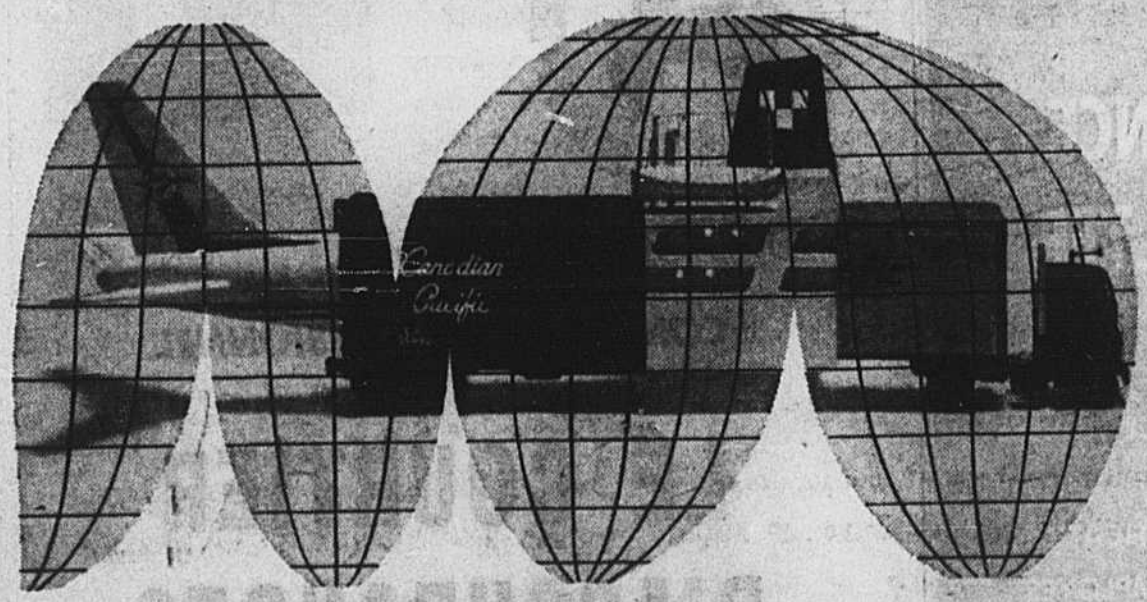
La négociation collective

Accepter ainsi le syndicalisme, c'est accepter de jouer honnêtement le jeu de la négociation collective. Celle-ci, où syndicat et direction bâtissent **en égaux** la loi de leurs relations. La négociation collective est une entreprise difficile en ce qu'elle met aux prises des intérêts puissants et divergents, ainsi que des passions à fleur de peau qu'elle vise à équilibrer ou apaiser dans un compromis provisoire et toujours précaire. A un syndicalisme vigoureux doit correspondre un patronat solide, respectueux mais non terrorisé, prêt à discuter sérieusement mais non pas à s'écraser mollement devant les revendications syndicales sous peine de péché social. Si théoriquement le syndicat peut tout demander, de même le patron peut opposer certains refus, proposer des compromis. La "justice", en ce domaine, n'est pas plus définie par l'imagination syndicale que par l'"obstination" patronale; elle est, concrètement et provisoirement, le **compromis** même des parties, car il n'existe pas de critères sûrs et communément acceptés qui permettent d'imposer scientifiquement, moralement ou politiquement un rythme optimum aux revendications syndicales, comme d'ailleurs aux prix et aux profits. D'où la nécessité du dialogue qui satisfasse les impératifs institutionnels des parties à un moment donné.

Voir NEGOCIATIONS en p. 43



Grâce à nos services intégrés, vous pouvez expédier des marchandises



dans le monde entier!

Que vous les expédiez au Canada ou à l'étranger, le Canadien Pacifique confie toutes vos marchandises à un service unique, parfaitement centralisé. Notre service de transport-marchandises réunit trains, camions, bateaux et cargos aériens en un groupe bien intégré de modes de transport reliés par un réseau mondial de télécommunications. Sachez en tirer tout le parti possible. Contactez un représentant du trafic-marchandises du Canadien Pacifique.

expo67 — CANADIEN PACIFIQUE CONTROLE

Expédiez **Canadien Pacifique**

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

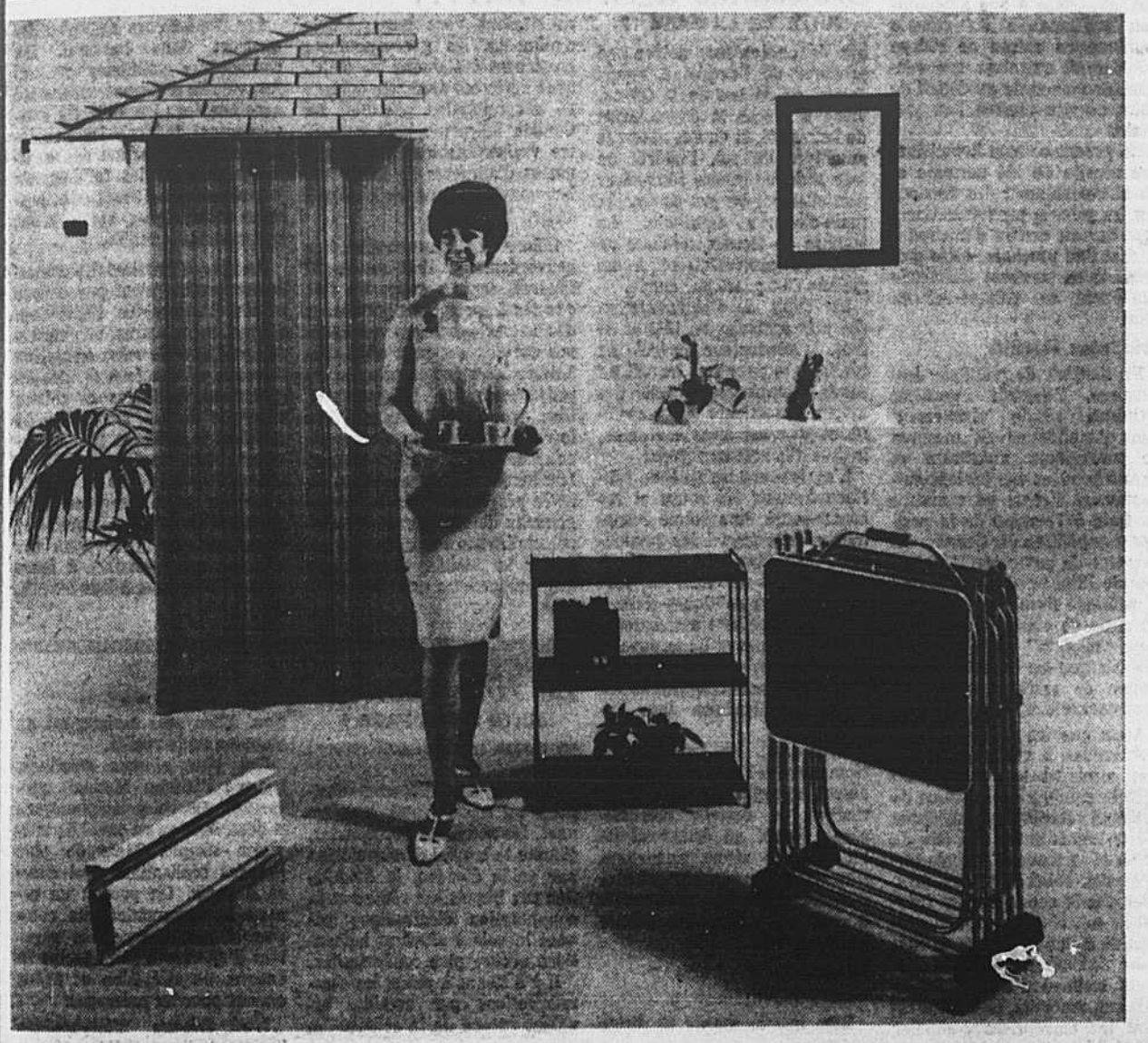
Le progrès du Québec repose sur la solidité de ses institutions financières

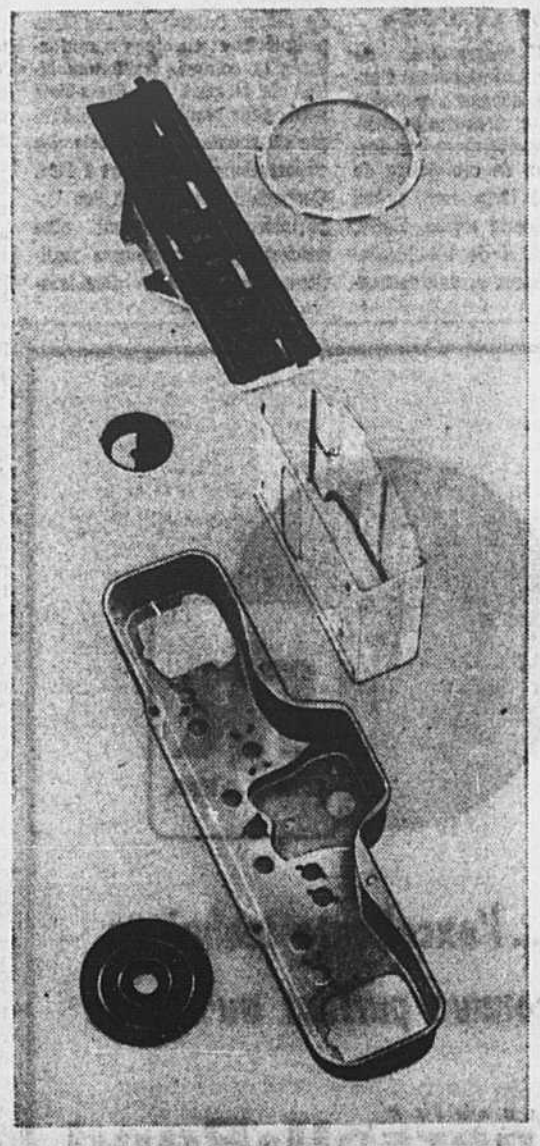
L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGÈRES
Protection et économie

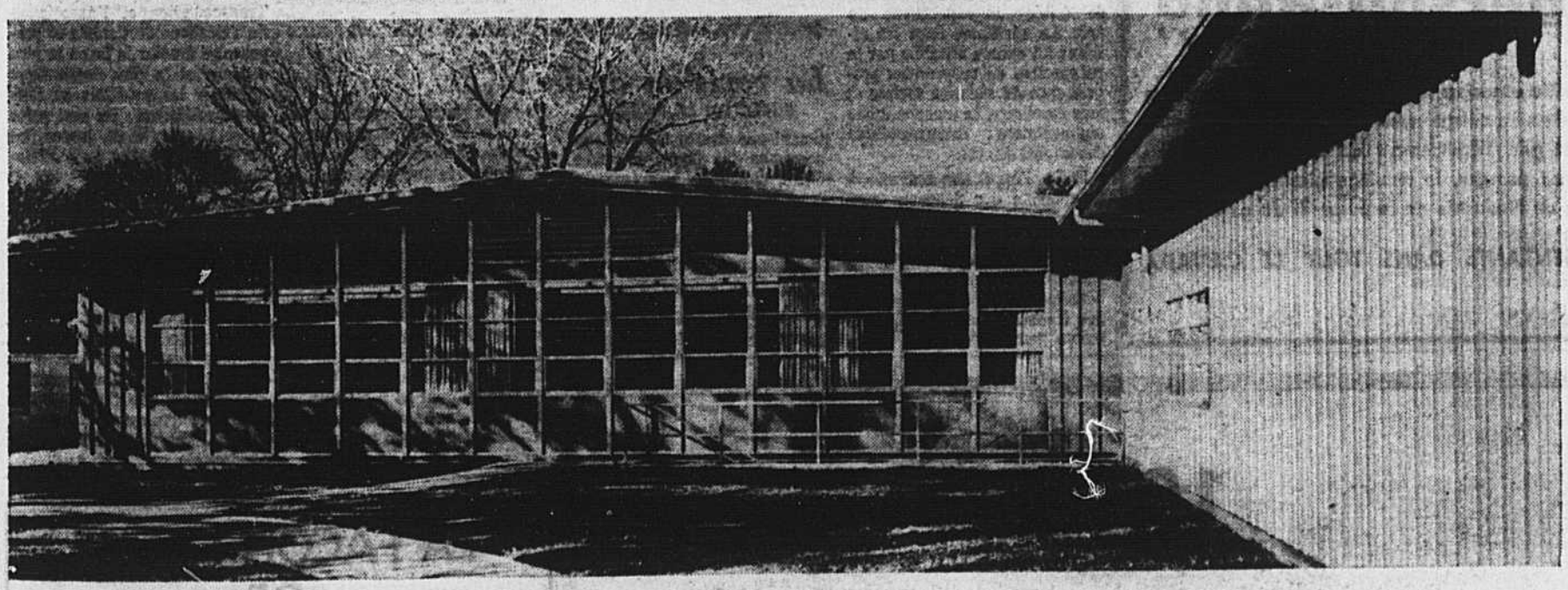
SNA
Société NATIONALE d'Assurances
ASSURANCES GÉNÉRALES
Protection aujourd'hui

SNF
Société NATIONALE de Fiducie
EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES
Protection demain

41 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1 • TEL. 845-3291







Si vous devez peindre la tôle d'acier que vous utilisez... adoptez STELCOLOUR

★ Un merveilleux nouveau produit en acier Stelco ★ Prépeint de la couleur et avec la texture que vous désirez
★ La liaison du revêtement et de la tôle est parfaite et définitive et résiste à tous les travaux de façonnage
★ Importantes économies de temps, de main-d'oeuvre, d'espace, de stocks.

"STELCOLOUR" est de la tôle galvanisée ou laminée à froid sur laquelle on applique à l'usine un revêtement de couleur lisse ou grenu qui fait corps avec elle. Les rouleaux de tôle peuvent recevoir un revêtement vinylique, acrylique, alkyd, époxy, phénolique, plastisol ou organosol. Chacun de ces revêtements a des propriétés particulières de dureté, d'élasticité, de résistance aux intempéries, à l'abrasion, aux produits chimiques, et de durabilité...

"STELCOLOUR" se présente en couleurs unies — rendues conformes à vos exigences par un procédé électronique — en motifs, façon bois, textures et finis similimétalliques sur une ou deux faces. On peut la découper, la plier, la former, l'étirer. Les opérations normales de façonnage ne peuvent faire perdre à "STELCOLOUR" sa beauté et son éclat d'origine. Renseignez-vous sur ce nouveau produit sensationnel de Stelco — destiné aux articles de grande consommation, à la construction et aux pièces de produits industriels.

Acier prépeint STELCO

THE STEEL OF CANADA, LIMITED — Compagnie à capitaux canadiens. Bureaux de vente dans tout le pays et représentants dans les principaux centres d'outre-mer.

Pour obtenir de la documentation au sujet de ce produit, veuillez vous adresser à : Stelco, Service A, 525, rue Dominion, Montréal, P.Q.

L'essor de l'économie...

SUITE DE LA PAGE 6

d'imposants programmes de construction maintiendront l'expansion des dépenses globales en biens et services des gouvernements sensiblement en-dessous du taux de croissance de 11 p. cent à 12 p. cent, prévu pour la présente année. Enfin, des expéditions de blé légèrement inférieures et une demande moins intense en matières premières et en biens manufacturés (y compris les automobiles) de la part des Etats-Unis pourraient résulter en une simple augmentation nominale des exportations par rapport à 1966. Cependant, l'expansion des importations relativement plus modeste qui accompagne traditionnellement les fléchissements du taux de croissance au Canada, jointe à une amélioration substantielle du compte tourisme en raison de l'Expo '67, devrait entraîner une contraction prononcée du déficit de notre compte courant l'an prochain.

En posant comme hypothèses une récolte de blé normale et un affaiblissement des tensions sur les prix, le produit national brut devrait croître d'environ 6 p. cent l'an prochain, cette progression se trouvant distribuée également en volume et en prix.

Principaux objectifs

En matière de politique économique, l'objectif immédiat d'Ottawa réside visiblement dans l'application de mesures de modération monétaire et fiscale pendant une période suffisamment longue pour mettre un frein à l'érosion de la position compétitive du Canada. (Il convient de noter que l'évaluation de l'impact économique de la politique fiscale doit prendre en ligne de compte les importants "apports" extra-budgétaires tels que les cotisations à la Caisse de retraite et l'impôt remboursable sur le cash flow).

Alors que les politiques conjoncturelles à caractère financier semblent appropriées, un certain nombre de décisions de politique économique méritent d'être réexaminées. En tête de celles-ci on trouve l'attitude vis-à-vis des salaires et des prix. Bien que le gouvernement fédéral se soit abstenu jusqu'à présent de dicter des lignes de conduite formelles, il a ouvertement endossé des accords de salaires excessifs, tout en pressant les entreprises d'annuler de faibles augmentations de prix. La confiance dans les affaires fut encore affaiblie par la perspective de volumineux programmes de sécurité sociale et leur corollaire, la menace d'une augmentation correspondante des impôts directs.

Enfin, l'expansion indiquée à long terme des dépenses gouvernementales, aux trois niveaux, laisse prévoir une contraction du secteur privé, entraînant des pressions sur les bénéfices et le découragement des investissements en équipements productifs.



...l'excellente technique reconnue partout au monde

CANADIAN Ingersoll-Rand COMPANY LIMITED

CIR signifie connaissance du métier et summum de la qualité dans l'outillage pneumatique, les compresseurs à air et gaz, l'équipement de construction et des mines, les pompes, le moulage plastique et la machinerie de l'industrie de la pulpe et du papier.

REPRESENTANTS DANS TOUT LE CANADA

Croissance agricole fort...

SUITE DE LA PAGE 19

bre de cultivateurs doivent se procurer de l'emploi à temps partiel en dehors de la ferme, vivre à même la dépréciation de leur actif, et ou des réserves nutritives du sol, l'intérêt de leur actif, ou encore rémunérer partiellement ou pas du tout la main-d'oeuvre familiale. Le nombre de fermes continue de décroître probablement à un rythme de 3 p. 100 par année.

En dépit de l'augmentation des prix agricoles en 1965 et en 1966, le producteur agricole ne réalise pas pour son travail un salaire comparable à celui des autres travailleurs de la société, et pour ses investissements, le taux d'intérêt en vigueur.

L'agriculture du Québec continue à subir les coups et les contre-coups du système économique dans lequel les producteurs agricoles sont appelés à oeuvrer, et du manque d'adaptation des politiques fédérales et provinciales aux besoins de l'agriculture et de la population. Les progrès technologiques appellent des investissements considérables dans l'agriculture.

Cependant, les termes d'échange entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, malgré un certain redressement, jouent au détriment de l'agriculture et ne permettent sûrement pas aux agriculteurs d'obtenir un revenu comparable à celui des autres travailleurs de la société.

Les politiques de production

Bien que le monde se dirige rapidement vers une pénurie d'aliments, les gouvernements continuent à élaborer les politiques agricoles dans une optique de surproduction possible. Le Canada lui-même peut connaître vraisemblablement des pénuries d'aliments de haute valeur nutritive dans les années à venir.

Même si la conception des gouvernements était exacte, il faudrait tenir compte du fait que les importations provenant des autres provinces canadiennes ont souvent pour effet d'abaisser les prix touchés par les producteurs de la province, bien que d'une façon générale le volume des productions agricoles du Québec ne réponde pas aux besoins de la population de notre province. Enfin, les changements de structures de commercialisation contribuent à affaiblir la position économique des producteurs sur les marchés.

Les producteurs agricoles demeurent dans l'attente. De nombreuses politiques gouvernementales n'ont pas encore été sanctionnées. Du côté du gouvernement fédéral, les problèmes de la protection des cultivateurs contre les faillites, de la protection suffisante des produits domestiques, etc... n'ont pas encore été réglés.

Au niveau provincial, de nombreux projets n'ont pas encore atteint l'assemblée législative. Citons, entre autres, une véritable politique de mise en valeur des sols et des fermes, des législations modifiées et mieux adaptées à des structures de mise en marché en pleine évolution, une politique laitière susceptible à la fois de moderniser de façon progressive le système de mise en marché et d'assurer aux producteurs des revenus correspondant à leurs mises de fonds et à leur travail, etc...

Le rôle économique des...

SUITE DE LA PAGE 9

un réseau mondial entièrement intégré.

L'avenir des télécommunications est encore plus passionnant. De nouvelles découvertes, comme le laser, la transmission par guide d'ondes, la modulation par impulsions codées et la commutation électronique pavent la voie à d'autres innovations encore plus renversantes.

Il y a 20 ans à peine, les communications par satellite tenaient encore de la science-fiction. Elles sont maintenant du domaine de la réalité.

Les plus récents satellites, comme l'Oiseau Matinal, permettent 240 voies téléphoniques à deux sens ou un canal de télévision simple. Mais de plus grandes réalisations sont encore à venir. On prévoit un réseau de communications comportant quatre satellites capables d'assurer à plein temps 16 canaux de télévision et 32,000 canaux pour les messages.

Le Réseau Téléphonique Transcanadien et l'Association du Téléphone du Canada se proposent d'étudier la façon la plus efficace et la plus économique d'utiliser les satellites en télécommunications ; ils sont prêts à collaborer avec toutes les parties intéressées pour atteindre ce but.

Avenir prometteur

Les techniciens des télécommunications sont aujourd'hui d'avis que les découvertes passées ne sont qu'un prélude aux possibilités de l'avenir. Demain nous réserve des moyens encore plus perfectionnés et plus souples d'assurer la transmission électronique d'une quantité si grande d'informations que le volume actuel paraîtra alors négligeable.

La revision de la loi...

SUITE DE LA PAGE 4

tenant une charte fédérale, qui acceptent des dépôts du public. Cette obligation représentera, pour les banques à charte, un fardeau inutile, étant donné leur solvabilité bien établie et le triple contrôle dont elles sont l'objet. Les primes d'assurances, qu'elles seraient appelées à payer, ne serviraient en définitive qu'à protéger les déposants d'autres institutions concurrentes non assujetties aux autres exigences rigoureuses de la Loi sur les banques.

On peut penser que la nouvelle Loi sur les banques marque à la fois un progrès et un recul. Progrès en ce qui concerne le plafonnement du taux d'intérêt et les réserves primaires; recul à l'égard de certains aspects des recommandations de la Commission Porter que l'on a ignorés ou dont on a atténué la portée. Notre système bancaire risque ainsi de s'en trouver affaibli.

1968

Le complexe commercial et communautaire le plus moderne en Amérique du Nord

Les Galeries d'Anjou

UN AUTRE PROJET DE LA FAIRVIEW CORPORATION

A VILLE D'ANJOU

LA FAÇON FACILE DE LOUER UNE VOITURE

chez

288-0111

STANLEY RENT A CAR-TRUCK

une entreprise entièrement canadienne

Louez une RAMBLER '67 au taux quotidien de $9.95 plus 2¢ du mille (essence comprise)

OU

FIN DE SEMAINE (ven. 4h p.m. au lun. 9h a.m.) $24.95

OU

SEMAINE DE 5 JOURS (du lun. au ven.) $51.95

OU

SEMAINE DE 7 JOURS $69.95

AVEC UN PLEIN RESERVOIR D'ESSENCE

SANS LIMITE DE MILLAGE

Nous acceptons les cartes Diner's Club, American Express et Carte Blanche

Réservations : 288-0111

Les transports sont...

SUITE DE LA PAGE 33

en sorte d'acheminer celles-ci le plus rapidement possible à l'aide des dispositifs électroniques modernes. La cybernétique joue en cela un rôle qui permet un degré d'efficacité supérieur.

Les voyageurs, depuis quelques années, sont l'objet d'attentions des compagnies ferroviaires qui tentent de reconquérir une clientèle perdue depuis l'avènement de l'avion et de l'automobile. Elles y réussissent dans les régions fortement peuplées où les facteurs distance-congestion routière exigent un supplément de services que le chemin de fer peut absorber. Les voyageurs canadiens, au demeurant, comptent en moins en moins sur les chemins de fer pour se déplacer, surtout quand il faut franchir des distances dépassant 500 milles. Ils ont alors recours à l'avion ou plus fréquemment, — c'est le cas des vacanciers —, à l'automobile, véhicule familial tout désigné.

Les transports routiers

La souplesse des transports routiers a permis aux Canadiens de se déplacer d'un point à l'autre de leur immense pays avec une fréquence qui n'a d'égal que l'expérience américaine. L'industrie automobile ayant déversé une surabondance de véhicules, on a créé des besoins qui atteignent une proportion de deux voitures par famille, dans nombre de cas. Cette affluence a obligé les pouvoirs publics à construire des réseaux routiers qui ne suffisent jamais au flot croissant des automobiles et des camions.

A l'encontre des pays européens et de territoires surpeuplés comme le Japon, le système de transport des Canadiens n'est pas axé sur le portage des personnes par voie ferroviaire. Du moins, peut-on affirmer que le Canadien compte d'abord sur sa voiture-automobile pour se déplacer, avant toute autre forme de transport. Jusqu'à ces dernières années, l'Européen songera en premier lieu à toute autre forme de transport que la route avant de s'aventurer loin de son domicile. Au Canada, comme d'ailleurs partout en Amérique du Nord, la route est à la portée et ses embûches, qui se présentent sous forme de dangers multipliés, ne semblent jamais décourager les usagers. Le confort des voitures et leur puissance exercent sur eux une griserie inconsciente.

Le camionnage a pris lui aussi, parallèlement à l'automobile, un essor gigantesque et irréversible. Les poids-lourds ne s'arrêtent plus devant les distances. Ils franchissent le continent comme le font les convois ferroviaires. Mais la congestion des centres urbains qui paralysent leurs mouvements a enfanté du mode de transport hybride qu'est le transport rail-route (piggy-back) par lequel sont acheminés à grande vitesse, sur wagons ferroviaires plats, les camions qu'on destine aux centres-villes.

Sur mer et dans les airs

Le tableau des transports au pays demeure estompé si l'on omet le rôle de la navigation. Celle-ci assure les premiers portages sur le Saint-Laurent, au début de la colonie et, plus tard, sur les Grands Lacs. Aujourd'hui, la navigation côtière, fluviale et celle des Grands Lacs, bien qu'elle se présente différemment, garde son importance et même s'accroit dans les secteurs nouveaux comme celui des Grands Lacs depuis que la canalisation du Saint-Laurent ouvre la porte aux navires de fort tonnage. Les transports côtiers demeurent actifs, surtout sur le littoral de la Colombie Britannique où le climat autorise les croisières. On peut rattacher aux transports côtiers l'activité des flottes de pêche des deux littoraux.

Mais c'est du côté de l'aviation que se tournent davantage les regards. En vingt ans cette forme de transport a révolutionné les habitudes des Canadiens. Rapidité et confort attirent les voyageurs qui peuvent franchir le pays en moins d'une journée alors que le train le plus rapide met 70 heures à parcourir la distance qui sépare Montréal de Vancouver.

Outre les services-voyageurs qu'offrent les lignes aériennes, les avions des deux transporteurs canadiens Air Canada et CPA, font de plus en plus le portage du courrier et des marchandises. Ces derniers sont appelés à une expansion insoupçonnée.

Le rôle supplémentaire de l'avion paraît donc révolu maintenant qu'une proportion augmentante de voyageurs utilise ce mode de transport. Le domaine du transport aérien non seulement justifie les prévisions les plus optimistes, mais évolue à un rythme parfois déconcertant pour une industrie de qui on exige une souplesse d'adaptation phénoménale.

Les sociétés de

SUITE DE LA PAGE 15

n'est pas à couvert. Le premier perdant doit être le propriétaire ou l'actionnaire et si la loi est bien faite il n'y aura pas de faillite qui entraine la créance des prêteurs surtout des prêteurs garantis. La preuve en est que, sauf une exception d'importance maigrinante en Colombie-Britannique il y a plus de cinquante ans, il n'y a jamais eu de faillite de compagnie de fiducie canadienne. C'est pourquoi la Commission Porter sur les institutions financières du Canada n'a pas recommandé l'assurance-dépôt pour les compagnies de fiducie, estimant que celles qui sont bien gérées n'en avaient pas besoin et que celles qui la réclameraient seraient probablement celles dont la situation était la moins satisfaisante à d'autres égards.

La référence d'une part à la législation et d'autre part à la concurrence se justifie encore à partie de la réalité de tous les jours dans laquelle les sociétés de fiducie sont engagées comme administrateurs des biens d'autrui. Cette réalité doit être jugée et appréciée à partir de son contenu. Or toute réalité sociale et économique est faite d'une part de sécurité mais en même temps d'une part de risque, d'un minimim de concurrence et d'un minimum de préférence, d'une marge d'efficacité mais aussi d'une marge d'ajustement qui ne doit pas aller au perfectionnisme, d'une dose de technicité mais aussi d'une dose d'humanité. Le choix des administrateurs d'une compagnie de fiducie se fait par ses actionnaires dont l'intérêt est le même que celui des déposants, de la clientèle et du public en général.

La responsabilité de l'Etat va en sens inverse et elle doit se préoccuper d'abord du public puis des prêteurs et en dernier lieu seulement des actionnaires ou propriétaires mais elle doit également doser la responsabilité des compagnies et de leurs administrateurs d'après la législation même qu'on leur impose sans en faire des cautions de tous les engagements et des assureurs de tous les risques.

La législation

Une question se pose alors dans un pays à système fédéral. A quel Etat doit-on se référer pour la législation et la surveillance des compagnies de fiducie ? La réponse nous paraît évidente : à l'Etat provincial à l'exclusion du gouvernement fédéral pour la raison que l'administration des biens est clairement affaire de propriété et de droit civil. Il est d'ailleurs remarquable que les compagnies de fiducie se sont développées surtout dans les pays fédératifs de tradition économique anglo-saxonne : Etats-Unis, Canada, Australie, beaucoup plus qu'en Angleterre même ou dans ses autres colonies, anciennes ou actuelles. Si le Canada est la seule fédération où la constitution attribue la propriété et les droits civils aux provinces, toutes les autres atteignent le même résultat en donnant les pouvoirs résiduaires aux Etats membres. Les compagnies de fiducie se distinguent par là des banques qui rentrent uniformément et nécessairement sous la juridiction fédérale. Nous estimons que cette compétence ne doit être modifiée sous aucun prétexte.

Far Hills Inn

VAL MORIN, P.Q.



- L'auberge offrant les facilités les plus modernes pour banquets et réunions de vendeurs, située dans les Laurentides au Québec.
- Gite idéal et économique.
- Une villégiature vraiment accueillante et confortable, dans un décor enchanteur, offrant l'hospitalité suisse renommée.
- Cuisine continentale, amusements, danse et tous les sports d'hiver.
- Ski parfait sur les plus hautes montagnes des Laurentides.
- Seulement une heure de randonnée panoramique de Montréal.

Ecrivez à :

Peter Probst, gérant général,
Far Hills Inn, Val Morin, Qué.

ou appeler 819-322-2014

McGILL UNIVERSITY
MONTREAL, CANADA

Lorsque McGill University célébra son propre centenaire en 1921, elle comptait 2,786 étudiants.

En 1967, l'année du centenaire de la Confédération, plus de 13,000 étudiants fréquentent cette université.

Au cours des 100 dernières années, l'Université a contribué à la croissance et à l'essor du Canada en formant les futurs médecins, avocats, ingénieurs, professeurs et industriels ainsi que des élites littéraires et scientifiques.

Depuis quelques années, l'Université a entrepris un vaste programme de construction afin de faciliter l'enseignement et la recherche.

Au moment où le Canada entre dans son second siècle, McGill est plus apte à préparer les jeunes Canadiens à bien servir leur milieu et leur pays.

L'Université, en retour, accueille avec reconnaissance l'appui du gouvernement, du monde des affaires, des organisations de philanthropie et des particuliers, dans ses efforts constants en vue d'améliorer les facilités matérielles et les programmes d'études.

LA RÉSERVE
LA RÉSERVE



ST-DONAT DE MONTCALM, QUÉBEC

UN SITE VRAIMENT DIFFERENT POUR VOTRE PROCHAINE CONVENTION OU REUNION D'AFFAIRES

comporte toutes les facilités et les accommodations pour faire un succès des réunions d'affaires de votre compagnie ou de votre association. Notre organisation et nos tarifs sont conçus par satisfaire vos exigences spécifiques. Après les réunions sérieuses du jour, vous disposez d'une multitude de moyens pour vous délasser — ski et sports d'hiver à leur meilleur, activités sociales et danse dans une agréable atmosphère suisse-française.

Pour renseignements, communiquer avec Jacques Roy, gérant général
HOTEL LA RESERVE ST-DONAT DE MONTCALM
Téléphone à Montréal — (514) 878-2458 ou à St-Donat — (819) 424-2441
A seulement 1½ heure de Montréal

- Classeurs rotatifs "REVO-FILE"
- Cabinets d'acier mobiles, manuels, électriques et à sélecteurs électroniques.
- Machines à signer les chèques.
- Machines à endosser les chèques.
- Perforatrices électriques.
- Trieuses de monnaie.
- Compteurs de monnaie.

G.L. Dodds LTD. LTÉE

5151 de la Savane — Montréal 9 — Tél. : 739-2259

Le Café de Paris
Lunch et diner dans une atmosphère distinguée

Et son Lounge
pour thé et cocktail d'après-midi

Le Petit Café
Déjeuner, lunch et diner à prix modérés.

Le Bar Maritime
Le rendez-vous préféré pour cocktails · Spécialité d'aliments de mer



l'hôtel le plus éminent à Montréal

Cours extrêmes de 1966 à la Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Le volume des transactions effectuées à la Bourse de Montréal en 1966 a dépassé celui de 1965 par 2,200,000 actions mais en raison du glissement général des cours leur valeur globale en dollars accuse une diminution de plus de $100,000,000.

Le total des transactions effectuées en 1966 fut de 41,770,986 actions comparativement à 39,504,667 actions en 1965, ainsi partagé : 40,951,343 valeurs industrielles et 819,643 valeurs minières ou pétrolières en 1966 contre 38,616,738 industrielles et 887,929 mines ou pétroles en 1965.

Leur valeur globale en 1966 fut de $846,728,179 comparativement à $964,166,103 en 1965 ; les industrielles, $823,452,767 en 1966 contre $942,010,081 en 1965 ; les mines et pétroles, $23,275,412 en 1966 contre $22,156,022 en 1965.

A la Bourse Canadienne le volume des transactions et leur valeur globale accusent une nette diminution. En 1966 le total des transactions fut de 255,507,952 actions comparativement à 388,361,373 actions en 1965, ainsi partagé : 6,221,395 valeurs industrielles et 249,296,557 valeurs minières et pétrolières en 1966 contre 18,920,414 industrielles et 379,440,959 mines et pétroles en 1965.

Leur valeur globale en 1966 fut de $159,388,826 comparativement à $286,794,536 en 1965 : les industrielles, $31,8817,855 en 1966 contre $55,254,715 en 1965 ; les mines et pétroles, $127,579,971 en 1966 contre $231,539,821 en 1965.

Dans le tableau ci-dessous, le changement net résulte de la comparaison avec la dernière vente de 1965 sauf si le titre n'a été admis à la cote qu'en 1966 ; dans ce cas le changement net est compilé suivant la première vente du titre après son inscription en Bourse.

Les hauts et les bas de l'année 1965 ne tiennent pas compte du fractionnement ultérieur d'une action en 1966. Les cotes sont données en cents, sauf si elles sont précédées du signe du $.

(a—dividende intérimaire. b—arrérages inclus. c—dividende-action. e—+ dividende-action. f—boni inclus. g—dividende initial. h—payable en devises américaines. k—dividende payé après le fractionnement des actions. s—shillings. d—pence. z—lots irréguliers)

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	——1966—— Haut	Bas	Clôt.	Variat.	Net Ventes x100
$14¼	10⅜	Abitibi .56	$13⅜	9⅛	9⅞	— 2⅛	6420
$34½	27⅜	Alcan .92⅛	$46	25¾	30¼	— 3	18977
$44¼	38½	Alcan 4¼pr 1.70	$48¾	33½	37⅛	— 3¼	2363
$81	59	Algoma .75k	$31	20¾	22½	— 7⅞	1139
$13⅞	6	Alliance .05a	700	85	120	—555	8072
$24	21	Alcan 1 pr 1.00	$22	19	19	— 2	139
$50½	45½	Alcan 2pr 2.25	$47¾	38¼	39	— 7	567
$14	9	Ang C P .48½	$11¾	9¼	9¾	+ ¾	1081
$29¼	23	An CP4½ 1.12½	$25	19	19	— 4	289
$54¼	49½	Ang Tpr 2.65	$52	40	45½	— 6¾	98
$55	52	Ang T pr 2.90	$53	44	47	— 6	60
$50	39⅞	Ang T 4½pr 2.25	$42½	33½	33¾	— 6¼	49
		Ang Sc pr .97½	$24	19	19	— 5	12
$20⅝	19	Argus .52	$19½	14¼	14½	— 5½	173
$527	48	Arg 2.50 pr 2.50	$48	44	44	— 4	12
$54	50¼	Arg 2.6pr 2.60	$51½	44¼	44½	— 6½	34
$54½	48	Arg 2.7 pr 2.70	$50½	43	45	— 3⅝	42
$16¾	12⅛	Arg C pr .52	$14½	10	10½	— 2¼	469
$30½	22½	Asbestos 1.00	$25½	18½	19½	— 5	1717
$26½	18	Atl Sug .37½k	$10¼	8⅞	9¼	— ⅜	336
$25	21⅝	Atl Sug A .90	$20	20	20	— 2	5
		B					
$70½	59¼	Bk Mont 2.92½f	$68¼	51¼	52¾	—12	1698
$82¾	69	Bank NS 2.70f	$77½	60¾	63	—12½	570
$76	66	Banq CN 2.55f	$72	50¼	50½	—19⅜	766
$19⅜	16½	Banq Dep 1.52f	$17⅜	11¾	12¼	— 5	1464
$56	48	Banq PC 1.75f	$52¾	38	38¼	—12¾	440
$28¾	20½	Bath P .50	$30¼	22	27¼	+ 6½	1378
$143⅜	900	Bath P wts	$13¼	800	825	— 2	422
$64	54	Bath A P 2.50	$61	50	55	— 1	263
$21½	19½	Bath 5¼pr 1.05	$19	17¼	17¼	— 2½	5
$65¼	56	Bell Ph 2.35	$61	45	46⅜	—11⅜	10713
$7⅛	6	Bowater 35a	$8⅞	6⅞	7⅜	+ ¼	364
$52¼	50	Bow Mer pr 2.75	$51	49⅛	49⅛	— ⅜	480
570	530	Bralorne .05	185	135	135	—425	9
$10¾	5	Brazil .80	$11¾	8⅛	10⅜	+ ⅜	2921
070	62	B Am Bk 2.90f	$72	65	68	— 2	11
$37½	28⅞	B A Oil 1.10	$34	27½	32½	+ 2¼	2409
$31⅜	20½	B C Forest 1.00	$24½	17¾	19½	— 3½	1521
		BC For 6rp .75	$53¼	49½	49½	— 3¾	167
$71½	64	BC Phone 2.40	$77¼	53	62½	— 5½	336
$94	87½	BC Ph 4¾pc 4.38	$79	79	79	— 8¾	12
$98	90¼	BC Ph 4½ 4.50	$92	82	82	— 8¼	2
$100	96	BC Ph 4¾ 4.75	$92	80½	80½	—16	6
$25¼	24¾	BC Ph 4.84 1.21	$24½	20	20	— 4⅞	62
$105	105	BC Ph 5.15 5.15	$94	94	94	— 7	5
$105¾	104	BC Ph 5¾ 5.75	$100	96	96	— 9½	37
$109¾	109¾	BC Ph 6 6.00	$103½	103½	103½	— 6¼	1
$7⅜	480	Brinco	662	345	390	—260	29383
$22¾	22½	Brooke pr 1.04	$22¼	20½	20½	— 2½	25
$25	25	Bruck A 1.80bf	$28	19	19	—10	40
$21½	11½	Bruck B	$14½	9	9	— 6¾	40
$27⅛	20	Burns	$14	13¼	13¼	— 6¾	13
		C					
$13⅞	11	CAE .32½f	$13	7¼	8	— 4	1843
$28	19½	Cal Pow .70	$30	20⅜	21½	— 6	2842
$1.21½	102⅛	Cal P 5 pr 5.00	$99½	91	91	—11½	3
$40	43	Can Cem 1.60	$50½	31½	35	—10	758
$30¼	26½	Can Cem pr 1.30	$27½	22	22	— 5	263
$28⅜	22	C Dom Sug 1.25	$24¾	18¾	21¼	— 2¼	387
		C Fndry	$24⅛	24⅛	24⅛		1
$67	42½	Can Iron .75k	$24½	16⅞	19	— 4½	2944
$96	90	Can Iron p 4.25	$91½	83	83	— 7½	44
$28	21	Can Malt 1.00f	$23¼	17½	17¾	— 3¼	507
$86	83¾	C Pack A 2.45	$81½	67½	67½	—16½	9
$87	85½	C Pack B 2.45	$85⅛	66	66	—20¼	40
		Can Perm	$11⅛	10¼	10½	— ⅝	30
$100	98⅛	C Sfe 4.40 p 4.40	$98	89	89	— 9½	31
038	30½	CSL 1.30f	$40	28½	29	— 8	352
$5⅝	6¼	CSL pr .31¼	$6⅜	5	5	— 1⅜	765
$11½	7⅜	C Brew .40	$8¾	6¼	7⅛	— ⅝	15314
$50¼	42	Cdn Br p 2.20	$44¼	35	35	— 7	960
$54¼	48¾	C Br B rp 2.65	$51½	43	45½	— 3¼	70
$18	13½	C Br Al A .40a	$25	15½	16⅝	+ ⅞	479
485	270	CBAL B w	$11	300	360	— 5	756
450	365	CBAL B w	$10¾	345	400	+35	406
@100½	95⅜	C Bron p 5.00	$97¼	85	85	—12½	4
$16½	14¾	Cdn Can A .75	$12⅜	12⅜	12⅜	— 2⅛	2
$12¾	610	C Chem wts	870	450	500	—150	393
$9	8	C Con A	$9⅜	8	8		25
$16	10	Con B	$25⅜	20	25	— ¾	4
$9½	6	C Fndtn .20	$11	7	9¼	+ 2¼	30
$19	15½	C Fndtn A p 1.20	$16¾	16¾	16¾	+ 1¼	3
		C Hydro .50	$28¾	19	21	— 9	50
072⅞	61¾	C Im Bk C 2.45f	$70⅜	53	58¼	— 8½	1212
$27½	19½	CIL .65f	$20½	15¼	15⅜	— 4⅜	1792
$82¼	82	CIL pr 3.75	$80½	74	74	— 8¼	19
$30¾	20	CI Pow 1.30h	$32¼	25	29½	+ ¾	1517
		CI Pow pr .77	$19⅜	16½	17	— 2	228
$7½	460	C Marconi .10	$8⅛	425	450	—100	2352
$74	57⅜	CPR 2.8 5	$68½	51¼	54¾	—12	6123
$10	9	CPR 4 pc pr 4	09⅜	7⅜	8¼	— ¾	2950
$15⅞	11	C P Fina .60	$13¼	10	11	+ 1¼	2678
$25½	18	CPP Sec .50	$20	16½	18⅛	+ ⅛	53
$25⅞	20	CPP Sec A 1.30	$23⅜	19	19	— 3¼	18
$20	17¼	C Refractor .80	$18	14	14	— 3¼	111
$57	43½	C Tire .10k	$16	15¼	15¼	— ¾	3
		C Tire A .10k	$16	12¼	12¼	— ¾	217
025¾	19	C Vickers 1.00	$21	15¾	15¾	+ 3¼	79
		CWN G 4 pr .80	$16	16	16		3
$12⅛	8	Cent Del .15f	$14⅛	975	13¼	+ 2⅛	2138
$21¼	13⅜	Chemcell .40	$16¼	12¼	12½	— 1¼	2641
$40	35¼	Chemc 175 p 1.75	$36½	29	30	— 6	32
$23	20	Chemc 100 p 1.00	$20	18	18	— 2	9
$60	51	Chrysler 2.00h	$63½	35½	35½	—22	21
$11¾	7	Col Cell	$7¾	5⅛	5¼	— 2	248
$27¼	23½	Col Cell p 1.20	$25	19	19	— 5½	45
$13	5	Compro	$7½	300	300	— 3½	40
$55¼	39	Cominco 1.80	$50⅜	30⅜	30⅞	—17⅝	3930
		C Build pr .30	$5⅜	5⅜	5⅜	— 1⅜	2
$49⅜	38	Cons Pap 2.10f	$41¾	33	38¼	— 1⅜	1736
		C Paper wts	770	760	765	— 5	1
		Con Text .75f	023	8	9	—12½	126
$12¾	9⅜	C Glass .28	$13¼	10¾	12		796
$66½	66½	Con Can 16.71⅔eh	$80½	41	44½	—18	16
$22	20¼	Corby A 1.50f	$22	18	22	+ 1	16
$21½	21¼	Corby B 1.50f	$21½	20	21⅜	— ⅜	12
$6	200	Coronatn .06½	350	95	120	—155	318
		Corpex	$11	7	7½	— 3½	129
$8⅞	6	Couvret A .14	2-5f $6¾	365	425	—225	667
031¾	18⅞	Crain RL .72	$34	27	29	+ 1¾	193
$83	65	Credit F 2.00	$74	51	52	—13	29
$145	95⅛	Cr Cork 3.00	$136	115	115	—20½	23
$36¼	25¼	Cr Zell A 1.20a	$29¼	20	20	— 7	256
$17	12½	Crush Int .30	$16¼	10¼	11¼	— 2¾	607
$5	5	Cygnus A .10a	445	435	435	—165	1
$7	6	Cygnus B	$7	6¾	6¾	+ ¼	3
$24	23	Cygnus pr 1.10	021¼	20	21¼	— 1¾	3
		D					
$41½	22⅛	Denison 1.40f	$68	36⅛	56½	+20	1030
$41⅞	32¾	Dist Seg 1.00	$39¾	27½	33⅜	— 5	1024
$19⅜	15½	Dome Pete	$19½	17¼	37⅜	+23⅛	93
$29¾	24½	D Bridge .90f	$28⅜	16½	17⅛	— 7⅛	1080
$16	5½	D Coal pr	$11	325	8½	+ 1⅜	126
$14¼	11½	D Corset .60	$12½	9⅞	10	— 2½	107
$16½	16½	D Dairies .60a	$25⅜	16	16	— ½	4
$30⅛	23⅜	Dofasco .60	$29½	17¼	18⅜	— 8⅝	1941
$100⅛	98	Dofasco A 4.75	$98¾	86	86	—12	24
$17½	12⅜	D Glass .60	$16¼	12	12	— 2¼	4285
$19⅛	15½	D Glass pr .70	$17½	14	14	— 1½	190
$7⅛	220	D Lime	300	190	225	—25	53
019	13⅜	Dosco .16	$16¾	8¾	9	— 5½	602
$27	22¼	D Stores .72	$25½	17½	18¼	— 5¾	1440
$42	30	Dom Text 1.25	$7½	24¾	29	— 4	3137
$1.48⅛	140	D Text pr 7.00	$130	115	116	—24	3
$24⅜	17½	Domtar .97½	$21¼	15¾	16	— 3	4064
034	20¼	Domtar pr 1.00	$21½	18	19	— 2	71

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	——1966—— Haut	Bas	Clôt.	Variat.	Net Ventes x100
$10¼	7	Donohue .40	$9⅛	6½	6½	— 1¼	1164
057¾	42	Du Pont 1.00	$46¼	34	35¼	— 7¼	975
$85	82	Du Pont pr 3.75	$81¾	74	74	— 8	43
$14¼	9	Dupuis A .55	$9⅜	7	7	— 2¾	540
		E					
$40	25½	E Koot	$29½	29½	29½	—10½	26
$52¼	47½	East Ch Trst .70	$47½	46½	46½	— 3	31
$48	36½	Eddy M 2.00	$39	31	32½	— 4	33
$55	43¾	Electrolux .60k	$37½	15¾	15¾	—21¾	10
09	6½	Enam Pr A .50	$7½	5	5¼	— 1¼	119
$9	325	Enam Pr B	$4	275	275	—50	13
		F					
$9	6⅜	Fairbks M	$9	7	7	— 2	12
$112	82	Falcon 3.50f	$112½	80	87	—21½	1020
$27¼	21½	Fam Play 1.20f	$33½	24¾	33¼	+ 7¾	634
$26	19⅜	Fleetwood .65	$33	26	27¾	+ 1¾	609
$36	28	Fraser 1.50f	$32	20½	20¾	— 9	930
6½	5⅛	Frem NC	06¼	460	500	— 1	76
490	390	Fr Pete	520	340	460	+60	796
		G					
$71	38½	G Dynam 1.00	$71	41⅞	50¼	—11¼	63
$120	104¾	GMC 4.55fa	$112⅜	88⅞	88⅞	—31⅛	21
$13½	13¼	GS Wares	$9⅞	9⅞	9⅞	— 3⅜	2
$96	95	GS W pr 5.00	$96	89⅛	89⅛	—40	1899
		Glengair	200	140	155	—40	1899
$47	44	Goodyear pr 2.00	$43	38½	38½	— 6½	2
$18	14⅜	Gr Br C Inv .45f	$16½	11	11¼	— 5¾	86
051¼	46½	Gr Br C I pr 2.50	$49	36	39¼	— 9¾	29
$25⅞	20	GL Paper 1.00	$29¼	21⅜	22½	+ ½	2573
$98½	98½	Grw Life .86	$91	62½	62½	—36	6
$14	12½	Guar Tr .38⅛	$11¼	11¼	11¼	— 1¼	2
520	196	Gunnar	210	112	112	—86	6
		H					
$8	5½	Handy Andy	$8¾	5⅜	8¾	+ 8¾	92
		Handy A wts	100	100	100		3
130	70	Hardee	100	100	100	+15	20
$34¼	29½	Hars Carp .80	$48	37⅛	48	+17¾	2
$33½	26½	Hard Carp A .80	$44	33	33½	+ ¼	34
07¼	5	Hawk Sid	$4⅞	350	390	—222	1666
$103	96	Hawk Sid pr 5.75	$94½	86	86	—10	1
$35½	24¼	Hollinger 1.00	$28	19¼	22	— 3½	1801
$23¾	17	Home A .50f	$24½	16¼	23½	+ 5¼	2546
$24⅜	18⅜	Home B .50f	$24¾	16¼	24	+ 5½	1204
390	280	Horne Pr	335	235	250	—60	465
$44⅝	39¾	H Smit Pr 2.00	$40½	34⅞	35	— 4¾	85
$80	65	Hud Bay 4.05f	$86½	62¾	63½	—14	1131
015¾	13	H B C .34½	$17	14½	15⅞	+ 1¼	524
$14⅞	10¼	Husky Oil .15g	$15⅜	11	12¾	— ⅞	3033
$53	53	Husky A pr 3.00	$50¾	50¾	50¾		5
$54	52¼	Husky B pr 3.00	$52	48	48	— 4¼	19
		Husky C pr .13⅞	$57¾	52½	54	— 2	151
745	600	Husky D wts	585	525	525	—175	5
		I					
$59¾	50¾	Imp Oil 2.00f	$58	49⅜	57⅜	+ 4⅞	2228
$16¼	13⅜	Imp Tob .87½af	$15¾	12⅞	13	— 1½	1866
06⅞	6	Imp Tob Pr 6	$6¼	5½	5½	— ½	254
$27¼	22	Ind Accep 1.20	$23¾	19⅞	21	— 2	3093
$99	91½	IAC 4.50 pr 4.50	$92½	75	75	—16½	8
		IAC ¾ pr .71⅞	$25½	22½	23	— 2¼	25
$9¼	390	Inglis	$11¾	7¼	9	+ ¼	67
$11⅞	9¼	Inland N Gas .30	$9¼	7¾	8¾	— 1¾	81
$20¾	19	Inln Gas pr 1.00	$17	17	17	— 2	5
$31	24½	Int Bronze .60	023	22	23	— 2	28
$29¾	28	I Bronze pr 1.50	$27½	25	25	— 3	6
$102¾	85	Int Nickel 2.80h	$108½	79¼	95	— 2½	3799
$38¼	30⅞	Int Pap 1.23¾h	$37¼	26	27	— 5⅞	391
$34⅞	28¼	Int Util 1.10	$33	23	24¾	— 4¾	2518
$33½	33	Int U 1.32 p1.32h	$34⅝	26	27⅜	— 6	910
$99	81¾	Inter Pl 3.60f	088	74¼	84¼	— 2¼	692
$16⅛	15⅞	Inv Group .40	$16	11	11¼	— 4⅞	149
$15¼	14¼	Inv Group A .40	$16⅛	8¼	9½	— 4⅞	1447
		Island Tele .50	$23	19½	20	— ¾	38
		J					
$15⅝	12½	Jamaica Ps .65	$14⅞	10	11¼	— 2¾	164
		L					
1⅛	1¼	Labatt .50f	$20	16¼	20	— 3	544
		Laura Sec .45	$17	14⅜	14⅞	— 2⅛	5
$20½	10	Laur Fin .30	$13⅜	350	410	—765	866
615	500	Laur F wts	270	125	125	—375	5
021½	17½	Lau F 1.25p	93¾	$15½	10¼	10¼ — 7¼	13
$26	24¼	Lau F 1.40 p	1.05	$15½	11	11 —13¼	7
$42½	28½	Lau F 2.00 p	1.50	$32¾	13	14½ —14½	211
		Lau F 6¼ p	1.25	$20½	10½	10½ — 9¼	9
$7⅜	7¼	Lewis		$7½	7¼	7¼	17
$11⅜	8¼	Loblaw A .38		$11⅜	7½	7⅝ — 2½	1001
$11⅞	8¼	Loblaw B .38		$11½	7⅜	8¼ — 2¾	1930
$51	48	Loblaw pr 2.40		046½	40½	40½ — 7½	2
$18	11	Loeb M .10		$18½	9⅛	10⅛ — 5½	1253
		M					
$15½	7¼	MacKinn .50		$22½	14	15	322
$93	93	MacKinn pr 5.00		$100	100	100	1
$24¼	20	Maclaren A 1.20		$26	20	22 — 2	592
$26	21½	Maclaren B 1.20		$27	20⅜	22½ — 2½	233
$36¼	24¾	Maclean H 1.00f		036	30½	32 — 3	33
$38	25	Macmillan 1.00e		$29½	22⅜	23½ — 2	4012
$21½	19½	Maritime E .90		$27	21½	24¼ + 3¼	277
$23⅜	20⅜	Maritime Tel .95		$24¼	20	22⅜ —1¼	3564
$36⅛	27¼	Mass F 1.00		$37¼	20	22⅜ —11¼	14012

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	——1966—— Haut	Bas	Clôt.	Variat.	Net Ventes x100
$8¼	5⅜	McAllister 30g	$9½	7	7½	— ¼	901
$24½	17	Melchers .80	023½	19	19¾	— ¾	260
$12	8½	Met Stores	$16½	11¾	16½	+ 5	152
$21¾	21¾	Met Stor pr 1.30	$20¼	20¼	20¼	— 1½	175
$14½	10¾	Miron 6 pr	$10¾	5½	5⅝	— 5⅛	320
$14¼	9⅜	Mitch Rg 1.00	$14	9¾	10½	— 2⅜	111
400	325	Mitch Rb	500	450	500	+175	4
$46¼	31½	Molson B .48k	019⅜	15¾	19¼	+ ¼	751
$16	12½	Mont Loco .60	$17¾	14	16⅛	+ 2⅛	760
$27	19⅜	Mont Tr .59f	$23½	13¾	13¾	— 7¼	416
$85	59½	Moore 1.00h	$88	74⅝	86½	+ 5	1507
$16¾	13⅜	Morse R A .85	$21	16¼	19½	+ 2¾	374
$15⅜	11½	Morse R B .75	$21	14¼	17½	+ 3½	178
		Mrs 5½p 1.37½	$56¼	49¾	52½	— ¼	10
06	5¼	MPG Inv .22	$5⅛	400	400	— 1¼	11
299	260	Mpg Wtsh	215	215	215	—45	38
$27	25	MPG In pr 1.30	$24	19½	19½	— 5½	9
		Murphy Oil	$7⅞	7⅞	7⅞		1
		Murphy pr	$26¾	25½	26½	+ ¾	13
$10	8½	Mussens .40f	$11	5⅜	6	— 2½	399
		N					
$7	6	Nat Cont .15a	$7¼	5½	5½	— 1	89
$15½	11¾	Nat Drug	$15	11⅞	11⅞	— 1½	9
$24	19⅞	Nat Tr .60	$21⅞	15½	16	— 6	33
		NB Tel	018	15	15⅛	— 2¼	727
$12¾	9¾	Nfld Light .40	$9½	8½	9	— 2½	351
$59	45	Noranda 1.85f	$55⅜	46	49¼	— 3¾	3836
$29⅜	24	Nor Ct G .18k	$13⅜	11	13⅜	— ¼	2857
$87	80½	NW Util pr 4.00	$81	81	81	+ ⅜	3
$35½	28½	NS LP .20k	$13¾	9¼	9½	— 2⅞	2465
		O					
012½	7⅛	Ocean Fish .35f	$13½	9½	9½	— 3	804
$15½	13¼	Oglivie .75f	$15⅜	12½	13⅛	— 1⅜	1590
$38½	35½	Ogilv pr 1.75	$35	31½	33	— 3	34
$38	30	Ont Steel 1.05f	$40	28¼	28½	— 7¾	126
$28½	27½	Oshawa A .20	$30½	22	24¾	— 3¼	451
		P					
$12⅜	9¾	Pac Pete	$15½	9½	11	— ⅜	4600
		Pac Pete wts	470	470	470		7
$130	117	Penman pr 6.00	$119¼	119¼	119¼		.5
$30½	20½	Phillips C .80f	$40	30	40	+ 9½	557
$30¼	2	Placer C	$29½	24	28¾	+ 3	1217
$17⅛	12	Pow Corp .42	$14⅜	8⅞	9½	— 3½	2861
$47½	45½	Pow C 4¾ 1.78⅛	$47¼	39½	39¾	— 7¼	64
325	200	Premium .07a	140	140	140	—160	1
$47⅜	37½	Price .37½k	$15½	12⅛	12¼	— 3	2855
090	84½	Price pr 4.00	$83⅜	73½	73½	—13½	28
		Q					
$14⅛	9¾	QN Gas	$15⅛	9¾	9⅞	— 4⅛	3025
690	620	QN Gas 63 wts	675	675	675	—15	2
		QN Gas 66 wts	300	300	300		2
$100	97½	QN Gas 5.40 5.40	$98	96½	96½	— 1½	46
		QNG 5½ 3.71½	$101½	86½	88	—10¾	69
$20	18¼	Que Ph 4¾ .95	$18½	15⅞	16	— 2½	215
		R					
$8¼	7⅛	reed Pap 16pc A	$9¼	7¼	7¼	— 1	7
$11½	10	Reitmn .92½f	$13½	9	10	— 1¼	414
010	8¼	reitman A .52½f	$10½	8	8⅛	— ⅞	61
$21½	11½	Rio Algom .40a	$27⅜	19¼	24	+ 5	4477
		Rio Al C wts	$15⅜	10½	10½	— 1¼	82
		Rio Alg 5.80p 1.45	$110¼	95¼	96½	— 2½	56
$42	27⅜	Rockwell 1.50h	$43	30¾	30¾	—10⅜	34
$13¼	9¾	Rolland A .40	$13	10	11	+ ¼	1316
$15	11½	Rolland B .35	$14¾	12	13	+ 2½	57
$93	91½	Rolland pr 4.25	094	91	94	+ 2½	23
$16	12	Ronalds F .50	$13	8½	10	— 2¾	416
$27¾	20½	Rothmans	$31	22⅜	25	+ ¾	1303
$84	70	Royal Bk 3.00	$81	63½	68½	— 6⅞	1666
$23¼	19¾	Royal Trst p 1.00	$20¾	17	18	— 1¾	66
$26	25	Royalite pr 1.31¼	$24	23	23	— 2¾	47
$25	20¼	Russel Sons .80	017	13½	13½	— 7⅞	8
		S					
$43½	32	StL Cem A .95	$35¾	26¼	26½	— 5½	391
$22	14	StL Cem wts	$15	12	12	— 2	8
$22	21⅝	Stl Corp 1.00	$22¼	21⅝	21⅝		43
$105½	99½	StL Cp A p r5.00	$100	89	91	— 9¼	38
$14½	10⅝	Soiada F .40	$12⅜	9¼	10⅜	— 1½	2746
$16½	12½	Scott Las .45f	016	12½	13¼	— ¾	151
$20⅜	15¾	Shell Can .40	$23½	19	22⅛	+ 2½	2216
$28½	24¼	Shell In p 1.10	$28¼	24⅝	26½	+ 1	584
715	530	Shell In w	765	600	680	+100	84
$47	34½	Sher W 1.80	$37½	25	26	— 9	38
$150	137	Sher W pr 7.00	$139	100	105	—35	5
$19	12½	Shop Save .40	$15¾	11⅜

Cours extrêmes de 1966 à la Bourse de Montréal

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Variat.	Net Ventes x100
$18¼	17⅞	RM BearA 1.20f	$16½	13½	16½		2
$17½	16⅜	Renold 1.10	$18	16	16	— 1	19
		S					
89	65	StL Div Ld	83	70	70	— 8	783
011	7⅛	Sangamo .40a	$15	10	14	+ 3	105
600	460	Seaway H	495	350	350	—115	90
$57⅜	135	Select Fin .12	350	150	200	—10	737
$20½	17½	Sobey .08	$93⅜	73¼	73¼	— 1⅜	58
110	25	Soca	95	45	50		217
$12	10	Sogena .45½	$14½	10	10	— 2	262
74	41	Spartan	77	40	70	+23	14801
435	300	Superpack	$6½	400	5¾	+140	422
$24⅛	19¾	Suptest ord .50	$19½	18⅝	19½	— 2¼	3
		T					
$91	88	Texaco C pr 4.00	$88¼	79½	79½	— 8½	14
250	100	Tooke	275	155	155	—95	26
375	160	Tooke pr	225	175	175	—85	10
375	330	Tor Lon In .13	370	280	285	—45	272
275	195	TRC Freeze	125	100	125	—70	40
525	405	Tru Wall C .12	425	415	425		16
		U					
$30¼	30¼	U Corp A 1.50	$26	26	26		20
013⅞	12¼	U Corp B .43f	$13	10	10	— 2½	403
$31½	30	U Corp pr 1.50	$25¾	25½	25¾	— ¾	8
		U Crp 63 pr 1.50	$26	26	26		246
		V					
600	450	Val Mar .10a	550	300	350	—150	111
310	100	Van Der Hout	425	225	425	+125	2623
		W					
$18½	14	Wabasso	$18	13	18	+ 4	50
65	40	Wabasso B	45	32	40	—10	212
150	110	Wesburne	143	95	125	+ 1	1442
$20	13¼	Westeel R .60a	$23½	21½	23⅛	+ 3⅛	88
10	10	Woodfd A	$7⅛	5	7	+ 2	17
3	3	Woodfd B	105	105	105		5
		MINES ET PETROLES					
		Agassiz	54	27	29	— 7	53037
13½	6	Ajax	19½	9	10½	+ 1	10511
287	60	Alscope	265	105	144	—52	2046
16	9	Alsof	12½	5	5	— 4	3455
42	21	Amg B Bel	28	8	9	—14	6084
9	4	Ameran	6	1½	2	— 2	5583
295	200	Ang A Mala	54	50	50	—115	13
14	5½	Anthonian	30	7½	17	+ 9	23283
		Armare	20	19	19	— 1	30
7½	2½	Arno	9½	4	6	+ 1	6596
		A Arcadia	28	28	28		30
35	20	Atl Mines	30	20½	21½	— 3	328
86	28	Augustus	65	38	39	—14	3417
		B					
10	6	Baker	15	6½	9	+ 2½	3699
31	10	Band Ore	26	8	8½	—11	9356
		Bankfield	19½	19½	19½		40
7	3	Barvallee	7	2	3	— 1½	871
8	4½	Bateman	13	4	4½	— 1½	27877
18	3	Beauce	13	3	3½	— 2	8717
770	580	Beth Cop .40	720	610	665	+85	50
410	189	Black Hawk	310	70	80	—119	2111
30	14½	Black River	36	10	12	—13	29915
52	12	Bluetwtr	35	12	16	— 3	2244
28½	10	Bruce Pre	15½	5	5	— 5	13415
$19	14⅞	Brunswk	$16½	875	875	—625	93
37	19	Bruneau					
53	27	Burnt Hill					
		C					
450	315	365					1731
013	595	600	—55				220
245	247	247	—38				4
12	9	9	— 3				130
30	30	30	+15				10
100	50	50	—10				1884
49	20	22	—23				4561
74	.0	74	+61				62683
11	5	9½	+ 1				2702
$14¾	11⅞	Cassiar 60af	$14¼	13¾	+ 1⅛		623
16	16	Castle O	48	21	48	+32	145
830	220	Cessland	775	300	360	—400	3412
		Charter O	420	410	410	—10	10
315	100	Chemalloy	159	91	101	—48	7612
37	18	Chib Kay	29	24	29	+11	40
8	4½	Chib Cop	7½	4½	4½		3069
35	11	Chipman	49	13	27	+13½	115535
34½	19½	Coastal M	35	9½	10	—18	16583
20	8	Cominga	17	5	7	— 5	3613
10½	10½	C Bellek	11	11	11	+ ½	100
60	20	C Canora	27	15	15	—11	1792
65	23	C Manitoba	50	11	18	—20	6983
43	20½	C Mogador	27	10	12½	—10	5497
10	5	C Monpas	8	2	3	— 2¼	532
45	9	C New Pac	84	15	16	—19½	5587
25	7	C Persh	16	9½	12½	— 3½	1171
105	65	C Que Smelt	76	40	38	—22	2007
11½	4½	CQ Yell	7	2	3	— 1½	1680
54	30	C Virginia	64	30	60	+21	8761
		Cop Man	25	18½	25	+ 6½	290
20	7½	Copstrm	13	4	4½	— 3½	3867
70	28	Cr Bridge	38	18	19	—11½	6976
27	6	Crusade	38	9	9½	— 3½	2996
		D					
39	18	Dauphin	25	11	11	—12	1782
		Devils El	56	15	15	—18	32598
116	15	Dolsan	74	13	16	—43	39831
43	35¼	Dome 70f	$52½	36⅛	37½	— 2½	32
21	10	D Explorers	22	12½	15	— ½	14458
37	9½	D Lease	39	15	15	— 8½	14260
75	45	Dumagami	60	43	50		226
56	24½	Dumont	48	15	16	—19	16480
		Duvan	28	20½	28	— 7½	125
		E					
935	480	East Sull 55	960	525	540	—285	456
87	20	E Ventures	39	12½	12½	—15½	4645
		Emp Min	30	8	9	—16½	7203
194	25	Equity Ex	95	58	63	—12	103088
		F					
39	13	Fab	30	11	11	— 8½	20762
14	7	Fano	10	5	5	— 3	9307
		Fidelity	8	35	46	— 7	40859
510	390	First Maritime	450	395	415	—95	56
		First Oren	31	29	29	— 2	50
64	15½	Flint Rock	25½	10	10	— 7½	1303
8½	3	Fontana	11	3½	3½	— 1½	14738
67	25	Ft Reliance	51	23	28	—19	8474
47	13	Fox Lake	26	8	10	—14	21778
		Fundy	19	10	14	— 5	384
72	35½	Futurity	127	40	55	—15	37266
		Farney	102	26	38	—25	12075
		G					
49½	20	Ghislau	24	8	10	—12	5350
20	10	Glacier	8	5	6	— 4	1784
205	132	Glen Lake .02½a	225	110	133	—45	14415
149	65	Gr W Ms	215	60	75	—64	10520
		Guardian	20	12	15	— 4	993
		H					
415	230	Hastings 45f	235	165	165	—75	39
35	15	Gui Por Ur	35	20	24	+ 2	1621
20	20	Hydro Ex	24	22	23	— 3	25
		I					
16	8	Int Ceram	11	5	5	— 1½	1313
		Int Norvalle	40	10	23	—17	7892
35	13	Int Dredg	21	5	6	—15½	12644
575	450	Iso	180	130	130	—445	15
16	6½	Israel	16	6	6½	— 1	1532
		J					
85	18	James Bay	55	15	16	—20½	35017
		K					
		Kam Kotia 10g	390	390	390		45
74	36	K Desmond	88	14	17	—33	7568
50	20	Keltic	49½	10	11	—33½	17687
485	101	Klena	136	40	65	—47	5857
12	6	Kontiki	12	5	7	— 1	4942
		L					
41	31	Labrador 1.50af	$35½	27¼	28¼	— 5¼	162
56	30	Laduboro	75	40	45		9248
16	13	L Dufault 4.00af	13⅞	990	13⅞	— 1⅛	63
50	50	Langis .02a	48	48	48		15
7	3½	Lingside	10	3½	3½	— 1	10950
25	6	Lith Corp	13	5	6	— 2	970
29	10	Louanna	35½	14	22	— 4½	101640
		M					
14	7	Massval	10	6	6	— 4½	1665
175	22	Matach Cdn	170	30	34½	—21½	8579
91	68⅛	McIntyre 2.70	106½	84	85	— 6	75
39	11	McKinney	22	6½	7½	— 7½	4092
15	8½	Mer Chip	12	5	6½	— 3	7043
87	50	Merrill	156	65	71	+11	7639
188	140	Metal Min .04	160	123	123	—42	69
25	15	Mid Chib	30	11	12	— 6	5450
4415	200	Midepsa	660	175	235	—155	14399
		Min Ore rts	⅛	⅛	⅛		607
42	16	Miro	36	8	8	—10	13839
42	12	Mistango	36	13	14	—16½	17154
100	41	Molyb	230	69	85	+13	3717
		Moly Hill	31	9½	10	—15	4323
14	7	Monpre	10	4	4½	— 3	3797
34	18	Mt Costigan	32	16	21	— ⅜	10772
120	40	Mt Pleasant	54	10	12	—35	11214
79	40	Mt Wright	43	43	43	+ 2	65
		Muscocho	39	35	39	+ 3	516
		N					
14½	7	Native M	22	10	18	+ 8	26616
11	4	N Forma	8½	3	3	— 2	7599
55	13	Newrich	20	14	14	— 3	2687
22	6	Nocana	16	4½	5	— 8	8440
11	4	NA Asb	16	7	7½	— 2½	2062
78	22	NA Rare	85	20	25	—51	38059
270	76	North Expl	155	20	25	—60	4903
18	9½	N W Canalask	17½	7	7	— 5	6459
		O					
17	7	Opem Expl	20	9½	12½	+ 1½	10999
950	815	Opemisk .95af	$11	935	10¼	+85	190
680	425	Orchan	525	320	320	—165	18
		P					
		Pamour .11a	190	190	190		2
$12⅛	850	Patino .25a	$12¼	845	900	—175	92
146	14	Pat Silver	295	20	32½	—95½	124688
17	6½	Paudash	13	2½	4½	— 3	4795
800	375	Peace River	$10⅞	575	725	—70	8523
28	6½	Pennbec	42	10½	17	— 3	113832
208	115	Peso Silver	185	70	72	—108	1691
90	54	Phoenix Can	540	68	270	P196	9729
		Pine Ridge	25	15	17	— 7	358
6½	3½	Pitt Gold	10	3½	4		15194
220	96	Place Go	291	170	190	+40	254
48	8½	P Potash	21	11½	16	— 2	27225
298	225	Provo	550	240	540	+315	463
		Q					
9	4	Que Ascot	13	3	5	— 1½	8307
19½	13	Que Chib	22	12	12	— 5	765
200	130	Que Cobalt	375	160	200	+60	1273
52	14	Que I Min	20	5	7	— 8	7243
385	325	Que Lith	310	300	300	—25	13
10	9	Queenston	14	9	11	+ 1½	3325
		R					
119	50	Rancheria	62	15	22½	—37½	47819
232	185	Ranger	385	228	305	+73	232
4½	2½	Red Crst	6	2½	3	+ ½	5607
9	2	Rexspar	17	4	6	+ 1	37017
		Rouyn Ex	25	11	12	— 9	5864
158	62	R A Pete B	250	90	182	+32	25110
65	15	Rusty Lake	33	6	7½	—11½	50572
		S					
430	175	StL Colum	250	165	170	—10	2113
33	12	St Lucie Ex	43	10	11½	— 8½	40189
61	28	Sapawe	43	7	7½	—30½	26313
		Satellite	79	22	40	— 2	2755
33½	16	Silver Reg	40	10	15	—18½	14914
28	12	Silv Sum	33½	7	8½	—15½	59058
50	13	Silver T	50	23	25	—13	23420
340	330	Siscoe .08½f	355	350	355	+80	33
15	5	S Dufault	21	6½	8	— 4	23768
282	47	Stairs Expl	56	10	11½	—41½	6530
71	10	Std Gold	63	15	15	—31	12996
		Sturgeon	80	47	55	+ 2	3471
		Subea	65	57	62	+ 5	188
640	355	Sullivan .31	640	340	340	—235	558
14	5	Sunlach	60	60	60		15
58	28	Surluga	90	52	76	+18	2247
		T					
23	9	Tache	14	7½	8	+ 4	12839
87	50	Talisman	60	24	27	—28	3414
13	6	Tazin	8½	2	4	— 2	3419
		Teck Corp	30	510	510		6
		Terrex	45	21	32	—11	1595
11	5	Tib Expl	7	3½	5		4430
13	5	Titan	10	3½	4	— 3½	2957
98	30	Transterre	43	15½	19½	—19½	10489
		U					
330	126	U Asbestos	440	360	394	+32	465
380	310	U Conso	380	355	380		26
50	28	Un Obaiski	53	12	15½	—14½	3861
		Upp Can .03	175	150	175	+25	13
		Upton Copper	70	28	30	—35	6304
		W					
		Waite Dufault	30	18	29	— 1	888
		Waite Rts	8	⅛	⅛	— ⅞	1946
43	20	Westairs M	36½	8½	8½	—14½	13365
60	50	W Cdn Min	76	55	76	+22	189
535	465	West Mines	595	450	450	—50	34
63	23	Western Tin	82	19	23	—36	60751
		West Hill	86	28	33	—22	59461
24½	8	Wisconsin	84	16	22	— 1	127734

Cours extrêmes de 1966 à la Bourse de Toronto

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Le volume des transactions effectuées à la Bourse de Toronto en 1966 s'est élevé de quatre pour cent comparativement à celui de 1965 mais en raison du déclin général des cours, qui se manifesta dès le mois de février, leur valeur globale accuse une diminution de neuf pour cent.

Le total des transactions effectuées en 1966, fut de 971,345,948 actions d'une valeur globale de $2,879,176,875 contre 934,234,680 actions d'une valeur globale de $3,199,062,626 pour 1965.

Le volume des valeurs industrielles en 1966 fut de 94,417,887 actions comparativement à 109,807,370 actions en 1965 ; leur valeur globale se chiffre à $1,750,433,144 comparativement à $2,157,861,061 en 1965.

Le volume des valeurs minières et pétrolières en 1966 fut de 876,928,061 actions comparativement à 824,427,310 actions en 1965; leur valeur globale se chiffre à $1,128,743,731 contre $1,041,181,565 en 1965.

Dans le tableau ci-dessous, le changement net résulte de la comparaison avec la dernière vente de 1965, sauf si le titre n'a été admis à la cote qu'en 1966; dans ce cas le changement est compilé suivant la première vente après son inscription en Bourse.

Les cours tiennent compte de tout fractionnement d'action effectué en 1965. Les cotes sont données en cents sauf si elles sont précédées du signe du $.

(c—pourcentage. h—boni déclaré pour 1967. k—dividende initial. n—+ dividende-action. p—payable en 1967. q—payé en 1965. r—arrérages de dividendes. s—payé ou sera payé en 1966. u—boni de 1965. v—payable en devises américaines. x—boni versé ou déclaré en 1966. y—dividende-action. z—lots irréguliers.)

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Variat.	Net Ventes x100
$14¼	10¼	Abitibi .56	$13	9⅝	9⅞	— 2⅜	11654
537	355	Acklands .12x	600	450	490	— 5	1113
$25½	23⅜	Acklands p 1.50	$25	22⅞	22½	— 2	21
		Admiral .12½v	$66⅛	33⅜	33⅜	— 3⅜	65
$17	13½	Agnew-S	015⅛	14⅜	15	— 2	5
$40	35	Alta Gas T 1.20	$39¼	28⅞	30⅜	— 8⅜	2879
$99⅞	96	Alta Gas p 4.75	$98¼	84¼	85	—12	327
$13½	930	Alta Gas w	$12	600	625	— 5⅜	1881
$22⅜	17	Alta Nat .80	$19	14½	17	— 1	728
$11⅛	7½	Algo Cent .32x	$11⅝	8½	9	— ¾	1716
695	415	Alg Cent w	760	500	500	—80	365
		Algoma St 1.00	$36	20½	22¼	— 9⅜	5787
800	100	Algonquin .15s	190	25	40	— 1½	135
20	10	Algonq pr .32½r	8	200	350	— 6½	17
55	35	Algonq w	7	5	5	—33	10
28	18	All Rox	30	14½	17	— 3	1785
$13⅞	6	Alliance A 05s	$7	¾	1⅛	— 5½	909
$34½	27⅜	Alcan 1.00x	$46⅛	25⅜	30⅛	— 3⅛	24917
$44¼	38½	Alcan pr 1.70	$48½	33½	37⅜	— 3⅛	2780
$23½	21¾	Alumin pr 1.00	$23	18⅞	19	— 3	121
$51	45½	Alumin 2p 2.25	$47½	38½	39½	— 6⅜	383
$14	9	Anglo-Cn .72	$11⅞	9⅛	9½		128
029¼	23	Anglo-C pr 1.12½	$29	18⅞	21	— 2	187
$24	15¼	Anthes A .52	$29	18¾	21	— 2	1671
$23½	17½	Anthes B .44y	$25	24¼	24¼	+ 1	752
$105	101	Anthes B p 5.50	$102	97½	97½	— 3½	26
$105	99⅜	Anthes C p 5.25	$102	87	88	—12	43
$21	18¼	Argus .56	$19½	14¼	14½	— 4	527
$53½	48	Args 250 p 2.50	$49¾	43½	44	— 4	52
$54¼	49	Args 260 p 2.60	$51	44½	44½	— 4½	94
		Argus B pr 2.70	$50½	43	43	— 5¾	184
$17	12	Argus C pr .56	$14½	9¾	11	— 1⅝	3067
$26¼	22⅝	Asbestos 1.00	$25¼	18½	19¾	— 4½	144
$10⅝	10½	Ashdwn A .60	$9	6	9		z1
$8¾	6½	Ashdwn B	$7¼	4½	4½	— 2¾	104
$24	19	Ash Temp 1.00	021	17⅛	17⅜	— 1⅝	54
$104	102	Ash Tem A 6.00	$96	88	88	—16	1
$10¾	10½	Ash Tem B .65	$10½	10	10	— ½	11
		Atl Sugar .50	$10¼	8¼	9⅛	+ ⅞	8008
$25½	20½	Atl Sug A 1.20	$23⅛	19½	20	— 1⅞	198
$104	100	Atl Sug pr 5.00	$101	88	87	—13	8
$5¼	440	Auto Elec .25	$6¼	450	5¼	+35	1429
		Auto Rad	05⅛	5⅛	5⅛		1
$29¼	20⅞	Avco 1.20v	$33½	22	24¾	— 2¼	711
		Avco Dita	$27	25	25	—27	
		Avco Dit p 5.50	$157	108	110	—23	3
		B					
		Bahama	195	75	80	—195	1716
$70½	59	Bank Mtl 2.37½x	$68¼	51	52⅞	—12⅛	2373
$83	68⅝	Bank NS 2.70x	$77¾	60¾	64	—11½	1592
		Barb Oil	$38¼	38	38	+38	2
$6⅛	5¼	Barciona	$5	425	425	— 1	12
350	210	Bartaco	260	105	200	—40	335
$28½	20½	Bathurst .50	$30⅜	22	27¼	+ 3¼	888
$64	52	Bathu st A 2.50	$61	49	55	— 1	294
$21¾	19½	Bathurst P 1.05	$20	16½	16½	— 3	75
$14½	900	Bathurst W	$13¼	775	810	—215	437
$8	4	Bay Mills	$5	4	4½		60
$11½	8	Bay Mils p .75r	$7¾	6	7¾	— ¼	36
$15	11	Beatty	$12	9½	6⅞	— 2⅛	44
$45	35	Beaver L 1.60	$37	27¾	28	— 8	130
$20⅛	19¾	Beaver A 1.00	$17½	16½	16½	— 3¼	19
$28½	28⅛	Beaver pr 1.40	$28¼	24	25½	— 3	11
		Belding Lt .70s	$13	11	11	—2	13
$98½	86⅞	BCPh 4½ p 4.60	$92	75¼	75¼	—14¼	14
$105½	96¼	BCPh 4⅝ p 4.75	$97	80⅛	82	—15	26
$110	105½	BCPh 6 pr 6.00	$110	100	101	— 5¼	11
$72	63½	BC Phone 2.40	$77¼	52¼	63¼	— 3¼	711
$72	63½	BC Sugar 2.15	$42½	32	32	— 5	278
$20⅛	18½	BC Sugar p 1.00	$19¾	17¼	17¼	— 2¼	220
$37	18	Chib Kay	29	24	29	+11	40
$8	4½	Chib Cop	7½	4½	4½		3069
$35	11	Chipman	49	13	27	+13½	115535
$34½	19½	Coastal M	35	9½	10	—18	16583
$20	8	Cominga	17	5	7	— 5	3613
$10½	10½	C Bellek	11	11	11	+ ½	100
$60	20	C Canora	27	15	15	—11	1792
$65	23	C Manitoba	50	11	18	—20	6983
$43	20½	C Mogador	27	10	12½	—10	5497
$10	5	C Monpas	8	2	3	— 2¼	532
$45	9	C New Pac	84	15	16	—19½	5587
$25	7	C Persh	16	9½	12½	— 3½	1171
$105	65	C Que Smelt	76	40	38	—22	2007
$11½	4½	CQ Yell	7	2	3	— 1½	1680
$54	30	C Virginia	64	30	60	+21	8761
		Cop Man	$25	18½	25	+ 6½	290
$20	7½	Copstrm	13	4	4½	— 3½	3867
$70	28	Cr Bridge	38	18	19	—11½	6976
$27	6	Crusade	38	9	9½	— 3½	2996
$39	18	Dauphin	$25	11	11	—12	1782
		Devils El	$56	15	15	—18	32598
$116	15	Dolsan	74	13	16	—43	39831
$43	35¼	Dome 70f	$52½	36⅛	37½	— 2½	32
$21	10	D Explorers	22	12½	15	— ½	14458
$37	9½	D Lease	39	15	15	— 8½	14260
$75	45	Dumagami	60	43	50		226
$56	24½	Dumont	48	15	16	—19	16480
		Duvan	28	20½	28	— 7½	125
$935	480	East Sull 55	$60	525	540	—285	456
$87	20	E Ventures	39	12½	12½	—15½	4645
		Emp Min	30	8	9	—16½	7203
$194	25	Equity Ex	95	58	63	—12	103088
$39	13	Fab	30	11	11	— 8½	20762
$14	7	Fano	10	5	5	— 3	9307
		Fidelity	8	35	46	— 7	40859
$10	390	First Maritime	450	395	415	—95	56
		First Oren	31	29	29	— 2	50
$64	15½	Flint Rock	25½	10	10	— 7½	1303
$1½	3	Fontana	11	3½	3½	— 1½	14738
$67	25	Ft Reliance	51	23	28	—19	8474
$47	13	Fox Lake	26	8	10	—14	21778
		Fundy	19	10	14	— 5	384
$72	35½	Futurity	127	40	55	—15	37266
		Farney	102	26	38	—25	12075
$49½	20	Ghislau	24	8	10	—12	5350
$20	10	Glacier	8	5	6	— 4	1784
$6¾	350	Bell Knit	390	195	195	— 2	108
$45¼	56	Bell Phne 2.50	$61	45	46½	—11½	18381
$10½	8	Biltmore .40	$13½	10¾	12	+ 1½	24
$16¼	15	Biltmore p 1.00	$15	13⅝	13⅝	+ 1⅞	19
$13¾	6½	Bow Valy .18	$19¼	11½	11½	— 2	844
$19	18	Bow Vly pr 1.10	$19¼	15½	16	— 2½	250
660	395	Bow Vly w	1300	590	600	—20	680
$7⅛	6	Bowater .45	$8⅞	6⅞	7¾	+ ¼	344
$52	49½	Bow-M pr 2.75	$51¼	49½	49⅝	— ⅜	113
$14⅜	10	Bowes .30	$10¼	7½	8	— 2	80
$10¼	7¾	Bramalea	$9¼	4¾	5⅜	— 2⅞	305
405	285	Bramal w	325	135	135	— 1⅜	92
$10⅜	5	Brazilian 1.00s	$11¾	8	10½	+ ½	8356
$86½	75	Brazil pr 6.00	$93	83	82	— 4½	2
$7⅜	2¾	Brdg Tank	$7¾	4	4	— 3	336
$48	29	Brdg Tnk p 2.90	$48	41	41⅞	— 5⅜	24
$79	71	B ight 2.00s	$80	65	67½	— 7⅜	30
$70	62	Br Am Bnk 2.90x	$71	64½	69	+ 2	29
$9	6⅜	BA Constr .48v	$8⅛	5	5¾	— ⅞	507
$37⅜	28¾	BA Oil 1.10s	$34	27⅝	32½	+ 2½	5701
$31⅝	20½	BC Forest 1.00	$24⅝	17⅜	19¾	— 3¼	2858
		BC Forest p 3.00	$54	49	50	— 3¼	121
$23½	17¾	BC Pack A .75	$19	17¼	18½	+ ½	63
$23½	17½	BC Pack..00	$20⅜	17	19	+ ½	170
$49½	35½

Cours extrêmes de 1966 à la Bourse de Toronto

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Variat.	Net Ventes x100
z$22	z16	Colwood p 1.10	$19⅜	18½	19	— 3	z7
$11¾	6⅞	Columbia .20	$7¾	5	5⅛	— 1⅞	1375
[illegible]		Columbi p 1.20	$25⅛	18⅝	18⅝	— 5⅜	723
$27⅛	23	Columbia pr 1.20	25¼	20¾	20⅞	—10	8274
$55½	39	Cominco 1.80s	391	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
$15⅞	14	C Savings .25	$14½	8¾	8⅝	— 0⅝	882
		Compro .45q	800	250	310	—365	882
		Compr AP 1.10	$17⅜	10¼	12½	— 1½	124
$28¼	16½	Comput .60	$23	5¼	8⅜	— 9⅞	344
$8	6⅜	Conduits .20	$7¾	6	6½	— ½	118
$7¾	210	Con Bldg .18q	300	75	105	—195	2286
875	500	Con Bldg p .60r	600	150	300	—263	291
495	90	Con Bldg w	105	8	14	—76	651
$49¾	38	Con Paper 2.10	$41⅞	32¾	38¼	— 1¾	1815
		Con Pap w	770	765	770	+ 5	17
		Con Papr p	$24	24	24		20
		Con Textile	$21	9½	9½	—11½	7
$16⅛	12½	Cons Gas .56	$16⅞	12⅜	15⅜	— ½	13898
$107	104	Con Gas A 5.50	$106	99½	99½	— 5¼	116
$109	102	Cdn Gas B 5.50	$105¼	97	96	—11	67
		Cont Can 1.90v	$40⅜	40⅜	46		z10
$12	7	Copp Clrk .40	$9½	8½	21¾	+ 1	6
$21⅞	20	Corby vt 1.50x	$22	17	21¾	+ ½	446
$21¾	20	Corby B 1.00	$21¾	17¼	21⅜	+ ⅛	170
$6⅛	200	Coronatn	350	95	120	—160	2563
$26½	15	Corontn p .27½r	$18	9	12	— 3½	31
$19⅞	12	Coron 120p .30r	$14	7	9	— 3½	158
875	380	Corontn p .12r	600	215	250	—225	158
84	14	Corontn w	43	3	15	— 9	
150	22	Coron 2w	65	15	25	—16	554
		Corp D'Ex .40q	$8	8	8		1
$14⅞	12	Cosmos .80	$13	11	12	— ¾	262
		Couvret p .14¾	662	350	460	—202	81
230	190	Craig Bit .08	225	165	165	—35	75
$31¾	19	Crain R L .72	$34	27	28¾	+ ⅞	619
850	410	Crestb k .15	775	400	600	+75	717
$75½	59½	Crwn Trst 2.00	$63½	46	49	—11	18
$62	50¾	Crwn Zellr 2.20v	$53⅞	48½	49	— 4	10
$17¼	14	Crow Nest .75	$16	13	13	— 1½	255
$17	12½	Crush Intl .40	$16⅜	10	11¼	— 3	2978
525	385	Cygnus A .10k	550	370	430	+30	2910
700	440	Cygnus B	850	562	712	+162	1773
$25	20¾	Cygnus pr 1.10	$22¾	19¾	21	+ ¼	245
		D					
$19	8⅞	Dale-Ross .60s	$17¼	12½	13	— 4	286
$10¼	9½	Dale-R pr .60	$9¾	8¾	9	— ¾	198
$102	100	Dalex pr 7.00	$105	100	100		1
		Debhid B p	$98	96	96		6
$400	400	Dehavind	$400	400	400		.42
$14¼	10¾	Deltona	$14	9½	9¼	— 3½	7
$41⅞	32⅝	Distl Seag 1.00	$39¾	27½	33⅜	— 5	4995
$20¼	15¼	Dome Pete	$39¾	13⅞	36⅜	+21¼	6271
$30	21	Dom Angl .30s	$25	15	15	—15	6
$101	98¼	Dom Ang P 5.00	$97¾	85	85	—13¼	4
$30	24½	D Bridge .90x	$28⅜	16½	17⅜	—10	773
		D Can Gen 1.00	$75	58½	70	+11	116
$9⅞	6	Dom Coal P	$12	300	8¼	+ 1½	249
$19	16	D Dairies .60	$16	16	16		12
$32	31½	D Dairies P 1.75	$32	31	30¼	— 1¼	1
$17⅜	10½	D Electro .40	$19½	12½	12⅝	— 2¾	1070
$10⅝	100	D Electr p 5.75	$103	95	95	— 5½	23
500	400	D Fabrics .16	460	460	460		6
$6	5⅜	D Fabric P .32	$5½	5	5	— 5	16
$30½	23⅜	Dofasco .60	$29¼	17¼	18¼	— 9	6060
$100⅜	97	Dofasco P 4.75	$99	85½	86¼	—12	292
$17½	14	Dom Glass .60	$16¼	12⅛	12¼	— 1¾	1634
$19½	16	D Glass pr .70	$17¼	14	14	— 2	37
$7¼	210	Dom Lime	330	150	225	+10	5
250	40	D Lime W	120	30	30	—30	56
$12½	8¼	D Magnes .25q	$10½	5½	6	— 3⅞	88
$15½	12½	D Scottish .38x	$15½	10	10	— 2½	161
$51¼	47⅜	D Scottsh p 2.50	$48	41½	42	— 6¼	2550
$19	13	Dosco	$16¾	8	9	— 5⅜	520
$27¼	22¾	Dom Store .72	$25⅝	17½	18¼	— 5⅜	4718
$24⅜	17½	Domtar 1.00	$21⅛	15¾	16	— 3	9410
$24⅛	20½	Domta pr 1.00	$21¾	17⅞	17⅞	— 2⅜	633
$42	30	D Textile 1.25	$38½	24½	28½	— 4	1703
$148¾	140	D Textile p 7.00	$122	110	110	—30	4
$22	15	Dover Ind .80	$22	15½	15½	— 6½	109
$11	10⅛	Dover pr .60	$10⅛	8	8	— 2⅛	97
$58	41⅞	Dupont 1.00	$46¼	34	35	— 7¾	1213
		E					
Z1&	Z&	Eagle Star .41¼	$12⅜	12⅜	12⅜	+ 3⅛	5
$59	42	East Chrtr 1.40	$48	32	38⅛	— 8⅞	184
$14½	11½	Econ Inv .40	$13¾	9⅜	9⅜	— 3⅜	846
$52½	49	Econ Inv p 2.50	$50	43	44	— 5½	23
$48	36½	Eddy Mtch 2.00	$39	31	33½	— 3½	82
260	250	Electra .04s	150	150	150	—110	1
$15	9¼	Emco .45	$16	12	12⅞	— 1⅜	411
		Emp Life .06n	$24½	14¼	14¼	— 9¼	527
$6¾	5	Erie A	$6⅜	5½	6		19
200	120	Erie B	300	300	125	— ¾	3
$13½	7¼	Exquisite .70	$12½	7	7	— 5¼	443
$12¾	10¼	Exquite pr .60	$12½	8¼	8¼	— 2½	46
360	135	Exquite W	310	85	110	—190	530
		F					
$8¾	7½	Fairbnk M	$10	6	6	— 2	34
$112⅛	82⅛	Falcon 3.50	$113	79¼	87⅛	—21⅛	4440
$27¼	21½	Fam Play 1.20x	$33½	24¾	33½	+ 8⅛	990
$50¼	36	Fanny 1.60v	$51½	30	33⅛	—13⅜	36
$6¼	280	Fed Farm	350	200	250	—65	216
235	50	Fed Frm W	65	40	40	—35	31
$8¼	6½	Fed Grain .25w	$8¼	6	6⅛	— 1¼	2517
550	400	Fibre	500	300	325	— 1¼	11
500	500	Fibre pr	500	375	375	— 1¼	3
$63¼	63¼	Fst Nat Bk 1.80v	$48	48	48	—15¼	2
$19	15¼	Fittings .25	$17	14	14	— 5	37
90	55	Fleet Mfg	98	56	65		8677
$26	20	Fleetw'd .65	$33	26	27½	+ 1½	247
$67½	54¾	Ford USA 2.40v	$61¾	43	43	—15¾	137
$199½	132	Ford Cnda 5.00	$158	118	119	—31	433
$18	11½	FPE Plon .56	$19¼	14	17	— 1	446
$72	55½	FPE Pn pr 2.75	$76½	55	69	— 3	106
$36	27	F aser 1.40	$32	20½	21½	— 8	221
$6¾	5⅛	Freiman .20y	$6½	4½	5	— ⅞	221
$78⅜	475	Frontier	$5	3¼	3¼	— 1½	10
$38¾	26	Frontier P 1.62½	$255	22	22	— 4	10
$13	9	Fruehauf .50	$13	10	12½	— ¼	204
		G					
$9⅞	6½	Gen Baker .25	$9	6¼	6½	— 1½	786
$6	410	G Develop	$9	5	7	+ 1⅞	369
$72½	38½	G Dynam 1.00v	$66	45	57	— 5½	16
$121	102	GMC 4.55v	$115	71¼	73½	—36¾	473
250	130	G Pet Drill	300	220	300	+ ¾	29
250	130	G P Drill A	315	185	290	+65	18
$35¾	30	G P Mfg A 1.50	$40⅛	33	38⅜	+ 3⅞	38
$37	32¼	G P Mfg B 1.50	$41	36⅞	37	+ 1½	4
$14⅜	10⅞	G Stl Ware	$13⅛	8	8¼	— 2⅜	152
$99	94	G Stl Wre p 5.00	$97	83	83	—13	24
$7¾	350	Gen Wire	$6	280	435	+185	42
$12	6½	Globe Env .32	$11⅛	7¾	9¼	— 1½	583
$241	155	Goodyear 6.00	$209	145	145	—53	84
$49½	42	Godyear p 2.00	$45	38	39½	— 2½	58
$9	7½	G McKay A .50	$8¾	7	7⅛	— ⅜	85
$15½	10¾	G McKay B .50	$12	9	9½	— 2	69
$17	13¾	Grafton A 1.00	$17	13	16	— 1½	17
		Greb Ind	$12¼	8¾	8⅞	— 3¼	222
$26	20½	GL Paper 1.00	$29⅛	21½	22¾	+ ⅝	2523
$35	25¾	GL Power 1.20	$32½	20⅜	22½	— 8¼	839
$23	14½	GL Paw w	$18½	14¾	16	— 2½	13
900	250	GN Capital .12½s	375	200	200	—100	59
225	20	GN Cap W	95	5	5	—35	36
		GN Gas A P 1.50	$24½	23	23	— 1	19
$102	81½	Gt W ef1.88	$90¼	50	59	—25½	312
54	15	GT W Sadle	25	12	14	—11	604
$29¼	16⅜	G Wpg Gas .70	$32	22	25½	— 3¾	65
$14	10⅜	G eyhnd .90	$19⅜	12⅜	19¼	+ 6⅜	2734
$15	13	Guar Trst .40	$13	8½	9¼	— 3⅛	1086

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Variat.	Net Ventes x100
$17¾	17½	Hahn Brs p .90	$17½	17½	17½	— ¼	5
$48	36	H Cotton 1.20	$39	25	25	—20	7
$100	97½	H Cotton p 5.00	$92	92	92	— 5½	.47
145	63	Hardee	100	37	40	—39	3674
$14	9½	Hnd Chm A .60	$9⅜	8	8⅞	— ¾	38
		Hand Chm	450	400	450	— ½	20
$9⅜	5	Hand Chm pr	73	25	—20		5
$45	28	Hardee pr	$45	$4	$2½	+ ½	[illegible]
$38	22½	Hard Carp .80	$48	34	36½	+ ½	[illegible]
$33⅓	20½	Hard Crp A .80	$45	30	31	— 2	1112
$8½	5	H Wood A .20k	$7¾	5	6	— 1⅞	47
225	100	H Wood B	145	50	115	—40	194
$7¼	5	Hawker S	$6⅞	350	390	—223	4132
$104	96	Hawker pr 5.75	$99	84	84	—12	34
		Hays DNA .44	$16	9	9	— 3¾	2513
$112	102	Henshdt 6.00r	$112	112	112		2
$59½	57	Hind Dau 1.80	$59	56½	56½	— 2½	6
$12	11	Holden A .60r	$11½	10¾	11½	+ ½	11
475	325	Holden B	$6	5	6	+ 1⅛	30
$23¾	17	Home A .50	$24¼	16⅛	23¾	+ 5¾	10175
$24¾	18	Home B .50	$24¾	16½	24	+ 5¼	3253
385	270	Horne Pit	340	230	250	—65	482
$44½	40	H Smith pr 2.00	$41	35	35	— 5	81
$16¼	12¾	H Bay Co .34½s	$17	14½	15¾	+ 1⅛	5741
$19½	15⅞	HB Oil Gas .40	$25½	16¾	24¾	+ 7½	5786
$15	12¾	Hughs-O A .80	$14½	13½	13½	— 1½	34
$11	8⅜	Hughs-O B .45	$12	12	12	+ 3⅜	1
$26	24	Hughs-O p 1.60	$25	25	25	— 1	5
$14⅜	11⅜	Huron Erie .40	$14	8½	8⅞	— 3⅛	1966
$14⅞	10⅛	Husky Oil	$15⅜	10⅞	12¾	+ ¾	6664
$54¼	50¾	Husky A pr 3.00	$53	49	49	— 3¼	43
$54½	51	Husky B p 3.00	$53	47½	48	— 3¾	218
		Husky C pr 2.87½s	$58	52½	54	— 1¾	316
800	440	Husky D w	825	495	515	—185	1127
		I					
450	395	Imbrex	425	275	425	+30	93
$390	245	Imp Life 4.00	$266	150	180½	—74½	29
$59¾	50⅜	Imp Oil 2.00	$58	49	57⅜	+ 5⅛	6768
$16¼	13¾	Imp Tob .87½	$15¾	12⅞	13	— 1½	2554
$67⅜	6	Imp Tb pr 29.20c	$6½	5½	5½	— ½	557
$27⅜	22	Ind Accept 1.20	$23¾	19¾	21	— 2⅛	3007
$99	92	Ind Accep pr 4.50	$92	74	74	—18	21
		I Acc 5¾pr	$25½	21	23	— 2¼	47
		Ind Adhes .31	$7¾	5	5¾	— 1¼	317
$9¾	7	Ind Mineri .60x	$9½	8	9	+ 1	242
280	160	Ind Wire	470	260	465	+ 2	5410
$12	9	Ingersoll .50	$12	9½	11	+ 1½	49
$9½	375	Inglis	$11¾	7	9	+ ⅛	3743
$12	8¾	Inland Gas .30	$10½	7½	8½	— 1½	2065
$21	18¾	Inland G p 1.00	$20	16½	16½	— 3½	225
$19	10¼	Inter-City .40	$20½	15½	16½	— 1½	204
$30	24	Int Bronze .00r	$23	20	21	— 4	37
$31	27½	Int Bronz p 1.50	$28¼	22	22	— 6	52
		IBM 4.40v	$409	325	409	+55¾	22
$80	41	IMC 1.00v	$93	41	48	—283⅛	379
$103	85½	Int Nickel 2.80v	$108	79	94⅞	— 2⅛	7198
$35	28½	Int Util 1.20	$33½	23	25	— 4½	4776
$33½	32⅞	Int Ut pr 1.32v	$34⅜	26	27½	— 6	170
380	175	Intpr Disc	175	15	25	—150	127
110	25	Intpr D61w	100	05	01	—45	3
$100	82¼	Intpr Pipe 3.70x	$88½	74¼	84¾	— 1¾	2020
$6⅛	335	Intpr Steel	$8¼	475	480	— ⅜	13878
		Intpr Stl p 1.20	$25½	19	19¼	— 2¾	757
$16¾	12½	Inv Group .40	$16¾	10¼	12	— 4½	284
$15¼	11	Inv Grp A .40	$16	9	9¼	— 5⅜	6982
$15½	8⅜	Itl Ind .50	$14	10	11¾	— 1¼	330
$25¼	22⅞	Itl Ind pr 1.62½	$23¼	20⅞	21	— 2½	38
		J					
$15⅜	12⅜	Jamaic PS .80x	$15	10½	11	— 3	296
$12¼	7	James Stl	$13¼	355	390	—660	2301
$25⅜	97⅛	Jefferson .30	$37¾	23	25	+ ½	4693
$17½	375	Jeffersn w	$29½	15½	17½	+ ¾	4681
$6⅜	485	Jockey C .20s	$5⅝	365	390	— 1½	6748
$11½	9¾	Jockey A p .60	$10⅞	8	8	— 2⅜	144
$11	9	Jockey p .55	$10¼	7⅞	8	— 1¼	74
$10¾	9	Jockey 2 p .56	$10	8	8	— 1	149
		K					
$6¾	5⅜	Kelly D A 25	600	450	475	— ¾	1090
$19¾	10¼	Kelsey Co .50	$19½	10¾	13¼	— 3¾	880
$10¼	7½	Kelvinator .25	$8¼	6½	7	— ½	97
		L					
$22½	16¾	Labatt .65	$20¼	16	19½	+ 2½	2222
$17	12	Laforge .32	$13	7¼	10½	— 3	606
$13⅜	10½	Laforge A .60	$12	8¾	9½	— 2⅛	383
$9	6⅜	Lakeland	$8¾	8⅜	8½		74
$21½	19	Lakelnd p 1.08	$20¼	17⅜	17¾	— 1¼	80
560	355	Lakelnd w	500	450	450	— ½	78
$7⅜	405	LOnt Cem	$7¼	350	450	— 2	508
365	88	LO Cem w	330	01	01	—274	13406
$8¾	6⅞	Lambton .2	$7¼	4½	500	— 17⅜	53
		Laura Sec .45	$17¼	11⅞	12⅛	— 2⅜	810
$20⅜	10	Lau Fin .30s	$13¾	340	430	—733	4052
$22⅛	19	Lau Fn 6¼ 1.25r	$21	8¼	11	— 8¼	69
$23¼	17	Lau F 1.25 1.25r	$20¼	8½	11	— 8½	294
$27	18	Lau Fn 140 1.40r	$25¼	9	10¾	— 9¼	203
$42½	28½	Lau F 2.00 2.00r	$32⅞	12¼	14⅞	—14⅛	469
750	240	Lau F 63w	395	21	60	—240	600
$27½	25	L and J A 1.20	$25	23	23	— 2	7
$50¼	40	L and J B 1.60	$75	52	55	+ 4¾	2
$16½	10¾	Levy	$9¼	14¼	15¼	— ¾	1991
$12¼	10½	Levy A pr .72	$11⅜	10	10¾	— ½	250
$20⅛	17¼	Levy B pr 1.10	$21⅜	17	18	— ¼	661
$12⅞	7¼	Life Invest	$9⅛	5½	7½	+ ⅛	839
565	220	Life Inv wt	310	100	215	—15	851
$11⅜	8¼	Lob Co A .38	$11¼	7⅜	7⅞	— 2½	3915
$11⅞	8⅜	Lob CKO B .38	$11½	7¾	8¼	— 2¾	4145
$53¾	46	Lob Co pr 2.40	$47½	38½	39	— 7⅜	177
$34	29½	Lob G A pr 1.50	$31	25	25¼	— 5¼	242
$57⅛	57	Lob G 2pr 6.00	$73¾	57⅛	22	—915	6
$34	30	Lob G B pr 1.60	$33	26	26	— 5½	205
$145	135	Lob G oc 6.00	$138	138	138		z.40
$8⅜	6⅜	Lob Inc .40v	$8¾	5⅞	6	— 1½	346
140	90	Locana	120	90	100	—10	474
$18⅛	11	Loeb M .10	$18⅝	9⅛	10⅛	— 5¾	618
$29½	26½	Lowney 1.00	$28	23	22¾	— 4¼	18
		M					
$24¼	20½	Maclaren A 1.30	$25	20	20½	— 3½	367
$26½	21¼	Maclaren B 1.30	$26⅝	20⅛	22	— 2	220
$37	21⅛	Maclean H 1.00x	$36¼	28	32	— 1¾	615
$38	25	MB Ltd 1.25	$29¾	22⅞	23¼	— 2¾	6513
300	230	Magna El	$7⅝	195	7½	+520	2161
$29¼	25	Magnum .35v	$28⅝	27	26¾	— 2½	12
$11½	8½	Maher .48s	$13½	10	10¾	— 1¼	424
$10	9½	Maher pr .60	$9¾	8⅝	8¾	— ¾	104
225	155	Manoir In .12	185	140	185	—10	198
$30	12¾	M Lf Gard .60	$30¼	19½	26	— 2½	275
$17¼	14⅛	M Lf Mills .80x	$17¾	15	17	+ ⅝	1622
$108	103	M L Mills p 5.50	$102	96	98	— 7⅛	8
		Marltime 1.10	$25¾	22	22¼	— ¾	259
$36⅛	27¼	Mass-Fer 1.00	$37	20	22⅛	—11¼	19126
$15⅝	13	Mcbrin p 1.00	$12¼	12¼	12¼	— 2¾	5
$9½	7¾	McCabe .32	$8⅜	7	7⅞	— ⅛	33
360	280	MEPC .08	330	200	220	—85	1037
		MEPC p 1.50	$23½	22	22	— ½	71
$12	8¼	Met Stores	$17½	11⅜	17½	+ 6	1060
$22⅜	21¼	Met Stor p 1.30	$21½	20	20¼	— 1⅜	76
013¾	13½	Mex LP .05y	$14	12¼	10¾	— 2¾	32
$13½	12¼	Mex LP p 1.00	$12	12	10¼	— 2¼	28
$10⅜	6	MGFM	875	275	275	— 5¾	196
$5⅞	450	MPG Inv .22	$5¾	300	400	—70	113
$27	24	MPG Inv p 1.20	$22¾	19½	19½	— 4½	12
310	200	MPG Inv w	220	100	100		25
410	325	Milt Brick .25	390	295	360	—20	480
		Molson A .69	$19	15⅛	19	+ 2½	856
		Molson B .60	$19¼	16	19¼	+ 2½	467
$9¾	7½	Mon Food .25	$8½	5⅞	7⅜	— ⅛	1642
$76	70	Mon Inv 2.50q	075	73	70	— 4	2
		Montex	525	295	320	—205	4888
$21¼	15½	Montex pr .44	$16⅝	9½	10½	— 6	631
		Montex w	412	155	180	—220	518
$16⅛	12⅛	Mont Loca .60	$17¾	14	16½	+250	1883

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Variat.	Net Ventes x100
$30	19⅜	Mont Trst .62	$23½	13¾	13¾	— 7¼	266
$85	59	Moore 1.50v	$88	74⅜	86½	+ 5⅛	2525
$3072	3072	Moore A 7.00v	$4080	4080	4080		z.05
011	10	Mor Paint	$10	10	10		z.1
$16⅞	13½	Morse A .90x	$21	16⅜	19½	+ 3¼	1302
$15⅜	11¼	Morse B .80x	$21½	14¼	18	+ 3¾	715
		Morse pr 2.75	$56¼	49	51	—50	73
$6	330	Murphy	$9¾	5⅜	7½	+ 2½	2596
		Murphy pr 1.43¾	$28	24⅜	27½	+ 1½	388
		N					
		Nabrs Dlg .30	$5¼	4	4¼	+ ¼	167
$7½	5⅜	Nt Contain .20	$7⅛	5½	5½	— ¾	905
375	195	Nt Contn w	320	150	150	— 1	251
$16½	11¼	Nat Drug	016½	9	9½	— 3	697
$17	13	Nat Drug p .60	$16¾	12½	12½	— 1½	86
$28½	27½	Nat Groc .60	$29	26⅛	26½	— 1	2
$28¾	26½	Nat Groc p 1.50	$27½	25⅜	25¾	— ¾	39
215	50	Nat Hees	90	48	65	—15	116
420	115	Nat Hees p	180	100	155	+15	80
$24⅞	19	Nat Trust .65w	$22¾	15½	16¼	— 5¼	303
$10⅜	8	Neon .40	$9¼	6	6¾	— 1¾	157
		NB Tel .80	$18	15	15	— 2⅛	134
027	22½	Niag Struc 1.95	$27¾	25	27¾	— 2	25
$24½	20	Nia Wire 1.00	$28	19¾	21	+ ¾	54
$21	18¼	Nia Wire B 1.00	$26½	18	18	— 1	169
$59	45	Noranda 1.95x	$55½	46	49½	— 3½	7054
		Nor Ctl G .36	$17¼	10⅞	13⅜	— 1¼	13909
$29¾	26½	Nor Ctl G p 1.06	$31½	21	26¼	— 3⅜	517
		Nor Ctl 65p 2.60	$50	45	46	— 4	33
$7½	480	Nor Tar Ch .40	$8	6¼	7¾	+ 1	177
026½	23	Nor Tar pr 1.70	$24½	23	20½	— 4	26
$12⅞	10	Nor Phone .24	$14¼	8½	9⅞	— ⅜	1230
$87	80	NW Util p 4.00	$80½	76	76	— 4½	65
		NS L P .40	$13¾	9¼	9¼	— 2⅜	621
		O					
$8½	7¼	Oak Wood	$9½	7½	7½	— ½	9
$27½	19¾	Ocean Cm .95x	$22½	15¾	17	— 3½	474
$15½	13¼	Ogilvie .75	$15¾	12⅜	13¼	— 1¾	1284
$48	43	Ont Loan .40	048	48	48		z.55
$38	28	Ont Steel 1.30w	$41	26	28	— 9	170
$130	125	Ont Steel p 7.00	$125	125	125	— 1	.5
245	190	Ont Store .10	300	225	245	+ ¼	
$28¾	17	Oshawa A .20s	$30⅜	21⅞	25	— 2¾	2260
$11¼	8	Overland .30q	$8¾	5¾	7½	— 1½	74
$13¾	9½	Overind pr .60	$10¾	8⅜	9¼	— ⅜	64
		P					
$12⅜	9½	Pac Pete	015¾	9½	11	— ½	14399
745	440	Pac Pete w	735	240	370	—230	1150
$16½	6¼	Peel Elder	$27½	7¼	7¾	— 8⅛	2433
$14⅜	10	Pembina	$46½	8⅛	10⅞	+ ¼	1793
$50¾	50	Pembina p 2.50	$50	45	46½	— 3½	32
$122	118	Penman p 6.00	$115	113½	113½	— 8½	z.37
$12¼	10¼	PC Jewel .40s	$13¼	11½	12½	+ ½	30
$104¼	100	PC Jwl pr 6.00	0101¼	99	99	— 1	5
$11¼	8⅞	PC Jwl A .40s	$13	10¼	12¼	+ 2¼	113
$16¾	14¾	Photo Eng .80	$15½	11¾	13	— 2	56
$17⅛	12	Pow Corp .44	$14⅜	8⅞	9½	— 3½	4844
$

Cours extrêmes de 1966 à la Bourse de Toronto

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Net Variat.	Ventes x100
184	125	C Dyno	191	125	136	—26	4870
420	285	C Faraday .25	415	220	250	—75	1209
145	76	C Jamiesn	160	100	111	+ 4	6626
41	11½	Cdn Keely	18	5	6	— 7½	29504
29	14	C Lencourt	27	12	13	— 3	16322
92	8	C Malart	14½	10	10½	— 4	4462
		Cdn Nisto	53	13	19	—11	4949
22½	11	Candore	34	11½	26	+13	82343
		Can-Fer .03k	114	66	101	+11	5629
49	18	Cantri	50	15	16½	—17½	29874
41	7½	Captain	51	10½	14	—24	36268
75	36	Caribou	64	17	22	—18	1895
$14¾	11¾	Cassiar .60	$16	14⅛	15⅞	+ 1⅛	3894
224	105	Cent Pat	215	132	136	—39	5324
24½	14½	Chestrvile	30	17	20	+ 3	54578
38	12	Chib Kay	30	13	16	— 6	13708
93	36	Chib M	83	42	54	— 3	13019
177	117	Chimo	170	70	89	—62	12642
290	110	Chrom	215	120	145	—30	627
455	270	Coch Will .10q	590	125	172	—278	9831
39	18	Coin Lake	75	18	22	—15	2636
35½	20	Comb Met	31	17½	20	— 4	9492
122	68	Coniagas	110	50	52	—40	5074
40	20½	Coniaur	29½	22	22		508
57	20	Conigo	32	10	12	—18	7225
18	8	Con-Key	14½	7½	9	— 1	10086
32	11	Con Snow	89	20	37	+15	79662
17½	6	C Bellek	18	6	7	+ 3	35711
21	7	C Callinan	23	8	8	+ 1	18165
11½	5	Con Gillies	11	5	6	— ½	3879
35	19	CG Arrow	28½	19	19	— 5	2519
60	30	C Halli	179	48	58	+ 9	136169
365	150	C Marben	550	200	220	—115	4891
80	43	C Marcus	85	18	19	—24	1136
625	355	C Mogul	445	315	345	—45	19336
249	132	C Morisn	276	175	254	+16	24677
185	101	C Mosher	115	39	40	—63	2257
20	11	Con Negus	25	10	12	— 3½	39238
17	6	Con Nichol	23	8	10	— 2	37818
254	141	C Rambler	281	160	180	—30	11445
11	5	C Red Pop	30	7	20½	+14	81543
925	465	Conwest .12	850	525	55	—195	2828
84	28	CopCorp	125	42	47	—28	24865
145	93	Cop Fields	168	115	140	+13	13264
15½	8	Cop Man	29	10	25	+13	90930
38	22½	Coulee	93	24½	57	+32½	69212
35	16	Courvan	15	12	12	—11	1792
100	40	Cowich	109	15	18	—62	25852
$17¼	11	Craigmt .25s	01¢½	11¼	13	+ 1½	3852
35	24½	Cstland	37	22	26	— 1	6620
11	6	Crowpat	18	7½	7½	— ½	33437
		D					
17½	10	Doering	21	12½	14½	+ 1½	41964
19	12	D'Aragon	21½	13	13	— 2½	6552
91	27	Deer Horn	39	11	17	+16	9932
140	9	D'Eldona	355	45	113	+20	370456
29½	14	Delhi Pac	19½	11	13	— 3½	5025
$41¼	21⅞	Denison 1.25s	$68	35½	56½	+20½	7488
640	430	Dicknsn 20	555	290	300	—160	1694
365	260	Discovery .06q	290	123	130	—139	3433
$46	34½	Dome .90	$55	35	47	+ 8½	1132
33	8	Donalda	41	12	16½	— 5	76858
62	23½	Dunraine	65	35	48	+13	10802
11	6	Duvan	35	7½	11	+ 3	68110
		E					
220	150	East Mal	180	140	140	—18	620
940	475	East Sull .60x	970	520	540	—315	6132
		F					
18	9½	F'west T	21	8½	9	— 4	16040
570	380	F Mar	520	215	260	—235	3082
40	29	F Orenada	54	25	26	—23	2273
17½	11	Frncoeur	15½	10	10½		2345
120	72	Frobex	475	85	350	+263	114224
		G					
175	110	Gnt Masct	142	85	95	—45	1595
1975	1250	Glant Yk .60	1525	725	785	—490	2712
30	11	Glenn Exp	17½	8	9	— 6	15482
69	45	Goldray	85	50	81	+15	10532
44	24½	Goldrim	90	18	32½	+ 1½	104592
525	265	Gorfdrm	345	170	205	—135	4658
		Gradore	92	18	23	—27	19397
$21	17¼	Granby .50v	$37⅜	25½	26	—20¾	91
37	14	Grandroy	36	18	28½	+ 2½	25814
370	245	Granisle	605	355	550	+195	7481
		Green Pnt	146	26	29	—69	30525
13	6½	Gulch	16½	7	15	+ 7	16227
17½	7	Gulf L	14	6	6½	— 3	11460
610	174	Gunnar .40q	240	85	90	—115	5334
		H					
295	245	Hallnor .16	275	240	246	—14	137
14½	11	Hard Rock	14	8½	9	— 3	3503
19½	12½	Hasaga	17	10	10	— 5	1206
420	200	Hastings .40	270	131	165	—75	3095
24½	10	Headway	45	12	20½	+ 8½	98006
14	5	Heath	13	6½	10½	+ ½	33360
11½	600	High-Bl .30y	950	585	735	—165	1452
$35⅝	23¾	Hollinger 1.10u	$28⅛	19⅛	22¼	— 4	2721
$80	65	Huds Bay 4.05	$87	62¼	63⅜	—13¾	1947
13	6	Hu-Pam	10	7	8	+ ½	3450
29	17	Hydra Ex	24	17	18	— 6½	3920
		I					
199	103	Int Bibis	202	70	95	—104	13037
51	20½	Irish Cop	34	12	14	— 9	12991
		Iron Bay	275	249	251	+21	7258
		J					
36	10	Jaye Exp	100	14	17	— 6	186783
46	15	Jelex	74	16	22	— 9	63786
103	25	Joliet	98	28	50	+22	27169
139	86	Joutel	123	65	90	— 1	9211
68	49	Jowsey	119	50	53	— 7	8974
		K					
565	250	Kam Kotia .10k	460	300	340	—70	4053
1000	760	Kerr Add .40	1350	915	1225	+315	23186
73	36	Kelly Dsd	88	13½	13½	—37	6178
420	226	K Anacon	310	102	129	—166	7407
		Kid Cop	78	40	53	+13	8143
$15⅜	7½	Kilembe 1.05s	0231⅛	7¾	9½	— 3½	450
18	10	Kirk Min	16	7	7½	— 5½	5436
		Kirk Twns	19	10½	12	— 3	541
26	9	Kopan	16	7	8	— 5	7926
		L					
$41	30¼	Lab Min 1.50	$36	26¼	28½	— 5½	751
$17	11½	L Dufault 4.00s	$14⅜	8½	13⅜	+ ⅜	12071
39	21	Lakehead	48½	22	25	—10	19235
40½	21	Lake Lyn	35	14½	14	— ½	1399
44	13	Jansmith	45	15	27½	— 2½	64276
249	170	L Shore	395	180	193	+13	1105
$16½	9⅜	La Luz 4.00	$28½	16⅜	19⅜	+ 2⅜	3301
55	30	Langis .02q	54	30	33	— 3	7554
17	8	Latin Am	17	6	7½	— 3½	162812
685	415	Leitch .06	640	385	510	—65	6955
$20½	13½	Liberian 1.00	$20	9¼	9¼	—10¼	267
210	167	LL Lac	212	170	175	— 5	2220
195	110	Lorado	142	886	97	—40	1574
49	16	Louvicrt	77	14	19	—14½	104650
		M					
305	245	Macassa .20	290	175	180	—90	1574
55	25	Macdon	64	21	22½	—19½	8431
125	85	Macleod	105	60	61	—34	1590
280	201	Madsen .07½q	222	97	100	—160	7984
85	56	Malartic	85	51	52	—18	2297
24½	16	Man Bar	29	17½	18	— 2	5971
22	7	Manok Ms	19½	4	6	— 6	3003
298	170	Marchant .10s	250	150	165	—65	4259
92	61	Martin	67	36	39½	—37½	11987
20	8	Match	15	7	7½	— 2½	5700

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Net Variat.	Ventes x100
$24¾	15	Mattgmi	$20⅛	12⅛	13	— 4	3836
37	9	Maybrun	35	12	14	—19	29410
134	80	Mcadam	130	38	49	—57	22648
$94	66¼	McIntyre 2.80	0108½	83½	85	— 6	1296
84	26	McWat	99	37½	39	—19	31438
57	39½	Mentor	89	51	52	— 1	21672
90	48	Merrill	157	62	73	+13	32196
32	8	Meta	16	8½	8½	— 2	11450
213	136	Metal Min .04s	182	91	103	—60	4408
76	27	Midrim	56	23	28	—10	30386
110	62	Moneta	110	57	59	—36	872
87	36	Mt Wright	50	16	18	—29	31773
143	26	Multi-Mi	300	81	95	—23	53971
		N					
25	7½	Nat Expl	30	8½	12	— 2	25305
15	8	Nealon	16½	5	7	— 4	25473
33	20	New Ath	33	19	21	— 8	7145
10½	4	New Bid	11	3	4	— 3	17530
132	62	New Cal	87	27	29½	—42½	12610
925	470	Newconex	840	490	515	—285	1182
500	100	Nconex w	410	15	32	—363	12549
18	5	N Goldvue	11	5	5½	— 1½	6659
16½	7	N Harri	31	9	12	— 3	41376
405	214	N Hosco .10k	370	225	257	—20	22978
		N Imperial	273	132	265	+120	38833
13	5	New Jason	10	4½	5	— 2	5098
18	8	N Kelore	14	7	7	— 3½	11022
21	13½	Newlund	25½	14	14½	— 3	51317
48	12	N Mylama	42	13	19	— 8	77269
17½	8	Newnor	23	7½	7½	— 4½	21333
		N Que Rogi	635	415	450		3138
22	13	N Senator	62	16	20		204783
62	32	New Taku	60	22	29	— 3	3723
18½	12½	Nick Rim	22½	11½	13		18699
24	12	Nor Acme	21	9½	10	— 3½	3313
		Norbaska	83	50	55	— 7	1854
268	130	Norbeau	154	75	80	— 7½	6123
25	8	Norgold	34	8½	9½	— 8½	67004
31	9	Norlex	30	15	22	+ 1½	68433
525	385	Normetal .43	505	390	420	—55	2051
21	10½	Norpax	21	7	8	— 8	28185
21½	11	N Bordu	15	8½	10½	— 2½	18140
142	24	Northcal	49	20	27	— 8	7835
115	78	N Coldstrm	117	70	72	—19	5994
270	76	North Exp	168	20	26	—63	6834
945	650	Northgate	920	395	455	—380	14657
41½	26	N Rank	48	20	27	—10½	18563
41	25	N Rock	40	21	28	+ 1	2839
250	132	North Can	226	120	125	—60	4568
70	32	N Beauc	54	25½	30	—19	344
22	12	Nudul	28	12	14	— 4	8056
		O					
56	7½	Obaska	18½	6½	6½	—12½	17051
995	785	Opemiska .95x	1137	880	940	+65	11622
705	405	Orchan	545	210	240	—220	4677
53	37	Osisko	85	36	43	+ 2½	43648
		P					
250	160	Pamour .11s	200	157	185	+15	2352
18	9	Paramaq	18	8	9	— 6½	30758
1350	800	Patino .25	1275	800	905	—85	3214
420	320	Pato .20	540	320	330	—10	278
42	25	Pax Int	80	15	17	—13½	47313
41	16	Pce Expl	39	20	34	+12	78233
19½	8	Peerless	21	10	12½	+ 2½	101914
13	7	Perron	11	5	8		2522
60	24	Pick Crow	36	16½	18½	—10½	3462
$88	43	Pine Point 5.50s	$74	48¼	48½	—25	4041
$30⅛	20	Placer .80	$29⅞	22½	29	+ 3½	2481
55	25½	Porc Pay	31	7½	10½	—15½	5990
58	36	Pow Reu	50	27	31	— 5½	1507
$11⅛	6⅜	Preston .28	$17¾	10½	13¾	+ 2⅜	6144
54	26	Probe M	51	10½	14	—23	18663
26	9	Purdex	18	7	7½	— 4	19354
		Pyromid .60	1375	535	535	—740	4898
		Q					
230	152	QMI	290	215	220	+ 1	842
19½	13	Que Chib	23	11½	12	— 3½	6858
405	295	Que Lith	410	130	130	—180	2488
39	12½	Que Man	51	20½	26	+ 2	51885
26	14	Q Mattgmi	135	14	69	+48	109989
42	36	Que Sturg	56	22	23	—19	1753
1212	1050	Quemont 1.00	1137	855	970	—130	12236

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Net Variat.	Ventes x100
14	7	Quonto	13	4½	8	— ½	16153
147	38	Radiore	137	49	59	—19	52726
230	82	Rayrock	175	105	126	+16	19739
400	245	Reeves .25	310	180	180	—80	96
255	175	Renable .20	199	160	160	—20	114
$21¾	11¼	Rio Algom .40	$28⅛	19	23¾	+ 4⅜	13922
		Rio 5.80 pr 5.80	$100¼	95	97⅞	— 2⅛	202
		Rio Alg C w	$16¼	10	10½	— 1	815
28	20½	Rix Athab	42	22	24½	+ 2½	13534
895	500	Roman	1775	740	1475	+715	14441
13	5½	Rowan Cn	11½	5½	6	— 1	12320
20	10	Ryanor	31	10	12½	— 6	43555
		S					
30	18	Sarimco	26½	13	13	— 7	2332
23½	9	Satellite	91	18	24	+ 2	152381
735	465	Sherritt .20	630	380	395	—205	10685
645	510	Sigma .30	565	400	430	—70	272
325	105	Sil Eureka	209	100	100	—25	2036
395	230	Silvrflds .15k	390	265	295	—65	3685
24	14	Sil Miller	30	12	13½	— 8½	19009
44	13	Silvmq	87	34	51	+ 8½	189686
170	95	Sil Stand	150	65	100	—35	4227
350	195	Siscoe .08½x	450	222	315	+81	7964
140	75	Stanrck	210	89	195	+115	3837
840	560	Steep R .30	755	500	575	—115	10486
38	13½	Sud Cont	36	21½	24		39535
660	340	Sullivan .32x	640	325	340	—245	4685
19½	10	Sunburst	17	8½	8½	— 4½	10201
		T					
635	480	Teck Corp .30	605	500	505	—15	4334
21	12	Territory	40	11½	12½	— 1½	4888
195	65	Texmont	135	61	68	—65	34100
82	22	Texore	51	18	23	—10	18844
52	27	Tex-Sol	50	15	18	—11	5980
58	38	Thom L	80	30	40		7780
147	102	Tombill	160	77	120	— 3	10075
65	46	Torbrit	112	48	50	— 4	11718
39	13	Tormont	24	6	8	— 8	18827
14½	8	Towag	18	8	8	— 2½	1375
410	191	Tribag	345	84	99	—148	35317
14	8½	Trin Chib	13	8	8½	— 1 9	841
95	72	Tundra	90	28	29	—44	1367
		U					
31	23	U Mining	30½	22	27	— ½	1882
350	250	U Asbestos	465	245	256	—14	6231
240	47	U Buffadn	94	37	40	—16	104085
39	13	Un Cmstk	27	10	11	—12	16386
1100	400	Un Keno .40q	900	236	260	—180	6759
24½	13	Un Macfie	25½	15	17	+ 3	6735
24½	9	U Mindam	20	14½	18	— 1	419
19½	12	Utd Porc	18	11	11	— 4	5002
180	140	Upp Can .06	185	138	145	—10	4088
25	12	Urban Q	39	15	16	— 6½	37798
		V					
40	24	Vespar	63	25	48	+18	28300
		W					
208	147	Wasmac	159	91	102	—63	1665
29	12	W Beaver	22	9	10	— 3	5628
585	415	West Mine	615	390	450	—95	5800
78	30	White Star	53	25	27½	—14	22507
71	25	Wilco	175	35	39	—15	14791
215	145	Willroy .12	209	115	115	—70	12195
40	18	Windfall	44	23	26	— 3	26384
35	20	Win-Eld	36	14	18	— 5	13841
95	65	Wr Harg	197	76	85	+15	3455
		Y					
18	9	Yale Lead	28	13	15½	+ ½	28027
199	136	Yk Bear .08	315	162	168	— 9	6712
9½	5	Young HG	8	3½	4	— 2	3980
75	40	Yukon C .05y	165	65	107	+32	21932
		Z					
46½	32	Zenmac	42½	24½	27	— 7	2089
41	19	Zulapa	33	14	15	—11	20419

PETROLES

—1965— Haut	Bas	Titres—Div. en $	—1966— Haut	Bas	Clôt.	Net Variat.	Ventes x100
28	18	All Rox	20	14½	17	—30	1785
490	355	Alminex .05s	510	390	485	+75	11211
32	9½	Am Leduc	45	15	27	+10	190290
20	11½	Anchor	17	8	9	— 6	4375
294	50	Asamera	515	208	235	+65	9873
985	130	Bantf	1975	775	1675	+880	12247
		Bantf Nxpt	$16½	8½	12¼	— 1⅜	522
75	51	Braisa	140	55	100	+31	505
		C					
45	24	Calvert	38	19	23½	— 9½	15046
360	210	Camerina	285	175	175	—101	53
335	202	CS Pete	350	179	218	—52	18671
990	255	C Delhi	320	180	290	+ 4	1404
		C Gridoil	815	390	810	+115	6344
28	14	C LI Pete	32	17	19	+ 2	3929
$26¾	16⅜	Cdn Sup O	$32¾	18⅜	30⅜	+10¾	8504
120	30	C Delhi w	85	30	50	—30	212
		Cdn Tricnt	420	225	360	—60	289
$12⅜	8	Cent Del .23x	$14¼	9¾	13	+ 1¾	9493
298	142	C Ex Gas	620	255	545	+282	33400
		Chieftain D	1387	615	975	+275	5333
390	295	Com Pete	525	345	515	+190	109
296	86	C Homestd	310	155	264	+99	7764
95	80	C East Cr	80	49	49	—32	267
360	180	Charter O	690	255	320	+ 5	4594
195	128	C West P	215	139	160	+22	3070
		D					
120	90	Dev-Pol	210	103	170	+70	622
155	16	Dynamic	490	127	245	+110	115555
		F					
375	247	Fargo	410	40	280		5757
490	390	French Pt	525	325	465	+60	2422
		G					
$14¼	1	Gr Plains .35	$14	9¾	11½	+ ⅝	2179
		Gt C Oilsds	1437	895	1025	—412	1882
		I					
150	100	Int Helium	385	124	330	+195	53833
		M					
72	49	Midcon	77	51	52	— 1	6872
86	37½	Mill City	285	80	265	+181	83634
		N					
375	240	Nat Pete	325	151	180	—80	1766
35	22	N Cont	76	23	66	+42	9834
27½	18	N Davies	29	13	16	—11	5270
460	260	NC Oils	800	215	297	—163	4369
$45½	40⅜	NCO pr 2.75	$41¼	36¾	36¾	— 3⅜	33
16	8	Northld	14½	6	7½	— 1½	1937
163	122	Numac	238	135	230	+94	15973
51	25	Numac wt	60	31	55	+20	4283
		O					
22	10	Okalta	38	15	17		6539
		P					
52	40	Palliser	60	49	49	— 1	304
38	21	Permo	43	21	28	+ 3½	43558
210	120	Peruv	295	150	195	+35	621
98	65	Petrol	90	56	74	+ 6	9380
222	45	Place Gas	295	126	183	+36	49606
49	30½	Ponder 01½k	64	35	42	— 5	3419
550	265	Prairie Oil	455	320	400	+35	5905
310	210	Provo Gas	560	221	545	+312	83576
		R					
235	135	Ranger	385	190	295	+80	19959
		S					
$26¼	15¾	Scurry Rn	$33¾	14⅜	20	+ 1⅜	8628
38	16	Spooner	168	32	67	+30	156556
65	31	Stenwell	49	20	20	—12	3870
		T					
297	205	Triad Oil	270	185	207	—28	12762
		U					
$24½	14⅜	Union Oil	$34	23½	33½	+10½	2033
400	247	U Conso	415	210	365	—10	13617
41	18	Un Reef P	36	17	17	— 9	4533
		V					
7	4	Vandoo	17	4½	6½	+ 1½	31615
		W					
23	13½	Wespac	28	13	14	+ ½	5694
700	450	Wstates	800	375	410	—195	655
440	275	W Decalta	465	270	360	+ 5	141.25
205	140	W Decalta w	260	140	175		2954
570	300	Wiltshire	820	425	430	—25	354

Bourse de New York — Clôture de fin d'année – 31 déc. 1966

par la PRESSE CANADIENNE

Volume des transactions en 1966 : 1,900,318,874 actions.

Volume des transactions en 1965 : 1,558,266,262 actions.

Sauf avis contraire, les taux de dividendes annuels indiqués ci-dessous, sont établis d'après la dernière déclaration de dividende trimestrielle ou semi-annuelle. Les dividendes spéciaux, les bonis de dividendes ou autres versements sont indiqués de la façon suivante : a—Avec boni ou bonis. b—Taux annuel plus dividende-action. c—Déclaré ou payé jusqu'à ce jour cette année. f—Payé par actions en 1965. g—Versement de l'année dernière. h—Déclaré ou payé à la suite d'un dividende-actions ou d'un fractionnement. k—Déclaré ou payé cette année pour arrérages de dividendes. p—Payé cette année, dividende omis, différé ou sans décision prise en dernière assemblée. r—Déclaré ou payé en 1966. t—Payé par actions en 1966.

Titre	Div.	Ventes x 100	Haut	Bas	Clôt.	Var.
Abbott L 1		17457	48⅝	35⅛	46	— 1½
ACF Ind 2.20		14852	54¾	35	38¼	— 9
Admiral .50		42481	55½	28¼	29½	——
Address 1.40		36078	77⅛	49⅛	49⅝	— 9
Air Reduc 3		9895	78½	51	65¼	— 9¼
Alcan Alum 1		55960	42⅜	23⅛	27¾	— 3½
Allegany .20e		32309	16¾	7⅜	7⅜	— 5⅜
Allied Lud 2.20		9003	61¼	43½	57¾	+ 4¼
Allied C 1.90b		47732	52⅛	32	33	—16⅛
Allied Sp .60		10725	15⅜	10¾	10⅜	— 3⅜
Allis Ch 1		51531	40¼	19¼	22	—11¾
Alcoa 1.60		20950	94⅜	66½	78⅜	+ 1¾
Amerace 1b		3121	31	19¾	22⅞	— 4⅛
Amerada 3		23481	87⅝	66	76¾	+ 3¾
Amercan 1.90a		1815	58½	34⅜	55⅝	+ 7⅜
Abbott L 1		17457	48⅜	35⅛	46	— 1½
ACF Ind 2.20		14852	54⅜	35	38¼	— 9
Admiral .50		42481	55½	28¼	29½	——
Air Reduc 3		9895	78½	51	65¼	— 9¼
Alcan Alum 1		55960	42⅜	23⅛	27¾	— 3½
Allegany .20e		32309	16¾	7⅜	7⅜	— 5⅜
Allied Lud 2.20		9003	61¼	43½	57¾	+ 4¼
Allied C 1.90b		47732	52⅛	32	33	—16⅛
Allied Sp .60		10725	15⅜	10¾	10⅜	— 3⅜
Allis Ch 1		51531	40¼	19¼	22	—11¾
Alcoa 1.60		20950	94⅜	66½	78⅜	+ 1¾
Amerace 1b		3121	31	19¾	22⅞	— 4⅛
Amerada 3		23481	87⅝	66	76¾	+ 3¾
Amercan 1.90a		1815	58½	34⅜	55⅝	+ 7⅜
Am Airl 1.50		50096	82	44½	69	+ 7⅜
Am Bdcst 1.60		17927	88	62	84½	+11½
Am Can 2.20		16605	59¾

Bourse de New York — Clôture de fin d'année – 31 déc. 1966

Titre	Div.	Ventes x 100	Haut	Bas	Clôt.	Var.
Eltra Cp	1.40	412	49⅛	36⅛	36⅛	— 9
Emer El	1.50	10239	67½	47½	60	+ 4½
Emhart	1.20b	10256	39⅜	23¾	24	— 9¾
Essex W	1.20	12300	52⅜	31¾	50⅜	+10⅞
Ethyl Cp	.60	26598	41½	24	32⅜	— 4⅜
Evsharp	.50p	22138	32	15⅛	17	— 5½
F						
Factor A	.76b	9218	43¼	32¾	41⅞	+ 5½
Fair C	.75e	145218	216¾	96⅞	116⅜	—34½
Fair Hlr	.30e	50634	22	10	16¼	— 1¾
Fed Pac El		20655	20	10¼	14⅜	— 1⅝
erro Cp	1.20	6902	32¼	24⅛	25	— 1½
Filtrol	2.80	8098	59⅜	40	41½	— 3⅜
Finl Fd	.99t	17859	24⅜	8½	12½	—11⅜
Firestn.	1.40	22116	50⅜	36¾	46	+ 1⅜
Fst Ch	.51t	27614	23⅛	9	16⅜	— 6
Fisch	1.20	2835	25⅛	18	18½	— 5⅜
Flintkote	1	14332	24½	15	16½	— 4¼
FMC Cp	.75	17168	42	29½	30	——
Fd G Mt	.80	7981	18⅜	10½	11¼	— 4¾
Ford Mt	2.40	111404	57½	38⅛	38⅜	—15⅞
Fore Dr	.50	28490	27¾	14⅜	20	— 1⅞
Frue Tr	1.70	27435	36¾	24⅞	25⅛	—10⅜
G						
Gamble	1.30	2171	35½	21⅛	22	—11¼
Gard Dn	1.50	5640	41⅞	25¾	29¾	—10
Gen Anil	.40	48250	31⅜	16⅛	19¾	— 9¼
Gen Cable	1	9901	36	22⅜	33⅜	——
Gen Dyn	1	61339	66½	38½	48⅛	— 8½
Gen Elc	2.60	50686	120	80	88½	—29½
Gen Fd	2.20	15270	83	62¾	715	—10⅜
Gen Inst	.96t	86433	64¾	32⅛	47⅛	+13⅜
Gen Mills	1.50	6932	66⅜	52	59½	+ ¼
GMC	4.55e	147217	108¼	65⅜	65⅞	—37⅜
Gen P Cm	.80	15639	15¼	9	9	— 5⅜
Gen Pre	1.50	47363	67¼	39	62	+21¾
Gen Sig	1.20	3264	62¼	35⅞	37	— 9¼
Gen Stl	1.20	8248	31¾	16	18¼	— 8⅜
G Tel El	1.28	61630	46⅜	35⅝	45⅛	— ¾
Gen Time	.50	19363	24	11⅜	14½	— 4¾
Gen Tire	.80	43737	37½	27½	32¾	+ 4½
Genesco	1.40	2703	28½	23	24¾	——
Ga Pac	1b	10918	48½	30⅛	40¾	——
Gillette	1.20	34391	43¼	32⅛	41¾	+ 3½
Gimble	1.80	4672	59¼	40¾	40⅜	—13⅜
Glen Ald	.70	13451	14¾	9¾	9⅝	— 2½
Glidden	1	8338	28¼	18¾	20¼	— 3
Goodrich	2.40	17477	69¾	54	61	+ 4¼
Goodyr	1.35	32603	57½	40¾	41½	— 6
Groce	1.30	21964	60⅜	34⅛	49¾	— 6⅜
Granby	.50a	2343	37⅜	22	29½	+ 6⅞
Gr Un	.60b	10890	25¾	15⅞	16¾	— 9⅜
Gr C Stl	1.40	8032	27½	19	19	— 6½
Gt AP	1.20a	26337	37¾	25½	26⅛	— 9
Gt No Pap	1	12575	49	30⅛	32½	— 1⅜
Gt Nor Ry	3	11658	76¾	48½	52	—10
Gt W Fin		53383	11⅞	5¾	8⅜	— 2½
Greyhnd	.90	26428	23¼	15¾	16	— 5⅛
Grolier	.37e	5112	63½	43	49¼	— 6½
Gr Air	1b	32694	61	32⅜	51¾	+ 4⅜
Gulf Oil	2.20	45964	60⅞	48⅜	59⅛	+ 1⅛
Gulf Ind	.25b	6329	37½	18	34¼	——
H						
Hanna Co	1.40	2174	61	45¾	52	——
Hecla	1.15e	15962	64⅞	27½	42	+14⅜
Heinz	1.20	8146	47½	27¾	30	—13¾
Hel Cert		15943	24⅜	9⅛	11¼	— 1⅞
Hertz	1.20	10434	56⅜	31½	39⅛	—13½
Hess Arch	.30	45020	32⅜	15	23	+ 7⅛
Heublein	1.20	5212	38½	28⅜	37⅛	+ 1⅜
High Volt		46595	30½	15¾	20⅜	+ 1⅛
Hilton Ht	.80	10019	20⅜	13¾	15⅛	— 1½
Hilfn Int	1.19t	6479	37⅜	22⅛	32⅞	+ 6⅝
Hobart	.80	161	32¾	30	30¾	——
Hldy In	.50	11064	45	25⅜	40¼	+ 8⅛
Homstk	1.60	8664	55⅞	35	41¾	— 3⅜
Honeywl	1.10	29868	96	53½	66⅜	— 8⅛
House Fln	1	9017	30¾	20¾	30	——
How Met	1	16789	53¼	20	48¼	+28⅛
Hud BM	3.40a	1358	84½	57½	58½	—13
Hunt Fd	.50b	9166	31	18⅜	20	— 8⅛
Hupp Cp	.17t	25323	7¾	3⅞	3⅞	— 2⅛
I						
Ill Cent	2.40	6562	84½	63	73½	+ 4
Ing Rand	2	14201	56	34	38½	—16½
Inland Stl	2	25714	45⅜	29⅛	31¼	—13⅛
Ins NA	2.40	8178	90½	68	86¼	+ ⅝
Interco	1.60	4256	40½	31	35⅛	— 5⅛
Interlk	1.80	7179	41¼	26½	26⅜	—13⅜
IBM	4.40	18933	386	289½	371½	——
Int Harv	1.80	27934	52⅞	32	34½	—11⅜
Int Miner	1	1733	45¾	36⅞	44¼	
Int Ming	.40a	17758	17¼	9¼	13	— 1
Int Nick	2.80	17200	100¾	73⅛	89	— 1⅛
Int Pap	1.35	62458	35	23¾	25⅛	— 5⅜

Titre	Div.	Ventes x 100	Haut	Bas	Clôt.	Var.
Int Pack		8106	13⅛	6½	8¼	— 1⅞
Int Pipe Cer	1	3224	34	14¼	15	—18⅛
Int Tel T	1.50	30736	79⅜	58⅛	72⅜	+ 2⅜
Int Util	1.20	2563	30⅝	21½	23	— 4¾
ITE C Brk	1b	3689	48¾	28	37¼	
Itek Corp		68173	100½	57⅞	90⅜	
J						
Johns M	2.20	12051	61	44⅞	48⅛	— 7¼
John J	1.40a	3247	202	139	171	— 1¼
Jones L	2.70	18891	74⅛	44⅛	46¼	—24¾
Joy Mfg	1.25	17761	50⅜	21¾	24⅜	
K						
Kaiser Al	1	22510	52¾	30⅜	42⅛	+ 5½
Kays R	.60	10054	44¾	21½	30⅜	— 7⅛
Kellogg	1.20	5849	43⅜	30⅜	36½	— 4⅞
Kendall	1	3401	50⅜	30	36	— 9¾
Kennecot	2	22542	41⅝	28	38⅜	
Ker McG	1.40	15127	87⅜	65¾	81	+11½
Kimb Clk	2	12430	58⅜	44⅞	48	— 6¾
KLM Airl		84192	155¾	75	95¾	+16¾
Koehring	1.90	9021	46⅜	27½	29½	— 8¾
Kresge	.80	5089	47⅜	35⅞	37¾	
Kroehler	1b	1440	39¾	16	16	—19
Kroger	1.30	16252	37¼	20⅛	22⅛	—13⅞
L						
Lear Sieg	.70	40359	35¼	17	20⅞	— ⅞
Leesona	.40	12432	35⅞	16	20¼	— 8¾
Leh Pt C	.60	10778	17⅜	8⅞	9⅛	— 7½
Lib McN	.49t	6170	15⅛	9½	9⅜	— 5⅜
Ligg My	5	6459	79¾	65	65	— 6
Lily Tulip	1.20	18135	39⅜	21	26¼	— 4½
Ling T V	1b	48349	80⅜	38½	74½	+26¼
Link Belt	1.80a	3851	44	33	33⅞	— 7¾
Litton In	1.54	50251	86½	56⅜	81⅜	+11¾
Livings Oil		30676	13⅜	4⅛	4¾	— 5¼
Lk Airc	2.20	31319	73	49	66¼	+ 7⅞
Loew's		8694	39	20½	26	— 4
Lone S Cem	1	17149	19⅜	14⅛	14½	— 3¼
Lorillard	2.50	21177	56⅞	40½	40⅜	— 2⅞
Lukens Stl	1	25227	58⅛	27¼	31½	—21⅛
Lykes	.80a	3251	28	20¼	24¾	— ⅛
Lytton Finl		6154	9⅜	4	4⅜	— 4½
M						
Mac Trk	1.595	17041	54¾	27	30⅞	—17½
Macy	1.60	5178	54⅝	42⅜	42¾	—11⅝
Mad S Gar		28056	6	3½	5⅛	+ ⅛
Magnavx	.80	95148	56¾	36¾	36⅞	
Mallory	1.60a	6977	70½	38¾	49⅛	— ⅛
Marath O	2.40	18481	64½	49	62¾	+ 6⅜
Mar Md	1.30	10270	32¼	24	28	— 3⅛
Marq C	.60	5720	22½	10½	11⅛	—10
Marsh Fld	2	3994	60	39⅝	40¾	—16¾
Martin M	1	63749	27¾	16⅜	21⅛	— ¾
Mass-F	1	65344	36¾	18¼	21⅛	—11¾
Mattel	.40	6743	20⅞	10½	10⅞	— 8½
McDerm	1.20	15226	79¼	62	77¾	+23¼
McDonel	.40	22068	33¾	20½	30⅛	
McG Ed	1.20	12673	38¾	22	32¾	— 6¼
McIntyre	2.80	932	103	77	80	— 3¾
McKee	1.50	3868	35⅜	19⅛	21⅛	— 7⅞
Merck	1.40a	23489	81⅞	64⅜	76¾	+ 6¼
Merr Ch S	1e	6041	29¼	19¼	22⅞	— 25
MGM	1.50	16325	39⅜	24⅜	37½	
Midl R	1.40	5270	29¾	22	24¾	
Miles Lab	1	6345	46¼	29⅜	31⅜	—14⅛
Min MM	1.20	30849	86¾	61	78	+10
Mo Pac A	5	861	96½	75¾	80	— 3⅜
Mobil Oil	1.80	20014	49¾	35¼	46¾	
Mohasco	1	17642	29¼	13	14⅜	—11⅛
Msant	1.60b	45551	84¾	38½	41¼	—44⅛
Mont Ward	1	39473	39¼	19½	20¼	—14⅛
Morrell	.25p	7973	32⅜	19¼	25¼	+ ¼
Motorola	1	45534	233½	92	93	—71½
Morse SH	.60	3642	28¾	20¾	21¼	— 3⅛
MSL Ind	1.60	5990	35	24¼	26⅜	— 6⅛
N						
Nt Aviat	5.68b	5610	50⅞	34⅛	46¾	+ 3½
Nat Bisc	1.90	9568	54⅞	39⅜	47½	— 6⅜
Nat Can	.50b	10472	32⅞	20	23⅛	— 3⅜
Nat Cash	1.20	19739	91½	59	67⅜	— 9⅜
N Dairy	1.40	10007	40	31⅜	34	
Nat Gyps	2	13053	39	23⅜	29⅛	— 7⅜
Nat Dist	1.60	17862	41⅜	30	39¾	+ 5¼
N Lead	3.25e	24193	74½	52⅜	55⅛	—15⅛
N Starch	.70	1698	44¼	33	39¼	+ 2
Nat Steel	2.50	17927	64½	36⅞	40½	—22¼
N Dairy	1.40	10007	40	31⅜	34	
Nat Dist	1.60	17862	41⅜	30	39¾	+ 5¼
Nat Gyps	2	13053	39	23⅜	29⅛	— 7⅜
N Lead	3.25e	24193	74½	52⅜	55⅛	—15⅛
N Starch	.70	1698	44¼	33	39¼	+ 2
Nat Steel	2.50	17927	64½	36⅞	40⅛	—22¼
Nat Tea	.80	6382	16¼	13	13	— 2½
Neptune	1.40	3764	38½	22¼	26¼	—11¼

Titre	Div.	Ventes x 100	Haut	Bas	Clôt.	Var.
Newberry	.68t	5099	24⅝	15	15½	— 5¼
Newmnt	2.20b	13454	70¼	39⅛	45⅜	—13⅞
Newpt N	2a	5623	52⅞	31	33¼	—19⅜
NY Cnt	3.12a	35553	89¼	52½	68½	—11
Nopco Ch	1.40	5424	47¼	32¼	39⅜	+ ¼
No Am Av	2.80	21960	61⅞	39⅞	48	—11
Nr N Gas	2.40	6223	59¼	41⅜	48⅝	— 9⅜
Nor Pac	2.60	10798	65⅞	43¼	46⅛	— 9⅜
Northrop	1	30196	32	20	27¼	— ⅜
Nwst Airl	.60	27467	125⅞	78	119	——
Nortn Co	1.50	9926	48½	27⅜	39⅜	— 5¼
O						
Occdnt P	.80b	83040	57¾	26	42⅞	+ 9¾
Olin Mth	1.80	19158	64¼	46	58⅜	+ ⅜
Outb Mar	.80	31330	24¾	14¼	16½	— 3⅞
Owen Cng	1.40	11088	92¾	58	66	— 1
Owens Ill	1.35	14840	70	52½	54¼	— 8¾
P						
Pac G El	1.30	19046	36¾	27	35¾	— ¾
Pac Ltg	1.50	16235	28⅞	23⅛	27⅜	— 5
Pac Pete		35312	14⅜	8⅝	10	— 4⅜
Pac S Airl	.72	5508	46⅜	29⅜	45	——
Pack Bell		38532	45⅜	13½	15	— 6⅜
Pan Am Sl	.60	64500	26½	11¼	14⅞	— 8¾
Pan Am	.60	150526	79⅜	40	54¾	+ 3⅜
Parke Da	1a	51726	43½	22¼	27⅛	— 6¾
Pnn RR	2.40a	41949	73⅜	40½	53	—13⅜
Pennzoil	1.40	10478	95¾	53¾	78½	+ 9
Peps Col	1.60	19463	86½	55	71¾	— 9¾
Pet Inc	1	5871	41¼	23	25¾	—15⅛
Pfizer	1.20a	19714	76½	52¾	70	— 4¼
Phelp D	3.40a	14662	83	54¼	66¾	— 7½
Phil Rdg	1.20	26460	72⅜	34⅛	40	—13¼
Phil Mor	1.40	7175	35½	24⅜	34⅛	——
Phill Pt	2.20a	26548	58⅞	44⅛	49¾	— 6½
Pillsbury	1.15	5519	42½	27¾	33⅜	— 7½
Pitney Bw	1.20	13194	59⅛	43	48⅛	— ⅛
Pit Plate	2.60	8671	81	50	54⅜	—18
Pit Steel		10973	17¼	9	9⅛	— 6⅜
Polaroid	.40	123504	175	108½	158¾	+42⅛
Pro Gam	2	17007	77	60¼	73	+ 3⅝
Pg Sd P	L1.60	4934	39¾	31½	32⅝	— 3⅛
Pullman	2.80	11478	73⅞	40	43⅛	—13⅝
Purolatr	1.60	2777	39¼	31½	36¼	+ ⅛
R						
RCA	.80b	118002	62¼	36¾	42¾	— 4½
Ralston	1.20	9986	52	40	46⅜	+ 6⅜
Ranco	.92a	6657	23	13½	15	— 4¾
Raybest	3	583	64¾	50¾	54½	— 1½
Raythn	.80	118248	57⅜	36	53	+14
Relian El	1.10	4158	31½	19⅜	23½	——
Repb Stl	2.50	22673	46¼	30⅝	39⅛	— 3⅝
Repub Corp		4750	7⅜	3⅜	5	— 1⅜
Revlon	1.30	28708	54	33¾	46⅜	+ 3⅜
Rex Chn	1.20a	3027	36¼	25	31⅜	——
Rex Drg	.30b	27657	48⅜	19⅜	26⅛	—225
Reyn Met	.90	44050	66¼	38¼	50½	+ ¾
Rey Tob	2	46396	45⅞	34	34⅛	— 9⅝
Rch Mer	1.30	8691	87¾	59⅜	77½	— 2⅜
Roan S	.98e	136348	15⅞	6¼	7	+ ⅞
Rob Contr	1	4666	41⅞	22¾	23¾	—11¼
Rock Std	1.50	11889	42⅜	26	27	—11¾
Ronson	.60b	6709	25⅞	15½	18½	— 6⅞
RC Cola	.72	4378	25⅞	18¼	21¾	— 3¾
Roy Dut	1.79e	44763	45⅜	30½	33½	— 9⅜
Rubbrmd	.88	1530	33⅜	21⅜	23½	— 2⅜
S						
Safewy Stl	1.10	26802	31½	23⅜	24¼	— 7
St Js Ld	2.80	12254	51	34½	37⅜	—11½
St Rg Pp	1.40b	21675	44⅛	26½	27½	—10
Schenley	1.40	23620	44⅛	25	31⅞	— 3⅜
Schlmbgr	1.20	9093	61	40	40¼	——
Scien Data		17092	81½	41¼	67	——
Scm	.40b	170954	91⅞	42½	56⅞	+ 3⅜
Scott Pap	1	27973	39⅞	25⅜	27¼	—11
Seab RR	1.80	10100	58	33¾	40½	— 8⅜
Seab Fin	1.20	4253	28⅞	19¾	23⅜	— 3⅜
Searl Gd	1.30	23056	66	32¾	36⅜	—22¾
Sears R	1a	46173	65¾	44½	44⅜	—21⅜
Sellon Inc	.20h	1866	15¾	8¼	9⅞	——
Servel		12031	8⅜	5	7½	+ 1⅜
Sharon Stl	1	11604	35½	24	33	+ 2
Shell Oil	1.90	10964	68	56¼	60	— 4⅜
Shell Trn	.87e	3611	23¾	17¾	19⅜	— ⅝
Sheller Mf	1b	5849	38⅜	22⅞	30⅜	+ 7⅜
Sheratn	.40a	11660	12¾	8¼	8⅞	— 2⅞
Simmns	1.20a	5127	37½	25½	25⅜	— 9
Sinclair	2.40	24141	69½	55	62¼	+ ¾
Singer	2.20	22066	64¾	39⅜	46	—17
So P R Sg.	65e	9819	30¾	16⅝	22¼	+ 2¼
Sou Cl Ed	1.25	20514	41⅞	31⅛	38⅝	— ¾
Sou Pac	1.50	24072	47	27	28	—15⅞
Sou Ry	2.80	14357	65⅞	39¾	42¼	—15⅝
Spartan Ind		25111	28⅜	12⅛	15⅞	—10¼
Sperry R		303172	33⅜	17⅛	29¾	+ 7¾
Std Br	1.30	4841	36	27⅛	34½	——
Std Cal	2.50b	31688	86	55⅛	40⅛	—19¾
Std Ind	1.70	35141	54½	40¾	48¼	+ ⅞

Titre	Div.	Ventes x 100	Haut	Bas	Clôt.	Var.
Std NJ	3.30e	72980	84⅛	59¾	63¼	—17⅛
Std Oh	2.40	5762	73	55½	68⅜	+ 2¼
Sterl Dr	.90	24506	41⅞	29⅜	39½	— 1½
Stew Wr	1.50b	2637	34⅞	25	25⅛	—7⅞
Stone W	3a	1934	75	49½	55	—19½
Storer Br	1	15493	48¾	28⅛	40¾	—13¾
Studebkr	.25e	32202	44½	23⅛	37⅛	+13⅜
Sun Oil	1b	1372	57	49⅜	50⅛	——
Sunbm	1.16	5353	59⅞	42	49	— 6⅜
Sunstr	.80	44	30	28¼	30	——
Sry DX	1.40a	31590	34	25	27	— 4¼
Super Oil	1.20	3933	174¼	98⅛	125½	—30¼
Swift	2	10358	58⅛	35⅛	44⅞	—10⅜
T						
Tandy Cp		4638	18	11¾	14⅞	— ⅜
Tektronix		25245	44¼	24⅛	30	— 4½
Teledyne		46767	133	50⅜	85⅛	——
Tenneco	1.20	34751	24⅛	19⅛	21	— 2¾
Texaco	2.60a	44387	83	61¼	71½	— 8⅞
Tex East	1.05	17198	22¾	17¾	20⅛	— 2⅛
Tex G Sl	.40	110325	131⅛	68¼	105¾	+14⅝
Tex Ins	.60	40570	139¾	88	99⅞	——
Textron	1.20	24322	53¾	38½	51¾	+ 9
Thiokol	.35e	44289	23½	10½	17⅝	— 2⅛
Tidewt O		26445	75	42⅜	73⅛	+22⅛
Time	1.90a	8743	107¼	73¼	89¾	—13¾
Timken	1.80a	10346	49⅞	33	33⅞	—13⅛
Trane	.80	4609	54¾	35½	45¼	— 8¾
Tr W Air	1	92463	101	51⅝	73⅝	+10⅛
Transam	1	24351	43⅜	23	28⅛	—14¾
Transitrn		77841	21⅞	10⅛	12⅝	+ 1¾
Tri Cont	.92e	13595	26⅞	20⅜	23	— 3⅜
TRW Inc	1.40	16910	50½	37¼	45	— 3⅜
Twnt C	1.20b	19977	38½	25⅜	34⅛	+ 1
U						
Unil Ltd	.84e	3528	18⅞	14⅝	17	+ ⅛
Un Cmp	1.72	7889	55¼	36	37⅜	— 9⅞
Un Carb	2	55760	70⅜	45⅛	47¼	—21¼
Un Pac	1.80a	17570	47¾	33	37½	— 5¼
Un Tk C	2.30	4908	78	47	57⅜	— 6⅛
Un Air	1	53347	74¾	43¾	61	——
Utd Air	1.60	47602	99¾	61¼	81⅛	— ½
Un Art	.50a	35305	32⅞	21¼	27	——
Un Carr	1	5751	35⅜	18⅞	22½	— 8¼
Utd Cp	.40e	13475	9½	8	9	——
Un Fin Cal		6221	9¼	4⅝	6⅛	— 2⅜
Un Fruit	.75e	37240	36¾	24¼	26¾	— 5½
Un Gas	1.70	28559	60⅛	37	48¾	+ 2½
US Borax	1a	5982	40½	22⅞	23⅛	— 9⅞
US Fr	2.20a	9977	63⅜	36¾	52	——
US Gyps	3a	19483	67¾	43¼	56⅜	—10⅛
US Ply	1.40	7340	55⅜	29¼	42⅜	— 5⅜
US Rub	1.20	22436	48¾	32¾	39	——
US Shoe	1.20	4832	37⅜	22½	24¾	— 5¼
US Smelt	1b	55517	815	35⅛	45¼	—15⅛
US Steel	2.40	75894	55¾	35	36⅞	—15⅜
Univ Oil	1.40	12835	75	51⅛	65⅜	+10⅞
Upjohn	1.60	11864	83¼	61	68⅛	— 6⅞
V						
Vanada	1.40a	6950	34⅜	22⅛	33	+ 6¼
Varian As		59296	42½	23⅜	30⅛	+ 3½
Vendo Co	.50	8636	39⅝	19¼	24¼	—10⅜
Vornado		11446	35¾	18½	19⅜	——
W						
Walkers	1.20	3238	34⅜	23¾	26½	— 7
Walworth		12239	14	7⅛	8¼	— 1¼
Warn P	.50a	13924	19⅛	11⅜	16¾	+ ⅞
Warn Lam	1	22202	43¾	30½	38⅛	— 2½
Wn Air Lin	1	42840	56	30¼	44⅜	+ ⅞
W Bncp	1.10	14449	39	24	30½	— 5⅜
WU Tel	1.40	25920	58¼	28½	36¼	—13
WestAB	1.80	10420	47¼	28⅜	30⅜	—10⅞
West El	1.40	50798	67	40	47⅜	—14⅞
Weyerh	1.40	21630	42⅜	28	34	— 5¾
Wheel Stl		8180	36	15½	16⅜	—11⅜
White M	1.80	16301	52⅜	36⅛	41½	+ ½
Wilson Co	2	11707	61⅜	42½	60⅜	+10
Woolwth	1	42540	32¾	19½	19⅜	—12
Wrigley	3a	1246	116¾	96	114¼	+14¼
X						
Xerox Cp	1	86526	267¾	125¼	197½	— 4½
Y						
YngSh T	1.80	18736	45	26¼	26¼	—16⅛
Z						
Zenith R	1a	41088	87¾	46⅛	47½	——

TOTAL DES VENTES

Total	1966	1,900,215,874.
Total	1965	1,558,266,262.
Total	1964	1,238,885,223.
Total	1963	1,147,183,295.
Total	1962	962,155,308.

Bourse Américaine — Clôture de fin d'année – 31 déc. 1966

par la PRESSE CANADIENNE

Volume des transactions en 1966 : 690,516,821.

Volume des transactions en 1965 : 534,402,090.

Sauf avis contraire, les taux de dividendes annuels indiqués ci-dessous sont basés d'après la dernière déclaration trimestrielle ou semi-annuelle. Les dividendes spéciaux, les bonis ou autres versements sont indiqués de la façon suivante : a—Avec bonis ou bonis. b—Taux annuel plus dividende-action. c—Dividende de liquidation. d—Dividende déclaré ou payé en 1966 plus div.-action. e—Déclaré ou payé cette année. f—Payé par actions en 1965. g—Payé l'année dernière. h—Déclaré ou payé à la suite d'un div.-action ou d'un fractionnement. i—Déclaré ou payé cette année pour arrérages. j—Payé cette année, dividende omis, différé ou sans décision prise en dernière assemblée. r—Déclaré ou payé en 1966 plus div.-action. t—Payé par actions en 1966.

Titre	Div.	Ventes x 100	Haut	Bas	Clôt.	Var.
Amco Ind		3084	4⅞	3⅜	4	+ 1
Amco Ins		14321	38⅛	6⅜	8¼	——
A Pet A	.40e	5328	9⅜	7¼	9¼	+ 1⅜
Asamera		57935	4⅜	1⅜	3½	+ ⅝
Atlas Cp	wt	43325	3¼	1¼	1⅝	+ ⅛
Audio D	.47t	13422	41¼	17	22	— 9⅜
B						
Belleter	1.20	70	27¼	22⅜	23	——
Bonif Oil		32412	18⅛	7.5-16	15½	+ 8¼

Le commerce au détail a connu depuis cinq ans une prodigieuse expansion

par Marc Carrière
président
Dupuis Frères, Ltée

A la veille du Centenaire de la Confédération canadienne et de l'Exposition Universelle et Internationale de Montréal, en 1967, il importe, je crois, de préciser la place qu'occupe dans l'économie du Québec, le commerce de détail.

Disons, tout d'abord, qu'au cours des cinq dernières années, le commerce de détail a connu une prodigieuse expansion par rapport au rythme de la vente en général au Canada et ce, au cours de la même période. Le Québec ne s'est pas contenté de maintenir un niveau normal de productivité et de vente, mais il a sans cesse augmenté son chiffre d'affaires dans le domaine du commerce de détail.

Forte augmentation

D'une moyenne mensuelle de $283,698,000.00 qu'il était en 1961, le commerce de détail est passé à une moyenne de $397,776,000.00, en 1966. Cette hausse va évidemment de pair avec l'évolution des besoins de la population québécoise et l'ouverture de plus en plus grande du marché et des moyens publicitaires mis à la disposition des industriels, des financiers et des marchands du Québec.

Plusieurs facteurs influent sur cette ampleur remarquable du développement de la vente au détail dans le Québec :

1) production massive plus étendue et plus élaborée ;
2) automatisation ;
3) investissements de capitaux de plus en plus élevés ;
4) budgets publicitaires plus importants.

Du côté des consommateurs deux points essentiels sont à retenir :

1) évolution rapide de la population et de ses besoins ;
2) augmentation générale et sensible des salaires d'où création de besoins nouveaux et accroissement notable des achats.

Les données statistiques des cinq dernières années démontrent clairement qu'au Québec, comme partout ailleurs, ce sont les grands magasins à succursales qui connaissent le plus de prospérité. Proportionnellement à l'étendue de leurs marchés respectifs, ces magasins ont connu une augmentation de 45 p. cent de leurs chiffres d'affaires bruts, tandis que les marchands indépendants voyaient leurs chiffres d'affaires ne s'élever que de 31 p. cent.

Que peuvent ces indépendants sur l'ensemble de l'économie du Québec ? Les possibilités de ces derniers sont immenses. En effet, ils détiennent présentement



MARC CARRIERE

85 p. cent de tout le commerce au détail dans le Québec et leurs chiffres d'affaires annuels s'élèvent maintenant à plus de $4,500,000,000 de ventes brutes. D'autre part, il ne faut pas oublier que ceux qui peuvent influencer davantage la hausse ou la baisse de l'économie générale du Québec, ce sont les consommateurs. Donc, nous tous.

Source d'emplois

Il serait bon de noter aussi que le commerce au détail constitue une source très appréciable d'emplois nouveaux.

En quoi consistera l'influence du commerce au détail dans le Québec et en particulier à Montréal à l'occasion de l'Exposition Universelle de Montréal ?

La tenue de l'Expo '67 amènera dans la Métropole canadienne, si l'on en juge par les prévisions les plus conservatrices, plus de 20 millions de visiteurs. Ces derniers ne voudront certes pas rentrer dans leurs pays d'origine sans apporter un ou plusieurs souvenirs tangibles de leur séjour à Montréal et de l'Exposition Universelle.

C'est précisément dans ce domaine qu'entre en jeu la participation des commerçants qui peuvent et qui doivent avoir une influence bénéfique sur l'essor général que tous espèrent à l'occasion de l'Expo.

Il nous faudra pouvoir offrir à ces millions de touristes des articles de qualité et pour tous les goûts, agréablement présentés et surtout à des prix raisonnables. C'est à nous de prendre les mesures voulues pour que les profiteurs ne puissent saisir cette occasion de s'enrichir aux dépens de nos visiteurs. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle de promouvoir notre industrie touristique.

Si tous s'en tiennent à une marge raisonnable de profit dans leurs ventes, ils apporteront ainsi une contribution très appréciable au succès de l'Expo. L'industrie du tourisme dans "La Belle Province" connaîtra de nouveaux sommets et ce, pour des années à venir.

Il semble possible de prévoir, par extrapolation, que la moyenne mensuelle de la vente au détail dans le Québec passera de $400 millions à plus de $800 millions au cours des six mois de l'Expo.

Conjoncture ...

SUITE DE LA PAGE 7

pays demeure brillant. On oublie trop souvent que le Canada est extrêmement favorisé par les facteurs démographiques. Au cours des prochaines années, le taux d'accroissement de la population active au Canada sera l'un des plus élevés au monde et environ 50 p. cent plus élevé que celui des Etats-Unis. Si nous savons bien utiliser tous les facteurs de production, et nous l'avons fait par le passé, notre croissance économique devrait être l'une des plus fortes et des plus soutenues au monde et tout probablement supérieure à celle que connaîtront les Etats-Unis. L'investisseur qui sait patienter quelque peu, devrait réaliser des gains appréciables, tout en collaborant à l'effort économique que nous devons fournir.

Les négociations collectives ...

SUITE DE LA PAGE 34

Et le bien général ?

C'est là proposer, non pas la force brutale et la bagarre, mais **l'acceptabilité mutuelle** comme critère pratique d'équité dans les relations de travail. Ni le patron ni le chef syndical ne sont outillés pour juger sévèrement les gestes de leur vis-à-vis en regard d'un vague bien commun général; chacun poursuit **directement** son bien particulier, en tenant compte du bien général dans la mesure où il est concrètement défini; or, seul l'Etat peut fournir cette définition quand elle ne ressort pas nettement de la libre activité des individus et des groupes intermédiaires. Quand donc l'Etat agit en ce sens par des lois, celles-ci sont éminemment respectables, ce qui n'exclut pas qu'on puisse démocratiquement et ordonnément travailler à les modifier.

Rôle de la grève

Si les parties ne réussissent pas à s'entendre après un effort loyal, l'impasse peut susciter diverses formes de malaise: limitation de la production, instabilité du personnel, griefs massifs, sabotage et combien d'autres manifestations possibles, outre la **grève.** Celle-ci, dans une société policée, est un affrontement à base de patience économique entre deux parties qui n'ont pu se mettre d'accord sur la nature de leurs relations, et qui s'attendent jusqu'à ce que la nécessité économique entraîne des concessions suffisantes. La grève est **partie intégrante de la négociation collective,** comme **menace** d'abord. Et où serait la menace, s'il n'y avait jamais de grève ? La possibilité d'une grève est garante du sérieux des négociations et de la recherche d'un compromis moins douloureux. La grève est aussi un **réducteur des tensions sociales,** au niveau de l'entreprise comme à celui de la société globale. Elle porte au grand jour les conflits latents, appelant ainsi de vigoureux correctifs sur une base provisoirement "meilleure". Enfin, la grève est un **signe de liberté;** elle témoigne de la vitalité d'une société et de la latitude qui y règne; elle témoigne de la liberté d'un groupe de salariés qui refusent les offres patronales en refusant collectivement leur capacité de travail; elle témoigne enfin du droit de l'employeur à **sa** définition du compromis optimum.

Quand on conserve à la grève sa véritable nature, quand on n'y l'utilise effectivement que comme arme **ultime** après des efforts soutenus pour l'éviter par un compromis honorable, elle est acceptable en dépit de ses coûts évidents; encore faut-il que la majorité des intéressés l'aient votée en toute liberté et en toute connaissance des faits, qu'elle ne s'oppose pas à un bien général clairement défini et qu'elle se fasse **selon les règles du jeu.** Puisqu'il s'agit d'une bataille de patience économique contre un employeur, il faut que ses effets se fassent sentir surtout sur ce dernier, et non sur d'autres entreprises ou sur un public captif et relativement impuissant.

Respect du patron et de l'entreprise

Le syndicalisme doit cesser de voir dans le patron public ou privé, collectif ou individuel, l'ennemi à abattre, le bourgeois à étêter. De même, l'entreprise qui fait vivre à la fois le salarié et l'employeur ne doit pas, à l'occasion d'une grève, devenir la cible des efforts de salissage et de démolition orchestrés par le syndicat dans les journaux ou ailleurs; on doit retrouver au Québec le sens du **conflit d'intérêts entre institutions** qui fasse abstraction des personnes, éminemment respectables de part et d'autre même si dix cents l'heure d'augmentation les séparent pour un temps.

Gestes syndicaux — gestes moraux

Accepter sincèrement le syndicalisme, cela ne veut pas dire qu'on bénisse pieusement tous ses gestes concrets. Pour le plus grand bien à longue portée du syndicalisme, il faut s'inscrire en faux, à l'occasion de conflits de travail, contre tout acte de terrorisme, de banditisme, bref, d'illégalité sous toutes ses formes. Un organisme syndical n'est pas une fin en soi qui justifie tous les moyens d'action, les accrocs à la vérité, les brimades à la liberté des personnes et le mépris des contrats. Dans la même veine, il conviendrait de mettre de côté les assauts contre l'opinion publique le plus souvent fort mal éclairée sur les conflits de travail et saturée de grandes "victoires" syndicales de plus en plus lourdes à porter pour les chefs eux-mêmes et qui incitent de plus en plus de travailleurs à d'autres grèves non nécessaires ou non opportunes visant d'autres "victoires" souvent douteuses. Les négociations doivent se faire à la table des négociations, et non pas sur la place publique ou dans les antichambres ministérielles. Enfin, qu'on laisse fonctionner sans pressions indues les organismes administratifs chargés de l'application des lois du travail.

Les querelles intersyndicales

Les conflits intersyndicaux sont une dimension très importante du problème des relations de travail au Québec. La concurrence entre centrales explique directement de nombreux conflits: on fait de la surenchère, des "concours de beauté", du maraudage coûteux; on refuse de signer une entente valable de peur que l'"autre" la dénonce ou fasse mieux ailleurs, on viole à contretemps une convention encore en vigueur parce que l'"autre" vient de se gagner ailleurs des avantages intéressants, et ainsi de suite. Ces querelles se poursuivent sous l'étiquette souvent fallacieuse de la démocratie et de la liberté d'association; mais en fait, elles servent bien mal les travailleurs au profit d'une "structurité" aiguë en les jetant les uns contre les autres comme des frères ennemis, en laissant en plan les très nombreux salariés non syndiqués (72 p. 100 de l'ensemble au Québec !), et en coûtant des fortunes aux syndicats, à l'entreprise et à la société.

A quel prix la participation ouvrière ?

Le syndicalisme a raison de préconiser une participation accrue à la vie de l'entreprise où, selon lui, le travailleur souffre d'aliénation, de non-appartenance à l'égard des conditions de sa vie laborieuse. Toutefois, le "droit à l'information dans l'entreprise" qu'il réclame ne peut se justifier et se réaliser que dans la mesure où direction et syndicat se considéreront comme des **partenaires** plutôt que comme des adversaires; on se confie des secrets quand on se fie l'un à l'autre et que les secrets ne deviennent pas des armes contre soi-même. Aussi longtemps qu'on aura l'impression d'une guerre rangée entre patronat et syndicalisme, on ne peut s'attendre à de plantureux échanges de renseignements ni à des expériences profondes avec les conseils d'entreprise ! Aux droits correspondent toujours des devoirs, des responsabilités, des engagements et à certains égards des compromissions.

Elargir la négociation collective

Il convient d'élargir le cadre de la négociation collective et de hausser son niveau. Car, à quelques exceptions près, nous n'avons pas au Québec de vastes ensembles ou unités de négociation constitués de plusieurs employeurs et même de toute une industrie; on consacre ainsi dans l'administration des lois du travail une myopie qui est source de désordre, d'incurie et d'égoïsme collectif. Au plan local, le syndicat ne représente ni ne voit qu'un secteur peu étendu de l'économie, sur laquelle d'ailleurs il ne peut agir efficacement. Les chicanes locales maintiennent davantage un climat de conflit que les affrontements de grands ensembles qui, **sur longue période au moins,** mènent à la collaboration. Un vaste agrégat de syndicats et d'employeurs négociant à l'échelle industrielle, en attendant que ce soit à celle de l'économie entière, permettrait aux protagonistes de voir plus large et plus grand, d'envisager le bien commun général et les effets importants de leurs décisions sur l'économie.

Le respect des lois

Il convient d'insister de nouveau sur le respect des lois, en apportant certaines nuances. Il est vrai qu'en général, et fort utilement, la loi accuse un décalage en regard des mœurs, de la volonté de la **majorité** des membres d'une société donnée. Une loi qui ne s'appuierait pas sur cette volonté ou qui la précéderait de trop loin serait une loi morte, irréaliste, voire dangereuse. C'est également vrai que la loi s'enrichit et se raffine, paradoxalement, de toutes les violations qui l'assaillent, dans la mesure où ces violations correspondent graduellement à des désirs profonds d'une population, désirs qui à leur tour deviendront loi en se substituant à une loi dépassée. Mais il importe, dans les relations de travail, de mettre l'accent sur la volonté **commune** des citoyens. Si, à l'encontre de cette volonté, des groupes de pression et d'intérêts, patronaux ou syndicaux, décident de "faire la loi" ou de la défaire à **leur** gré, d'être à toutes fins pratiques leur propre loi indépendamment de la législation existante qui, elle, est censée à tel moment représenter la volonté populaire, ces groupes risquent de détruire tout système démocratique ou juridique en imposant l'anarchie, les purs rapports de force, la loi de la jungle. L'argument de ces groupes s'exprimerait à peu près ainsi: "Tel geste est clairement illégal; posons-le quand même pour voir ce que ça donnera". C'est doublement facile si l'administrateur de la loi et la police sont sympathiques ou intimidés. "Si quelqu'un nous taxe d'illégalité, nous pourrons toujours répondre qu'ils ne sont pas des juges. Puis nous mettrons l'accent sur la bonne cause que nous défendons, sur les "injustices" profondes du système, sur le besoin d'être équitable, "humain" avant que d'être "légaliste", et enfin, sur la nécessité d'un changement à la loi pour le plus grand bien de la classe ouvrière, par exemple, et donc (?) de l'ensemble de la population. Et enfin nous dirons : n'est-ce pas ainsi, par l'illégalité, que les lois s'améliorent et collent davantage sur la réalité et sur les aspirations d'une population ?" Il faut plutôt affirmer que la loi, miroir d'une société, mérite respect et ne doit pas se définir d'abord comme "cette chose que l'on viole quand elle ne fait pas notre affaire".

Les services publics

Les grèves dans les services publics ont été particulièrement nombreuses en 1966. Voilà un secteur très spécial, qui touche de près au bien commun général et donc mérite quelques commentaires. Il faut évidemment distinguer entre l'Etat-Souverain et l'Etat-Employeur, le premier comme définisseur et redistributeur du bien commun général, et le second agissant selon des règles valables pour tout employeur dans ses relations avec ses employés. Les transformations socio-économiques du dernier demi-siècle ont considérablement changé le climat social de la fonction publique: les fonctionnaires se sont multipliés par la poussée démographique et par l'interpénétration des secteurs privé et public. Ils se sont découvert des traits et des problèmes communs avec un grand nombre d'employés du secteur privé, et avec eux ont été tentés par les mêmes solutions, dont le syndicalisme. Si donc on devait limiter l'exercice du droit de grève à des catégories d'employés de services publics, il faudrait trouver un critère autre que le statut de l'employé ou celui de l'employeur: soit le critère de l'urgence, de l'importance pour la vie de la population de l'accomplissement continu de telle ou telle tâche, dans la fonction publique comme dans l'entreprise privée. A cet égard, les secteurs de l'administration étatique, par exemple, ne sont pas également essentiels et urgents. Qui, encore une fois, définira l'urgence et l'importance de certains services ? C'est l'Etat-Souverain, qu'on aura vite fait d'accuser de connivence avec l'Etat-Employeur. Et pourtant, **lui seul** peut poser ce geste.

On le conçoit, les conflits de travail ne sont pas des problèmes sur lesquels on peut sans danger se permettre des jugements hâtifs. La passion, dans ce secteur, est mauvaise conseillère. On ne se trompera pas, cependant, si dans le jeu difficile de la négociation collective, avec ou sans grève, on respecte les lois, les conventions, les institutions, les individus et la population dans son ensemble.



Aux quatre coins du monde, la Première Banque au Canada met des conseillers commerciaux à votre service

Si l'exportation ou l'importation vous intéressent, le réseau bancaire international de la Banque de Montréal peut vous fournir tous les renseignements nécessaires pour faire fructifier vos affaires à l'étranger. Dans tous les pays avec lesquels le Canada fait commerce, la B de M a des représentants et des correspondants expérimentés qui vous mettront au courant des occasions d'affaires qui peuvent vous intéresser.

Au début de sa 150e année, la Première Banque au Canada fait preuve d'un dynamisme constructif. Les idées neuves abondent. Elle élabore une série de projets qui lui permettront d'élargir encore la portée des services offerts aux entreprises canadiennes. Dans le domaine du commerce à l'étranger, vous aurez tout avantage à consulter d'abord la Première Banque au Canada. Passez voir le gérant de la succursale B de M la plus proche, ou encore écrivez au service des "Opérations bancaires internationales", Banque de Montréal, case postale 6002, Montréal 3, P.Q.

LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA · 1817 1967 · 150e ANNIVERSAIRE

BANQUE DE MONTRÉAL

Plus de 1000 succursales au Canada et à l'étranger, y compris 55 bureaux aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Europe continentale, au Mexique et au Japon, ainsi qu'une filiale aux Caraïbes, la Bank of London and Montreal Limited.

expo67 Terre des hommes/Montréal, Canada, 28 avril — 27 octobre 1967